LES

FOURBERIES DE SI DJEH'A

CONTES KABYLES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Manuel Algérien (Grammaire arabe, Chrestomathie et lexique). *Paris*, 1888, in-12, cart. toile, VIII et 228 pp. 5 fr. »

Nouvelle Chrestomathie Arabe. *Constantine*, 1889, in-8, cart., 216 pp. . . . . 3 fr. 75

Cours gradué de Thèmes Français-Arabes. *Paris*, 1890, in-8, cart. toile, VII et 303 pp. . . . . 5 fr. »

Les Fourberies de Si Djeh'a (Contes Kabyles, dialecte Zouaoua). texte kabyle. *Oran*, 1891, in-16, broché. 5 fr. »

Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie. (*En préparation*).

Baugé (Maine-et-Loire) — Imp. Daloux.

Naṣr ad-dīn, Hōja.

LES

FOURBERIES DE SI DJEH'A

CONTES KABYLES

RECUEILLIS ET TRADUITS

PAR

AUGUSTE MOULIÉRAS

PROFESSEUR D'ARABE AU LYCÉE
PROFESSEUR SUPPLÉANT A LA CHAIRE PUBLIQUE D'ARABE A ORAN
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS

TRADUCTION FRANÇAISE ET NOTES

AVEC UNE ÉTUDE SUR

SI DJEH'A ET LES ANECDOTES QUI LUI SONT ATTRIBUÉES

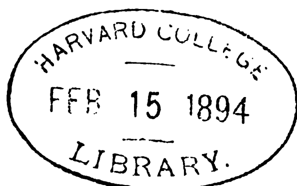
PAR

M. RENÉ BASSET

PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1892


HARVARD COLLEGE
FEB 15 1894
LIBRARY.

A

MONSIEUR RENÉ BASSET

Professeur d'Arabe et de Berbère à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger.

Hommage d'affectueuse reconnaissance

AVERTISSEMENT

Que M. René Basset me permette de le remercier de ses consciencieuses *Recherches sur Si Djeh'a et les anecdotes qui lui sont attribuées*. Il a enrichi ma traduction d'un travail qui donnera pleine et entière satisfaction aux nombreux amateurs de folklore.

J'ai peu de chose à dire de ma traduction. Je l'ai faite en vue de faciliter aux berbérisants l'explication du texte Kabyle. Je me suis donc appliqué à serrer de près le *Zouaoua* qui se prête peu, il faut le reconnaître, à la rondeur des périodes. Plusieurs fautes de typographie qui se sont glissées, en dépit de mes soins, dans le tome premier, ont été corrigées dans ce volume. Quant au texte, je n'ai pas osé y toucher et je l'ai laissé tel qu'il m'a été dicté par mon Kabyle illettré des Beni Jennad.

Sur la proposition de M. René Basset, l'École supérieure des Lettres d'Alger a inscrit au Programme du Brevet de langue Kabyle le texte des *Fourberies de Si Djeh'a*. C'est un honneur dont je sens tout le prix ; c'est aussi la plus belle récompense que je pouvais désirer.

Oran, le 3 Octobre 1891.

A. MOULIÉRAS.

RECHERCHES SUR SI DJOH'A

ET

LES ANECDOTES QUI LUI SONT ATTRIBUÉES

Si l'on en croit des traditions qui ont passé pour historiques, aux yeux de plusieurs écrivains, les anecdotes et les bons mots qu'on met sous le nom de Si Djoh'a auraient pour auteur un certain Nasr eddin Hodja (ou Khodja) qui « est une personnalité historique » affirme M. Decourdemanche [1]. Celui-ci appuie son opinion sur une citation de Cantemir [2] et d'Otter [3] à qui l'on montra le tombeau de Nasr eddin à Aqcheher en Asie Mineure. Mais Cantemir raconte avec des détails qu'ont ignorés les historiens arabes, persans et turks contemporains, l'entrevue du

1. *Le Sottisier de Nasr eddin Hodja.* Bruxelles, 1878, pet. in-4, p. VIII.
2. *Histoire de l'empire ottoman*, tr. de la Jonquière. Paris, 1743, 4 vol. in-12, t. I, p. 164-168.
3. *Voyage en Turquie.* Paris, 1748, 2 v. in-12, t. I, p. 58.

LES

FOURBERIES DE SI DJEH'A

CONTES KABYLES

tirées du texte même des anecdotes, suffirait à prouver que le texte arabe publié à Boulaq a été traduit du turk. Mais la version turke elle même me semble n'être qu'une traduction d'un ancien recueil arabe dont le héros était ce même Djoh'a.

En effet, l'auteur du *Kitâb el Fihrist*, Moh'ammed ben Ish'aq el Ouarrâq, mort à la fin du IVe siècle de l'hégire, mentionne, parmi les livres de plaisanteries (نوادر) dont l'auteur est inconnu, un livre de Djoh'a كتاب نوادر جحا [1]. Ce Djoh'a était sans doute un personnage imaginaire comme les héros des autres livres cités par le même auteur Abou Dhimdhim, Ibn Ah'mar [2], Ibn el Maous'eli, Ibn Yaqout, Abou 'Obeïd al H'azmi, Abou 'Alqamah, Seïfouyah (peut-être Sibouyah). De ce livre, il ne nous reste que le titre, mais des auteurs postérieurs ont été plus explicites et ont fait de Djoh'a un être réel sur lequel ils donnent les renseignements suivants.

Un écrivain anonyme dont l'ouvrage est intitulé نزهة الادبا, analysé par Fleischer [3], dit en

1. *Kitâb el Fihrist* ed. Flugel. Leipzig, 1871, 2 v. in-4, t. I p. 213. Il est à remarquer que dans le livre des *Naouâdir*, (Boulaq 1302, in-8, p. 39), Ah'med el Qalyoubi cite plusieurs anecdotes de Djoh'a d'après un certain Hamzah el Meïdâni, qui n'est pas autrement connu.

2. Un des personnages qui dans les contes arabes d'Algérie joue le même rôle que Si Djeh'a avec lequel il est souvent confondu, porte le nom de Bou H'êmar.

3. *Einige bisher wenig oder gar nicht bekannte arabische und türkische Handschriften*, (*Zeitschrift der deutschen morgenlaen-*

parlant de Djoh'a auquel il attribue le prénom d'Abou'l Fadhl (ch. XXII). « Ce Djoh'a (جُحَى appelé parfois جحا par erreur de copiste) avait un esprit malin et de l'entendement et a donné lieu à beaucoup d'anecdotes, ce dont il était fort peu soucieux. Quelqu'un qui ne lui voulait pas de bien lui attribua des récits badins et les répandit sous son nom. Ibrahim (?) dit : Je connaissais Djoh'a comme un homme spirituel, fin et instruit, et tout ce qu'on raconte de lui est supposé. Il avait des voisins avec lesquels il plaisantait et qui plaisantaient avec lui, de telle façon qu'ils lui appliquaient des histoires drôles. Je vais donner de son insouciance une preuve piquante ».

A ces renseignements, on doit joindre ceux que fournit Ibn H'addjah qui aurait été de peu postérieur à Nasr eddin, si l'on admet l'existence de ce dernier [1]. « Quelques uns prétendent que c'était l'homme le plus amusant du monde, mais qu'il y eut de l'hostilité entre lui et les gens et qu'on lui attribua toute espèce d'histoires. D'autres disent que c'était le plus grand étourdi et le plus grand

dischen Gesellschaft, XIV, 1860, p. 527-540 et spéc. 537-538. Fleischer conjecture que l'auteur était égyptien.

1. Ibn H'addjah (*Thimârat el Aourâq*, Boulaq, 1300, hég. in-8, p. 71), cite trois anecdotes qui manquent aux diverses recensions que j'ai pu consulter. Dans la première, Djoh'a sortant du bain y rentre précipitamment pour chercher ce qu'il croit avoir perdu ; dans la seconde, un portefaix se sauve avec un sac de farine ; la troisième a trait au châtiment de sa fille 'Omaïrah par sa mère.

niais »[1]. Les anecdotes où il figure sont en effet de deux sortes : dans les unes, il cache sous une sottise apparente un esprit caustique et narquois ; dans les autres, il nous apparaît comme le niais le plus ridicule.

Les Arabes possédaient d'ailleurs plusieurs types originaux dont la sottise était proverbiale : leurs noms nous ont été conservés, ainsi que quelques uns des traits qu'on leur attribue : Yézid, surnommé Habanneqah (هبنقة) ; Abou Ghabchân des Khoza'a, Rabi'ah el Beka à qui l'on prête une sottise qui se retrouve dans l'*Heptaméron*, Hamzah ben Bidh, Ibn el Djas'as' et El Afqad, contemporains du vizir Ibn el Forat, Behloul, qui vécut réellement à la cour de Haroun er Rachid[2]. La plupart des livres de littérature (كتب الادب) contiennent un ou plusieurs chapitres consacrés à des anecdotes de ce genre, parmi lesquelles nous retrouvons quelques unes des nôtres. J'ai déjà cité le *Thimârat el Aourâq*, écrit dans la première moitié du XVe siècle, mais bien auparavant, l'Espagnol Ibn 'Abd Rabbih, dans le *Kitâb*

1. C'est aussi ce que rapporte El Qalyoubi (*Naouâdir* p. 39), qui le met en rapport avec Abou Moslem el Khaoulâni dans une anecdote qui ne se retrouve pas dans les versions turkes. Le P. Cheïkho, dans ses notes sur le *Medjâni el Adab* dit, sans citer d'autorité que Djoh'a était un homme des Benou Fezârah, surnommé Abou'l Ghas's' et habitant Koufah (t. I, Beyrout 1886, in-12 p. 65).

2. Une réponse de Behloul (le nombre des fous) est attribuée à Djoh'a. Dans un recueil syriaque qu'on trouvera cité plus loin, le même trait est placé à Emèse (Hems).

el *'Iqd el Ferid* [1], et Ibn el Djouzi, dans son *Kitâb el Azkia* [2] en ont inséré un certain nombre. Ce dernier composa même un ouvrage spécial intitulé كتاب الحمقا والمغفلين dont un manuscrit existe à la Bibliothèque Nationale [3]. Il est probable que les « *Plaisanteries des conversations* » (نوادر المحاضرات) de Djemâl eddin Moh'ammed ben Mokarrem el Ans'âri mort en 711 de l'hégire (1311-12 J. C.), appartenaient à cette catégorie d'écrits [4]. Un chapitre du recueil de *Plaisanteries*, composé en syriaque par le célèbre historien Abou'lfaradj Bar Hebrœus, est consacré aux avares ; un autre aux sots [5]. Il en est de même dans le *Mostat'ref* d'El Ibchihi, dont des pages entières ont passé dans la version arabe des *Naouâdir* de Si Djoh'a [6]. Je renvoie encore au tableau comparatif et aux notes qui l'accompagnent.

Il me reste à mentionner les diverses recensions

1. Boulaq, 1293, hég. 3 v. in-4.
2. Boulaq, 1304, hég. pet. in-4.
3. Ancien fonds arabe 1616, supplément arabe 3547. Ibn H'addjah le cite comme une de ses sources. Qaraqouch le Kurde, qui gouverna l'Egypte au temps de Salah' eddin, et dont le souvenir vit encore dans le Karagousse algérien, fut le héros d'une compilation semblable composée en 606 de l'hégire par le Qâdhi du Qaire As'ad el Mammâti, et remaniée en 899 hég. peut-être par Es Soyouti. Un manuscrit existe à la Bibliothèque Nationale ancien fonds arabe N° 4548, intitulé الفاشوش في احكام قراقوش.
4. Cf. Hadji Khalfa, *Lexicon bibliographicum* éd. Fluegel, t. VI. Londres, 1852, in-4, p. 387, N° 14009.
5. Des extraits ont été publiés dans la *Chrestomathia syriaca* de Kirsch et Bernstein, 2e édition. Leipzig, 1832-1839, 3 parties in-8 et reproduits d'après la 1re éd. par Oberleituer, *Chrestomathia syriaca*. Vienne, 1826-27, 2 v. in-8 ; Morales ap. *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, t. XL, 1886, p. 410.
6. Boulaq, 2 v. in-4, 1292, hég.

de ce recueil et les traductions qui en ont été données.

La version turke est la plus complète: on trouvera la liste des éditions faites en Turquie, dans l'appendice joint par M. Decourdemanche à sa première traduction [1]. En Occident, six historiettes ont été publiées dans la *Chrestomathie ottomane* de Dieterici [2], d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Berlin, qui présente une rédaction plus développée que celle des autres versions du même texte.

Une recension arabe, dont on trouvera la table plus loin a été lithographiée à Boulaq, s. d., pet. in-8. Elle se termine par un chronogramme d'après lequel il semblerait que le livre fut composé en 1041 hég. (p.47) [3]. Bien que nulle part cet ouvrage ne s'annonce comme traduit du turk, il est impossible, d'après certains détails, de contester cette origine pour la plus grande partie des histoires qu'il contient [4]. Mais sur quel texte

1. *Les plaisanteries de Nasr eddin Hodja*, Paris, 1876, in-18 p. 107-108

2. Berlin, 1854, in-8, p. 31-38. Elles out servi de base à l'étude de M. Ethé : *Ein türkischer Eulenspiegel*, ap. *Essays und Studien*, p. 234-254.

3. On remarquera à propos de cette date (1041) qu'Ah'med el Qalyoubi qui cite plusieurs anecdotes de Djoh'a mourut en 1069 hég.

4. Divers récits cependant, tels que le Médecin malgré lui, le Voleur et le Rayon de lune, le Rieur et les Poissons, le Mari, la Femme et l'Ecuyer, sans parler des passages empruntés au Mostat'ref, ont été ajoutés par le compilateur, d'après des *sources arabes*.

cette version a-t-elle été traduite ? Elle ne coïncide avec aucune des recensions turkes que nous connaissons : même, dans les passages où le texte turk met en scène Timour-lenk, celui-ci est remplacé par un bey. De même les indications topographiques relatives à quelques points de l'Asie mineure sont supprimées. Si l'on considère qu'à la fin du livre, il existe un certain nombre d'anecdotes contenant des phrases en turk, et qui cependant manquent dans les recensions ottomanes, du moins celles publiées, on est fondé à croire que cette version arabe dérive d'un texte turk assez ancien, remontant à une époque où le prétendu Qâdhi de Sivri-Hissar n'avait pas encore été identifié à Si Djoh'a.

Ce qui tendrait à confirmer cette opinion, c'est que Galland qui a traduit plusieurs anecdotes de ce recueil, dans ses *Paroles remarquables des Orientaux* [1] ne l'a nommé nulle part, et se contente de dire « qu'il a choisi dans deux recueils de bons mots en turc ». Seraient-ils l'original du texte arabe ?

Une autre édition du texte arabe a été publiée à Beyrout sous le titre de قصة جحا, 1890, in-8. Elle renferme moins d'historiettes que celle de Boulaq (145 au lieu de 202) avec laquelle elle

1. A la fin du quatrième volume de la *Bibliothèque Orientale* de d'Herbelot. La Haye, 1777-79, 4 v. in-4.

est, d'ailleurs, en complet accord. Je la désigne dans les notes sous le nom d'Ed. de Beyrout.

Ces anecdotes ont passé en roumain et le nom du héros a été à peine altéré en celui de Nastratin Hogea. Elles ont été mises en vers, en 1853, par Anton Pann, sous le titre de *Nasdravanii le lui Nastratin Hogea* [1].

En 1834, J. Dumoret, qui croyait d'ailleurs que Nasr eddin Hodja était l'auteur du livre qui porte son nom, traduisit d'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale, trois anecdotes dont une seule existe dans le recueil de M. Decourdemanche: dans aucune d'elles, d'ailleurs, le facétieux Qâdhi n'est nommé [2].

La *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies* de 1853 contient la traduction, par M. Mallouf, de six historiettes prises parmi les plus connues et reproduites dans les *Plaisanteries de Nasr eddin Khodja,* publiées par le même auteur à Smyrne en 1854 et réimprimées à Constantinople en 1856 [3].

1. Cf. Gaster, *Literatura populara romana,* Bucharest, 1883 in-12, p. 162-168.
2. *Contes turcs extraits de Nazérétin Khodjah* (sic) : *Journal asiatique,* mai 1834, p. 488-491 : 1. *Les deux Turks, l'Oiseau et le Qâdhi ;* 2. *L'ambassadeur prudent* (Indjilitchaouch, contemporain de Sultan-Mourâd) ; 3. *L'avare et le portefaix.*
3. Sept anecdotes de Nasr eddin sont données dans les *Dialogues turcs-français* de Mallouf. Smyrne, 1854, in-12.

Une série plus complète fut traduite par W. von Camerloher et publiée par le Dr Prelog, sous le titre de *Meister Nasreddin's Schwœnke und Rœuber und Richter* [1]. Mais la principale traduction et la seule qui doive faire autorité, comme la plus complète, est celle que l'on doit à M. Decourdemanche [2], comprenant les anecdotes contenues dans trois manuscrits achetés en Egypte et à Constantinople, la chrestomathie de Dieterici, les mss. 229, 236 et 395 de l'ancien fonds turk de la Bibl. Nationale ; 422, 423 et 424 du supplément, enfin le recueil lithographié à Constantinople. C'est cette traduction que j'ai désignée sous le nom de version turke et que j'ai prise pour base de comparaison dans le tableau comparatif [3].

La version arabe lithographiée en Egypte, n'a jamais été traduite en français, mais les anecdotes qui sont passées en arabe vulgaire d'Algérie ont été souvent reproduites. Pour les traductions je

1. Trieste et Bremen 1857 pet. in-8. C'est d'après cette traduction que M. R. Koehler publia, sur quelques unes des 125 anecdotes qu'elle contient, ses précieuses remarques que j'ai eu maintes fois l'occasion de citer. (Benfey. *Orient und Occident*, t. I. Gœttingen, 1862, in-8, p. 431-448 ; 764-766).

2. En 1876, M. Decourdemanche avait publié la traduction des 125 histoires (126 avec la conclusion), déjà mises en allemand par Von Camerloher : *Les Plaisanteries de Nasr eddin Hodja*, in-18, t. V de la *Bibliothèque orientale elzévirienne* d'E. Leroux.

3. *Sottisier de Nasr eddin Hodja, bouffon de Tamerlan*, Bruxelles, 1878, pet. in-4.

citerai Mornand[1], Fl. Pharaon[2], J. Labbe[3], etc. Les textes ont été publiés en partie par MM. A. Cherbonneau[4], Bel Kassem ben Sedira[5], Machuel[6], Delphin[7] et surtout Alloua ben Yahya[8]. On remarquera que dans ces divers récits, le nom du héros est tantôt Si Djeh'a, tantôt Ben Sekran, Bou Na'as, Bou Kerch, Bou h'emar, mais les historiettes sont les mêmes.

C'est sans doute par les Arabes que le nom de Djoh'a a passé en Italie par la Sicile, et même en Albanie. « Les Siciliens, comme les Italiens des autres provinces ont des personnages bouffons qui

1. *La Vie arabe*, Paris, 1856, gr. in-18, p. 115, *Si Djoh'a et la corde*; p. 116, *Si Djoh'a et le clou*, *Si Djoh'a et le nuage* (cf. el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 39); p. 117, *Si Djoh'a et le pendu*; p. 117-118, *Si Djoh'a et le mueddin*; p. 120, *Si Djoh'a et le collyre*; p. 121-122, *Si Djoh'a ingénieur*; p. 122-123, *Si Djoh'a et son burnous*; p. 123-124, *Si Djoh'a marabout*.

2. *Spahis et turcos*, Paris, 1864, in-18 j., p. 174-176, *Si Djeh'a et le mouton*; p. 177-179, *Si Djeh'a et la mule du cadi*; p. 179-180, *Si Djeh'a et le chaudron*; p. 181-182, *Bou Zebliha et le pot de miel*; p. 182-185, *Bou Na'as et le moueddin*; p. 185-187, *Si Djeh'a et le clou*; p. 187-188, *Si Djeh'a et les explications prolongées*; p. 189, *Bou-Khrouf et son burnous*; p. 190-194, *Si Djeh'a et la fille du cadi de Blida*; p. 194, *la corde au couscouss*; p. 199-200, *Si Azouz et le questionneur*; p. 200-204, *Bou h'emar et l'œuf de bourrique*; p. 204-206, *Le bouillon du bouillon de gazelle*; p. 206-208, *Si Djeh'a ingénieur*; p. 208-210, *Bou Kerch*.

3. *Un mois dans le Sahara*; Lille, 1865, in-8, p. 248-249. *Le bouillon du bouillon de lièvre*; p. 249, *le mendiant*; p. 249-250, *les explications inutiles*.

4. *Exercices pour la lecture des manuscrits arabes*. Paris, 1853, in-8.

5. *Cours pratique de langue arabe*. Alger, 1873, in-12.

6. *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*. Alger, 1880, in-12.

7. *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé*. Paris, 1891, in-12.

8. *Recueil de thèmes et de versions en arabe parlé*. Mostaganem, 1890, in-8.

les amusent fort ; le premier... se nomme Giufà ; c'est du moins sous ce nom qu'il est célébre à Palerme, mais les gens de Trapani l'appellent Giucca, et chose étrange, les Toscans aussi qui ont adopté ce personnage. *Les Albanais disent* Giucha, *avec un* ch *qui se prononce à l'allemande* ou à la grecque »[1]. C'est évidemment le ج arabe (*Giu*, = جُ). L'on ne peut songer à un emprunt fait aux Turks qui ne nomment jamais ce personnage que Nasr eddin Hodja.

C'est également aux Arabes que les Berbères ont emprunté le nom de Si Djoh'a (ou Djeh'a) et les anecdotes qui lui sont attribuées, soit à lui, soit aux êtres similaires (Bou Idhes, Bou K'ondour, Bou Khenfouch, etc.). Quelques-unes ont été publiées en zouaoua par M. Bel Kassem ben Sedira[2] ; j'en ai recueilli d'autres chez les Guelâia du Rif[3], les Qsouriens du Sud Oranais[4] et les Mozabites. La collection que publie aujourd'hui M. Mouliéras d'après un Kabyle des Zouaoua, est la plus complète qui ait paru jusqu'à présent.

En résumé, à la fin du IV[e] siècle de l'hégire, il existait chez les Arabes des recueils de plaisante-

1. Marc Monnier, *Les contes populaires en Italie*. Paris, 1880, in-18 jés., p. 11.
2. *Cours de langue Kabyle*. Alger, 1887, in-12.
3. *Manuel Kabyle*. Paris, 1887, in-12.
4. *Recueil de textes et de documents relatifs à la philologie berbère*. Alger, 1887, in-8.

ries analogues à ceux qu'on composa plus tard en Occident (*Til Ulespiègle, Schimpf und Ernst*, *les sages hommes de Gotham*, *les sept Souabes*, etc.), et qui renfermaient des traits de naïveté tantôt spirituels, tantôt ridicules, parfois obscènes, qu'on retrouve chez tous les peuples et dont il faut peut-être chercher l'origine dans l'Inde. De ces recueils arabes qui fournirent plusieurs chapitres aux auteurs des *Kitâb el Adab*, un seul survécut, et l'on groupa autour de son héros Djoh'a, les anecdotes qui se rapportaient à ceux qu'énumèrent l'auteur du *Fihrist* et d'autres. Au XVe ou au XVIe siècle, ce recueil qui, *par transmission orale*, avait déjà passé en Occident, fut traduit en turk et le principal personnage identifié avec un certain Nasr eddin Hodja, dont l'existence est au moins douteuse. Il semble n'être, en effet, que la personnification de la naïveté, attribuée dans chaque pays à une ville ou à un canton (chez les Grecs Abdère et la Béotie ; en Syrie, H'ems ; en France Saint-Jagu et Saint-Maixent ; chez les Turcs, Sivri Hissar ; chez les Zouaoua, les Beni Djennad). Cette version turke fut maintes et maintes fois remaniée, et l'un des remaniements fut traduit (avec des additions) en arabe vers le milieu du XIe siècle de l'hégire, XVIIe de notre ère. Déjà la tradition orale, peut-être à la suite de la conquête turke, avait porté dans le Maghreb un grand nom-

bre d'anecdotes dont quelques-unes pénétrèrent chez les Kabyles, et qui doivent être jointes à celles que nous possédons dans les recensions écrites.

TABLEAU COMPARATIF

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
1. Sottisier de Decourdemanche. (*Sottisier de Nasr eddin Hodja*).	*Naouâdir de Si Djoh'a.* (Ed. de Boulaq).	
	P. 2. La leçon de calcul.	
	— L'énigme devinée. (1)	
	— La bouteille noyée (2)	
	— L'apprentissage. (3)	
	— Le sot.	I. Si Djeh'a et le maître du moulin. (4)
	— Le bon plaisir de la mule. (5	
	— La marmite.	VIII. Si Djeh'a et la marmite. (6)
	— Les ailes du chameau. (7)	
	P. 3. La porte de la mosquée.	

1. Ed. de Beyrout. (*Qis's'ah Djoh'a*) p. 2.
2. Une version en arabe vulgaire d'Algérie est donnée par Allaoua ben Yahya. *Recueil de thèmes et versions en arabe parlé.* Mostaganem, 1890, in-8, nº XXXIV, p. 16, cf. éd. de Beyrout, p. 2.
3. Ed. de Beyrout, p. 2.
4. Le même recueil (d'Allaoua) renferme une version en arabe parlé, nº LVIII, p. 26 : on la trouve aussi dans l'édition de Beyrout, p. 2.
5. Ed. de Beyrout, p. 2.
6. Cf. une version en arabe parlé ap. Allaoua b. Yahya, *op. laud.* nº XI, p. 5.
7. Allaoua ben Yahya *op. laud.*, nº XLVI, p. 21 ; Ed. de Beyrout, p. 2.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Le gardien trop fidèle. (1) — La place du père. (2) — L'amande. (3) — La maison défectueuse (4) P. 4. La bride. (5) — Les deux têtes.	XXI. Si Djeh'a et le mort assassiné (6)

1. La naïveté de Djoh'a à qui sa mère ordonne de tirer la porte sur lui, et qui, exécutant l'ordre à la lettre, l'arrache de ses gonds et la transporte sur ses épaules (éd. de Beyrout, p. 3,) fournit le sujet d'un épisode de ses aventures dans divers contes. En Sicile : Gonzenbach. *Sicilianische Mœrchen.* Leipzig, 1870, 2 v. in-12, n° XXXVII, Giufà, t. I, p. 251-252 ; en Italie, Pitré. *Novelle popolari toscane.* Florence, 1885, in-12, n° XXXIII. *Giucca matto*, p. 186 ; n° XXXVII, *Il matto*, p. 193, Visenti. *Fiabe Mantovani.* Turin, 1879, n° XLIV. *Il pazzo.* Coronedi-Berti, *Novelle popolari bolognesi.* Bologne, 1874. *La patalocca.* Une version en arabe vulgaire d'Algérie se trouve dans le *Recueil* d'Allaoua ben Yahya, n° LXXXIX, p. 43. Cf. une version indienne et une anglaise tirées du *Sacke full of news*, ouvrage du XVI[e] siècle, citées par Clouston. *The book of the noodles.* Londres, 1888, in-12, ch. IV. *Gothamite drolleries*, p. 97-98, cf. d'autres rapprochements indiqués par Kœhler, ap. *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. V, p. 18 et 266 ; et Pitré. *Novelle popolari toscane*, p. 196, note 5.

2. Ed. de Beyrout, p. 3.

3. Ed. de Beyrout, p. 3.

4. Cf. une version en arabe parlé d'Algérie ap. Allaoua ben Yahya. *Recueil*, n° XXXVIII, p. 17. Ed. de Beyrout, p. 4.

5. Ed. de Beyrout, p. 4.

6 Le texte de Boulaq et celui de Beyrout (p. 4) reproduisent exactement cette histoire de même qu'Ah'med el Qalyoubi (*Naouâdir*, éd. de Boulaq, 1302 hég., in-8 hist. XCV, p. 39) qui la cite d'après Hamzah el Meidani. On trouve quelques variantes dans les diverses recensions de ce conte : en général, c'est Si Djoh'a qui se débarasse d'un mueddin en lui coupant la tête et en enterrant le cadavre auquel sa mère substitue celui d'un bélier, d'où une équivoque plaisante quand la veuve du mueddin

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
CHAP. I.	— Les visiteurs importuns.	VII. Si Djeh'a et ses amis. (1)
1. Un auditoire prompt à la réplique.	— Un auditoire prompt à la réplique. (2)	
2. Fiction légale.		
	P. 5. Djoh'a sellé et bridé.	XXIII. Si Djeh'a et le Qaïd. (3)

vient réclamer son mari, cf. Mornand. *La vie arabe*. Paris, 1856 in-18 jés. p. 117. L'anecdote est aussi attribuée à Bou Na'as et la scène se passe près de la mosquée de Si Bou Djelal à Mascara, (Fl. Pharaon, *Spahis et turcos*. Paris, 1864, in-18 jés. p. 182. Une traduction d'une version Kabyle a été publiée par le P. Rivière. *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*. Paris, 1882, in-18, p. 43. *La tête d'un cheïkh*. C'est aussi un des épisodes du Giufà sicilien (Gonzenbach, *Sicilianische Mœrchen*, n° XXXVII, t. I, p. 252-253). Il en existe une recension russe, mais mêlée à d'autres traits ; cf. Ralston. *Contes populaires de la Russie*. Paris, 1874, in-18 jés., p. 53. *Le fou et le bouleau* ; Clouston. *The book of noodles*, ch. V. *The Silly Son*, p. 152-154.

1. Ed. de Beyrout, p. 4.

2. Mallouf. *Plaisanteries de Khodja Nasr eddin effendi* (sic). *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, t. XIV, 1853, n° I, p. 172 ; Clouston. *Oriental wit and Humour*, p. 66 ap. *Flowers from a persian Garden*. Londres, 1890, in-8. La version arabe algérienne existe dans J. Labbe. *Un mois dans le Sahara*. Lille, 1865, in-8, Allaoua ben Yahya. *Recueil*, n° LXXXIV, p. 40 ; éd. de Beyrout, p. 4.

3. C'est la version kabyle, venue par un intermédiaire arabe, du célèbre fableau où Aristote remplace Djoh'a et Alexandre, le Qâid. La version arabe se trouve non seulement dans le *Naouâdir* et dans l'éd. de Beyrout p. 5, mais aussi dans le *Nefh'at el Yemen* d'Ah'med ech Chirouâni, Boulaq, 1305, hég., pet. in-8, p. 54. Dans cette dernière, Djoh'a n'est pas nommé. La version turke qui manque dans les textes traduits existe dans l'*Adjaïb el Maouaser*, et a été traduite par Cardonne. *Mélanges de littérature orientale*, Paris, 1770, 2 v. in-12, t. I p. 16, et reproduite dans les *Mille et un jours* (éd. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1843, gd. in-8, p. 650). Ce conte est sans doute d'origine indienne : du moins la plus ancienne version existe dans le *Pantchatantra* (trad. Lancereau, Paris, 1870, in-8, L. v) Benfey, (*Pantschatantra*. Leipzig, 1859, 2 v. in-8, t. I, § 187,

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	P. 6. L'oubli d'*in cha Allah*.	II. Si Djeh'a veut acheter un âne. (1)
	— Le chat et la viande.	IV. Si Djeh'a et la viande. (2)
	— L'achat prolongé. (3)	

p. 461), a remarqué que la source est probablement bouddhique, comme l'indique l'aventure du Richi, citée par Hiouen-tsang (cf. *Voyage des pélerins bouddhistes, mémoires sur les contrées occidentales*, trad. Stan. Julien. Paris, 1857-58, 2 v. in-8, t. I, p. 124) d'où dérive une anecdote du *Dasakoumatcharita*. Au Richi qui jouait le principal rôle furent substitués le ministre Vararoutchi qui se laissa raser la tête pour plaire à sa femme, et le roi Nanda qui fut bridé et monté par la sienne. Plus tard, l'anecdote fut transformée d'une manière plus piquante : le vizir qui blâmait son maître de sa passion pour une femme, finit lui-même par céder à ses caprices les plus invraisemblables, et le moraliste fut surpris dans une posture ridicule par celui-là qu'il voulait moraliser. Ce conte n'existe pas dans les versions arabes du *Kalilah et Dimnah* ni dans celles dérivées de l'arabe et du syriaque : c'est cependant de cette langue qu'elle dû passer en Occident, par l'intermédiaire de la *Disciplina clericalis* du juif converti Pierre Alphonse (ch. VII). Elle se retrouve dans les Fabliaux du moyen âge, et la version la plus connue est celle de Henri d'Andeli, cf. le *Lai d'Aristote* dans les *Œuvres* de ce poète éd. Héron. Paris, 1881, p. 1-22, et Montaiglon et Raynaud. *Recueil général de fabliaux*, t. V, Paris, 1883, in-8, nº CXXXVII, p. 243 ; Loiseleur Deslongchamps. *Essai sur les fables indiennes*, Paris, 1838, in-8, p. 50-51 ; Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der Prosa-Dichtung*. Berlin, 1851, in-4, p. 483, note 253.

1. Le *Sottisier* turk (nº LXXVI) donne une autre histoire avec la même morale : le Hodja en allant moissonner son champ a négligé de dire : s'il plaît à Dieu. Il répète ensuite cette formule à tout propos et hors de propos. Cf. une version en arabe vulgaire d'Algérie ap. Allaoua ben Yahya. *Recueil* nº LXXXVI p. 41, et l'éd. de Beyrout p. 6.

2. Ed. de Beyrout p. 6.

3. Ed. de Beyrout p. 6.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	P. 7. Djoh'a deve-nu Dandin. (1)	

1. C'est la seule version orientale connue d'une des scènes d'une comédie de Molière. *George Dandin.* La femme que son mari croyait prendre en défaut en l'empêchant de rentrer, feint de se jeter dans un puits et trouve ainsi le moyen de le mettre dehors et de lui retourner ses reproches. Ce conte existe dans le groupe des versions occidentales du Roman des Sept Vizirs (Les Sept Sages) : c'est l'histoire racontée par le second sage, Lentulus : version latine : *Historia septem Sapientum* éd. Buchner, Erlangen, 1889, in-8, p. 21, *Puteus ; Liber de Septem Sapientibus*, éd. Gœdeke, ap. Benfey, *Orient und Occident* t. III. Gœttingen, 1866, p. 411, histoire du 4e Sage ; en France : Leroux de Lincy. *Roman des Sept Sages de Rome*, Paris, 1838, in-8, p. 35. *Ci est li riche home et sa fame qui lessa chaoir el puis la pierre, et li Sires qui estoit aus fenestres, quida que ce fust elle* ; Gaston Pâris. *Deux rédactions en prose du roman des Sept Sages de Rome.* Paris, 1876, in-8, chap. IV, p. 82 : *Comment le fils de l'empereur fut saulvé de morir pour celluy jour par le moyen du second sage : l'exemple du chevalier, qui pour le péchié de sa femme fut honté quand elle luy ferma la porte, luy cuydans qu'elle fut tombée au puys.* Dans une autre rédaction en prose (id. p. 18), le 3e exemple est mis dans la bouche de Mauquidas. En Italie : D'Ancona, *Il libro dei sette savj di Roma.* Pise, 1864, in-8, p. 33. *Come Lentulus, uno de' sette savj, rivolge lo'nperadore che non faccia morir il figliuolo il quarto di con uno essenpro gli conta d'uno cui la moglie serro fuori di casa, essendo ella caduta in avolterio ; Storia d'una crudele matrigna*, éd. Romagnoli, Bologne, 1862, in-16, n° 48, réimprimé par Roediger. *Libro de'sette savi di Roma*, Florence, 1883, in-8, p. 29 ; *Storia di Stefano, figliuolo d'un imperatore di Roma,* Bologne, 1880, in-16, éd. Rajna, p. 137 ; *Il libro dei sette savi di Roma,* éd. Cappelli. Bologne, 1865, in-16, p. 42 ; — en Hongrie : Teza, *La tradizione dei sette savi nelle novelline magyare.* Bologne, 1864, in-12, p. 119 ; en Bohême, récit du premier sage ; cf. Murko. *Die Geschichte von den Sieben Weisen bei den Slaven.* (Vienne, 1890, in-8, p. 35 ; en Pologne, éd. p. 81, version de Jan z Koszyczek, dérivée du latin) ; en Russie, (en prenant pour base le récit polonais), ibid. Ed. de Beyrout, p. 6.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— L'amant et le mari trompé(1)	

1. Comme le précédent ce conte appartient au cycle de Sindibâd, mais on le trouve dans les recensions orientales. L'origine est indienne : du moins il existe dans l'*Hitopadesa* (trad. Lancereau. Paris, 1 v. pet. in-8, t. II, f. 9 : il s'agit d'un juge et de son fils, au lieu d'un soldat et de son écuyer). Il a passé de là dans les diverses rédactions orientales du Sindibâd-Nâmeh : version syriaque : *Sindbân oder die sieben weisen Meister*, éd. Bœthgen, Leipzig, 1879, texte syriaque, p. 7-8, trad. p. 17-18, — version grecque : (Syntipas), *Fabulæ romanenses græce conscriptae* éd. Eberhardt. Leipzig, 1872, in-12, p. 22-23, — version hébraïque. *Paraboles de Sendabar*, trad. par Carmoly. Paris, 1849, in-12, p. 115 : *L'amant, la femme et l'esclave ; Mischle Sindbad*, éd. Cassel. Berlin, 1888, in-12. f. 9 du texte hébreu et p. 183 de la traduction. (*Holofernes*). — Première version persane. *Touti-Nâmeh* de Nekhchebi ap. d'Ancona, *Il libro dei sette savj di Roma*, p. LVI ; Deuxième version persane : *Sindibâd-Nâmeh* ap. Clouston. *The book of Sindibad*, Glasgow, 1884, in-8, p. 35. — Version arabe : *Qis's'ah Djoh'a*, éd. de Beyrout, p. 7. *Histoire des sept vizirs*, dans les *Mille et Une Nuits*, éd. de Boulaq, 1302 hég., 4 v. in-8, t. III, p. 53 ; éd. de Habicht Breslau, 12 v. in-12, t. XII, 1843, p. 265 ; éd. de Beyrout, 5 v. in-8, t. III, 1889, p. 357. — Version espagnole : *Libro de los Engannos* ap. Comparetti, *Ricerche intorno al libro di Sindibad*. Milan, 1869, in-4, p. 42, *Enxiemplo del senor et del omme et de la muger et el marido de la muger como se ayuntaron todos*. C'est probablement par la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, (t. I, p. 67), que ce conte a passé en Occident : on le retrouve dans le *Lai de l'Epervier*, (éd. G. Pâris. Paris, 1878, in-8, et dans Montaiglon et Raynaud. *Recueil général de fabliaux*, t. V, n° CV, p. 43. *De l'Epervier*). La version allemande des *Gesta Romanorum*, (cf. l'édition d'Oesterley. Berlin, 1872, in-8, p. 208, 228) en contient un remaniement ; un autre existe dans le *Décaméron* de Boccace. (Journée VII conte VI) avec des modifications importantes, soit du fait de la transmission orale, comme le pense M. Pâris, soit plutôt par le fait de l'auteur italien lui-même. La version qu'en a donnée Pogge (*Facéties* éd. Liseux, 2 v. in-12. Paris, 1878, t. I, n° CCLXVII) est également très altérée. (*Callida consilia Florentinæ feminæ in facinore deprehensæ*). On peut citer aussi, parmi les recueils qui renferment ce conte, l'*Elite des Contes* de d'Ouville, (éd.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Le mari surpris. (1) P. 8. Recherche d'un homme. — La tradition. — Pris à son propre piège. — La poule surprenante.	III. Si Djeh'a et la poule. (2)

Brunet. Paris, 1883, 2 v. in-8, t. I, p. 165), cf. d'autres rapprochements dans Loiseleur Des Longchamps. *Essai sur les fables indiennes*, p. 77 ; Keller. *Li Romans des sept Sages*, Tubingen, 1836, in-8, p. CXL ; id. *Dyocletianus Leben*, Quedlinburg, in-8, p. 46 ; Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der Prosa-Dichtungen*, Berlin, 1851, in-4, p. 151 ; Clouston. *op. laud.*, p. 230-232 ; G. Pâris, *op. laud.*, p. 19-21.

1. Nous avons encore là une version d'un des contes du Syntipas, quoique différente pour les détails : la conclusion est d'ailleurs la même. La plus ancienne version se rencontre dans l'Inde, dans le *Souka-Saptati*, *les soixante-dix contes du Perroquet*, cf. la traduction de ce conte, d'après ce texte donné par Lassen dans son *Anthologie sanscrite*, ap. d'Ancona, *Il libro dei Sette Savij di Roma*, p. LVIII-LIX ; — version syriaque : *Sindbân* éd. Bœthgen (où elle sert de conclusion à l'histoire de l'entremetteuse et de la chienne), p. 12-13 du texte, 23-24 de la trad. ; version grecque : *Fabulæ romanenses*, p. 42-43, (id.), version hébraïque : *Paraboles de Sendabar*. tr. Carmoly, p. 85-86, (id.) ; *Mischle Sindbad*, éd. Cassel, p. 270-271 de la trad., f° 8 du texte ; — version persane ; *The Sindibad-Namah, analytical account*, par Falconer. (*The Asiatic Journal*, London, t. XXXVI, p. 13) ; Clouston. *The book of Sindibad*, p. 58, 241 ; *Touti Nameh* de Nekhchebi ap. d'Ancona, *op. laud.*, p. LVII ; — version arabe ; *Mille et Une Nuits*, éd. de Boulaq, t. III, p. 59-60 ; de Breslau, t. XII, p. 297 (cf. éd. de Beyrout, p. 7) ; — version espagnole : *Libro de los Enganos*, éd. Comparetti, p. 44-45. *Enxiemplo de l'omme et de la muger et de la vieja et de la perilla*. Ce conte a passé également dans le recueil de Pierre Alphonse. *Disciplina clericalis* (Paris, 1824, t. I, p. 175).

2. Ed. de Beyrout p. 7.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	P. 9. Djoh'a et le mendiant. — La viande bonne à tout. (1) P. 10. Les nombreuses demandes. P. 11. Le jeûne intempestif. (3) — La faim est le meilleur assaisonnement.	XXII. Si Djeh'a et l'Arabe. (2)

1. Ed. de Beyrout p. 7.

2. Nous avons ici une version kabyle d'un conte très répandu : outre les *Naouâdir* et le *Qis's'ah Djoh'a* (éd. de Beyrout p. 9), on en trouve une version arabe dans le second supplément du *Thimârat el Aourâq* p. 214 (l'anecdote se passe au temps de Hadjdjàdj) ; une version persane nous est fournie par un conte de Livaï publié par Falconer. *Extraits from the persian poets*, (Londres, 1843, in-8), et trad. en français par Garcin de Tassy (*Journal asiatique*, juillet-août, 1843, p. 125). En Occident, nous le retrouvons dans les *Exempla* de Jacques de Vitry (éd. Crane, Londres, 1890, n° CCV, dans les *Contes moralisés* de Nicole Bozon (éd. Meyer et Toulmin Smith). Paris, 1890, in-8, n° 122, *contra maledicos et inicos* ; version latine p. 212-213) ; dans les *Fabliaux* éd. Barbazan et Méon, Paris, 1808, t. II p. 66 ; il existe en Espagne dans la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse (éd. Schmidt ch. XXX p. 76 ; éd. de Paris, t. I ch. XXV, p. 172 et t. II, conte XXIII p. 143), et dans le *Libro de los Enxemplos* ch. CCIV. Cf. aussi Hebel *Erzaehlungen der rheinlaendischen Ausfreundes* (*Saemmtliche Werke*, Karlsruhe, 1832, t. III p. 71) et Butler, *The Common School Speaker*, (Louisville, 1857, p. 57, *Bad news*). Les versions algériennes ont été données par Cherbonneau. *Exercices pour la lecture des manuscrits arabes*, Paris, 1853, in-8. *Les fâcheux préliminaires*, p. 64 du texte, 55 de la traduction ; par Fl. Pharaon, *Spahis et turcos* p. 187 ; Mornand, *La Vie arabe* p. 136-138 ; Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, n° XXXVI. *Le Bédouin et l'avare*.

3. Ed. de Beyrout p. 10.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Le repas de figues. (1)	
	— La viande partagée.	x. Si Djeh'a et ses hôtes. (2)
	— Le mangeur énorme. (3)	
	P. 12. Le mariage. (4)	
	— Moyen de se faire inviter.	ix. Si Djeh'a et les gens qui mangent. (5)
	— Le falouzedj. (6)	
	— La poule à longue vie. (7)	

1. Ed. de Beyrout p. 10.
2. Ibn el Djouzi, dans le *Kitâb el Azkia* (ch. XXII p. 113), rapporte cette anecdote en lui donnant pour héros un certain Mozeyed. Ed. de Beyrout p. 10.
3. Ce conte se trouve déjà dans le *Mostat'ref* d'El Ibchihi (t. I p. 215), d'où il a été reproduit dans le *Cours de littérature* arabe de M. Belkassem ben Sedira (n° 18), et par Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*. Paris, 1869, in-8, p. 319. Ed. de Beyrout p. 10. Une version en zouaoua se trouve dans le *Cours de langue Kabyle* de M. Belkassem ben Sedira n° 79 p. 62 : *Bou 'Abbodh et le marabout*. Une version turke, conservée dans *l'Adjaïb el Measer*, et dans laquelle le personnage est appelé Museiré, a été traduite par Cardonne (*Mélanges de littérature orientale*, Paris, 2 v. in-12, 1770, t. I p. 117. *Le glouton*).
4. Ed. de Beyrout, p. 11.
5. Une version bien plus ancienne existe dans le *Kitâb el 'Iqd el Ferid*, de l'Arabe espagnol Ibn' Abd Rebbih (t. III p. 341). « Un parasite passait près d'une troupe de gens qui déjeûnaient. » « Salut, leur dit-il, bande de coquins. » — « Nous ne sommes pas des coquins, mais des gens honorables. » Alors il replia ses jambes, s'assit près d'eux et leur dit : « Que Dieu vous place parmi les gens sincères et moi parmi les menteurs ». Cf. éd. de Beyrout p. 11.
6. Ed. de Beyrout, p. 11.
7. Ed. de Beyrout, p. 11.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Le chevreau mangé par rancune. — La gourmandise. P. 13. Si Djoh'a et l'émir à table. (2) — Si Djoh'a et l'avare qui voulait ménager son miel. (3) — L'invitation refusée. (4) — Si Djoh'a et la soupe dangereuse. (5) — L'amour pour le Prophète. — L'invitation exagérée. (6)	v. Le chevreau rôti. (1)

1. Nous trouvons encore dans Ibn' Abd Rabbih (*Kitâb 'Iqd el Ferid*, t. III, p. 325) la plus ancienne version de cette anecdote, rapportée d'après El Medaïni. Le fait se serait passé à la table d'El Moghaïrah b. 'Abdallah Eth Thaqefi, gouverneur de Koufah. Galland (*Paroles remarquables des Orientaux* p. 466), l'attribue à un Arabe du désert mangeant avec un Khalife d'après Djami (c. VI), cf. *Beharistân* édition de Schlechta-Wssehrd, Vienne, 1846, p. 62-63 du texte, 73-74 de la traduction ; elle a été reproduite par Daumas. *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, Paris, in-18 jés., 1858, p. 53, et Machuel. *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 185.

2. Ed. de Beyrout, p. 11.

3. Ech Chirouâni, *Neh'at el Yemen* p. 6 ; Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé* p. 230 ; éd. de Beyrout p. 11

4. Ed. de Beyrout p. 11.

5. Ed. de Beyrout p. 12.

6. Cette répartie est attribuée à Ibn el Mokaffa, le traducteur arabe du *Kalilah et Dimnah* par Ibn 'Abd Rabbih (*Kitâb el 'Iqd el ferid*, t. III p. 227).

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Le chrétien peu scrupuleux. P. 16. Si Djoh'a, sa femme et l'amant. (1) — Si Djoh'a, sa femme et l'amant qui mange une aubergine. (2) — L'hôte éconduit. (3)	xv. Si Djeh'a et le chrétien.

1. Ed. de Beyrout p. 15.
2. Ed. de Beyrout p. 15.
3. C'est une version orientale du conte des *Deux Perdrix* qu'on retrouve dans un fableau français : A. de Montaiglon et Raynaud, *Recueil général des fabliaux*, t. I. 1872, n° XVII p. 188, *Le dit des Perdriz ;* Bartsch. *Chrestomathie de l'ancien français*, Leipzig, 1884, in-4, p. 209-302. *Li Fabliau des perdris* (Les perdrix sont déjà mangées par la femme du vilain, quand elle fait croire à son mari que le chapelain les emporte). Ce fableau a été imité par D'Ouville, *Elite des contes*, t. I, p. 175, *D'une servante qui mangea deux perdrix dont par une subtilité elle s'excusa ;* il a passé dans nombre de contes populaires : Chapelot, *Contes balzatois*, Angoulême, 1871, p. 12 ; Sébillot, *Littérature orale de la Haute Bretagne*, Paris, 1881, pet. in-8, p. 137 ; Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris, 2 v. in-8. s. d. t. II. n° LXXXIV p. 348. *Les deux perdrix ;* Braga, *Contos tradicionaes do povo portuguez*, Porto, s. d. 2 v. in-12, t. I, n° 117. *As orelhas do Abbade* (conte des Açores) ; *Sobremesa y Alivio de Caminantes*, éd. Ribadeneyra, conte LI p. 181 ; Zapata, *Facezie, motti e burle* p. 36 ; *Passatempo di curiosi*, p. 22. Dans d'autres versions, les perdrix sont remplacées par des poulets : Pauli, *Schimpf und Ernst*, éd. Simrock, Heilbronn, 1876, in-12, n° 292, p. 224. Grimm, *Kinder-und Hausmaerchen*, Berlin, 1880, in-8, n° LXXVII, p. 306. *Die Kluge Grethel.* Dans un conte de Désaugiers, transformé ensuite en pièce de théâtre, sous le titre de « *le Dîner de Madelon* », il s'agit d'une oie à la place de poulets (*Revue des Traditions populaires*, Janvier 1890, p. 32). cf. aussi E. Duméril, *Etudes sur quelques points d'archéologie et d'histoire littéraire*, Paris, 1862, in-8, p. 473. La source de

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	P. 17. La tête de mouton et les têtes des bienheureux. (1) — La tête sans yeux ni oreilles. — Refus d'inviter. — Maigre invitation. — Les apparences sont souvent trompeuses. — Refus de partager une poule. (3) P. 18. Les dattes et les noyaux. (4) — Visite au père de Djoh'a. (5) — Djoh'a et l'avare qui refusait de l'inviter. (6)	XVII. Si Djeh'a et la tête de brebis. (2)

cette anecdote paraît être le conte du Pilon, qu'on retrouve dans l'île de Ceylan (*Orientalist*, 1884, p. 38, cité par Cosquin, *op. laud.* p. 350) ; dans l'Inde méridionale : Natesa Sastri, *Folklore in Southern India*, Bombay, 2 v. 1884-1886, t. I. nº XI. C'est dans l'Inde que Beschi a sans doute trouvé la version qu'il a insérée dans la 8e aventure du Gourou Paramarta (*Le Pantchatantra ou les cinq ruses*, Paris, 1872, in-8, p. 326). Ed. de Beyrout, p. 15.

1. Ed. de Beyrout, p. 14.
2. Une version en arabe vulgaire, où Si Djoh'a n'est pas nommé, est donnée par Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 208-209 ; éd. de Beyrout, p. 14.
3. Ed. de Beyrout, p. 14.
4. Ed. de Beyrout, p. 14.
5. Ed. de Beyrout, p. 14.
6. Il en existe une version en arabe vulgaire d'Algérie ap.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Djoh'a mangeant avec sa femme. (1) — Fermer la porte et apporter à manger. (2) — Djoh'a cherche à se faire inviter. (3)	
3. Déménagement inattendu.	— Déménagement inattendu.	xxxi. Si Djeh'a et le voleur. (4)
4. Leçon d'architecture.		
5. Gosier altéré court à l'eau (5)		
6. Les crêpes battues.	P. 4. Les crêpes battues. (6)	
7. Bénéfice espéré d'une fâcheuse visite.		
8. Leçon de botanique.		
9. Prendre est facile, s'échapper	P. 19. Prendre est facile, s'échap-	

Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 170. Ed. de Beyrout, p. 14.

1. Ed. de Beyrout, p. 14.
2. Ed. de Beyrout, p. 14.
3. Ed. de Beyrout. p. 14.
4. Cf. Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel*, dans ses *Essays und Studien*, Berlin, 1872, in-8, p. 241-242. La plus ancienne version existe en syriaque dans le *Livre des plaisanteries* composé par Bar Hebraeus, cf. Kirsch und Bernstein, *Chrestomathia syriaca*, Leipzig, 1832-36, 3 part. in-8, 1re partie, p. 3-4 ; Oberleitner, *Chrestomathia syriaca*, Vienne, 1826, 2 v. in-8, t. I, p. 23. Ed. de Beyrout, p. 16.
5. Cf. Clouston *The book of Noodles*, p. 91-92.
6. Ed. de Beyrout , p. 5.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
l'est moins.	per l'est moins. (1)	
10. Songeur déçu.	P. 4. Songeur déçu. (2)	
11. Contrat sans portée n'est point à rompre.		
12. L'arbre à fromage.		
13. Dans les nombreuses affaires est le bénéfice.	P. 11. Dans les nombreuses affaires est le bénéfice.	
14. La cigogne transformée.	P. 19. La cigogne transformée. (3)	
15. Nécessité de l'expérience.		
16. Un mélomane. (4)		
	P. 26. Remercîments aux grenouilles qui lui renvoient son âne.	

1. Ed. de Beyrout, p. 17.

2. Ed. de Beyrout, p. 4. Ibn 'Abd Rabbih rapporte dans le *Kitâb el 'Iqd el Ferid* (t. III, p. 314), d'après H'ichâm ben H'asan, la même anecdote d'une façon un peu différente : c'est un sot qui va consulter Ibn Sirin, auteur d'un traité célèbre d'oneiromancie, sur un rêve analogue. Cf. dans Clouston, *The book of Noodles*, p. 93-94, une comparaison de cette anecdote avec un conte irlandais (*L'Irlandais et le pape*) et un conte danois.

3. Cf. la même anecdote dans Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 63 ; Ed. de Beyrout, p. 16.

4. El Ibchihi, dans le *Mostat'ref* (t. II, p. 306) rapporte une réponse analogue d'un parasite qui déclarait préférer parmi toutes les sourates du Qorân, celle de *la Table*, cf. aussi Clouston, *The book of Noodles*, p. 93, note I.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	P. 28. Djoh'a meurt sans être rassasié.	
17. Les plaisants devinés.	P. 29. Les plaisants devinés.	xliv. Si Djeh'a et les tolbas. (1)
18. Les approches du jugement dernier.	P. 15. Les approche du jugement dernier.	xxxii. Si Djeh'a et le jour du jugement. (2)
19. Un Juif adroitement dépouillé.	P. 22. Un Juif adroitement dépouillé.	xx. Si Djeh'a et le Juif. (3)
20. Où sont les lunes passées. (4)	P. 9. Où sont les lunes passées.	
21. C'est aux épau-	P. 23. L'habit	

1. Une version en arabe vulgaire d'Algérie est donnée par Gourliau. *Cours graduel d'arabe parlé*, Miliana, 1889, in-8, p. 208. Ed. de Beyrout, p. 23.

2. J'ai donné, de ce conte, une version en dialecte des K'çour du Sud Oranais (*Documents relatifs à la philologie berbère*, Alger, 1887, in-8, p. 37-38). Une version en arabe vulgaire existe dans Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 234, Cf. aussi Clouston, *Popular Tales and Fictions*, Edimbourg, 2 v. in-8, 1887, t. II. p. 35, note I. Ed. de Beyrout, p. 13.

3. Cf. Ed. de Beyrout, p. 19. Kœhler, *Nasr eddin's Schwœnke* (*Orient und Occident*, t, I, p. 43). Cette anecdote existe aussi dans le Poitou, le juif est remplacé par un curé : Lacuve, *Les cent Ethius* (Les cents écus). *Revue des traditions populaires*, mars 1891, p. 143. Cf. la XX[e] nouvelle de Sabadino delle Arienti, *Le bourgeois et le notaire*, et les *Patrañas* de Timoneda ap. Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der Prosa-Dichtungen*, p. 271. Un épisode d'un conte allemand (Grimm, *Kinder-und Hausmærchen*, Berlin, 1880, pet. in-8, n° VII. *Der Gute Handel*) nous présente un Juif perdant de la sorte ce qu'il a prêté à un paysan.

4. Cette plaisanterie a passé en Nubie, cf. Reinisch. *Die Nuba-Sprache*, Vienne, 2 v. in-8, t. 1, p. 179. Dans l'île de Sylt, on dit que les étoiles sont découpées dans d'anciens soleils, cf. Müllenhoff. *Sagen, Märchen und Lieder aus Schleswig-Holstein*, Kiehl, 1845, in-8, p. 359. Cf. aussi Koehler, *Nasr eddin's Schwœnke* (*Orient und Occident I.* 433). Ed. de Beyrout, p. 8.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
lettes qu'on présente les armes. 22. Avantages d'une éducation religieuse. 23. A chicaneur, chicaneur et demi. 24. Dis-moi ce que tu manges, je dirai ce que tu es. 25. Conseil médical fondé sur l'expérience. (2) 26. Mieux vaut petit inconvé-	fait le moine. (1)	

1. Cf. St. Prato : *Quelques contes littéraires dans la littérature populaire* I (*Revue des traditions populaires* mars 1889, p. 167) et les notes ; Kirchhof, *Wendunmuth*, t. I, p. 122 ; Pauli, *Schimpf und Ernst*, p. 416 ; Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel*, p. 242 ; Mallouf. *Plaisanteries de Nasr eddin*, III, p. 72 ; une autre version kabyle a été donnée par Belkassem ben Sedira, (*Cours de langue Kabyle*, Alger, 1887, p. 148, *Djeh'a et le qaïd*). Une version persane a été publiée par Gladwin, *Persian monshee*, Paris, 1840, t. I, n° 63. Une version arabe d'Algérie se trouve dans Fl. Pharaon, *Spahis et turcos*, p. 208 : le héros se nomme Bou Kerche et la scène se passe à Blidah ; Ed. de Beyrout p. 20 ; une version italienne existe dans Sercambi, *Novelle*, Bologne, 1870, n° 9 ; Crane, *Italian popular tales*. Londres, 1885, p. 296 et 380, la version sicilienne est fournie par un épisode du conte de *Giufa* (Gonzenbach, *Sicilianische Maerchen* t. I, n° XXXVII, p. 258-259), Agostino Longo, *Aneddotti siciliani*, Catane 1845, n° 22 et Pitre *Fiabe, novelli e racconti popolari siciliani*. Palerme, 1875, t. III, n° 190, etc.

2. Dans l'anecdote traduite par Galland (*Paroles remarquables des Orientaux*, p. 461) c'est un homme de Sivri Hissar qui conseille à un autre de se faire arracher un œil comme lui-même s'est fait arracher une dent.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
nient que grand dommage.		
27. Enigme bien devinée.	P. 7. Enigme bien devinée. (1)	
	P. 32. Riposte sur la soupe trop chaude. (2)	
28. La lune tirée du puits.	P. 34. La lune tirée du puits. (3)	
29. Ablution restituée.		
30. Réflexion sur le mariage.		
31. Avis confidentiel d'un vendeur trop consciencieux.	P. 24. Avis confidentiel d'un vendeur trop consciencieux(4)	
32. Avantage obtenu d'une prière.	P. 27. Le rayon de lune. (5)	

1. Ed. de Beyrout, p. 9.

2. Cf. Clouston, *Oriental wit* ap. *Flowers from a persian garden* p. 69-70. Ed. de Beyrout p. 24.

3. Cf. Clouston, *The book of noodles* p. 92 ; une version en arabe d'Algérie est donnée par Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé* p. 213; éd. de Beyrout p. 25. Le conte existe plus ou moins modifié en Allemagne : Cf. Meier, *Schwæbische Volkssagen* p. 361, et d'autres rapprochements indiques par Kœhler, *Nasr eddin's Schwaenke.* (*Orient und Occident* I. 443), auxquels il faut ajouter une version persane (Mme Dieulafoy, *Tour du monde* t. XLIX, 1885, n° 1257 p. 51) Kœhler cite entre autres l'aventure de Claus Narr, et celle d'un paysan croyant que son âne avait avalé la lune qu'il avait vue dans un ruisseau, et le tuant pour la retrouver.

4. Dans la version arabe de Boulaq et de Beyrout (p. 21), le turban est trop long.

5. Cf. Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel*, p. 243. C'est le conte célèbre du voleur qui se laisse persuader de descendre à cheval sur un rayon de lune, cf. *Kalilah et Dimnah*, éd. de Boulaq, 1249, hég. in-4, p. 25 ; éd. de Sacy, Paris, 1816, in-4,

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
33. La sauce de canard.	P. 19. La sauce de canard. (1)	
34. Un planteur d'ail prévoyant.		
35. Les poussins en deuil.	P. 14. Les poussins en deuil. (2)	

p. 24. (*Biographie de Bouzourdjemhir par Barzouyeh*) ; trad. russe d'Attaï et Riabnin, *Kniga Kalilah i Dimnah*, Moscou, 1889, p. 46 ; Guidi, *Studii sul testo arabico di Calila è Dimna*, Rome, 1873, in-8, p. 18. Une autre version arabe existe dans le *Thimârat el Aourâq* p. 75. Ce conte a passé en grec : Aurivillius, *Prolegomena ad librum Stephanitès*, Upsala, 1780, in-8, p. 33 ; réimprimé par Puntoni à la suite du *Directorium* de Jean de Capoue p. 318 : Puntoni, *Stephanitès kai Ikhnélatès*, Rome, 1889, in-8, p. 33 (et en note, la variante tirée des manuscrits du Vatican n° 949) ; — en latin : Baldo, *Alter Aesopus* f. VI, *De fure qui radium lunæ equitat* ap. E. Duméril, *Poésies inédites du moyen âge*, Paris, 1854, in-8, p. 222 ; Raymond de Béziers, cité dans les notes de l'ouvrage précédent p. 222 note 2 ; Wright, *Selections of latin stories*, Londres, 1842, in-8, n° XXIII p. 24 ; Pierre Alphonse, *Disciplina clericalis* éd. Schmidt, Berlin 1827, in-4, p. 70 ; Jean de Capoue, *Directorium humanae vitae*, éd. Puntoni, Pise, 1884, in-8, p. 24 ; Oesterley, *Gesta Romanorum*, Berlin, 1872, in-8, ch. 136 p. 490 : *Quod vigilare debet pastor animantium* et notes p. 734 ; en italien : *Del governo de' regni*, Bologne, 1872, in-12, p. 8 ; en allemand, *Buch der Weissheit der alten Weisen*, Strasbourg, 1545, sect. 6; en français : Legrand d'Aussy. *Fabliaux* III, 253. *Du voleur qui voulut descendre sur un rayon de lune* ; *Violier des histoires romaines*, éd. Brunet, Paris, 1854, in-12, ch. CXIV, *Comment le pasteur des âmes doit veiller*. Ce conte existe aussi en persan : Malcolm, *Sketches of Persia*, l. 144 (version extraite de l'*Iyâri danich*, cf. aussi De Sacy, *Notices et extraits des manuscrits* t, IX. 1ère partie p. 397), cf. Loiseleur Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes*, Paris, 1838, in-8, p. 62, note 3 ; Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der Prosa-Dichtungen* p. 484, note 262 a ; Benfey, *Pantschatantra*, t. I § 17, p. 77-76 ; Kœhler, *Nasr eddin's Schwænke* (*Orient und Occident*, t. I p. 242-243) ; Gaster, *Literatura populara romana*, Bucharest 1883, in-12, p. 166.

1. Ed. de Beyrout, p. 17.
2. Ed. de Beyrout, p. 14.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
36. Plaisante explication de la dispersion des hommes.		
37. Un mort craintif.	P. 5. Un mort craintif. (1)	
38. Effet singulier d'un coup de vent.	P. 3. Effet singulier d'un coup de vent. (2)	
39. Quiproquo.	P. 10. Quiproquo(3)	
40. Excuse tirée d'une échelle.	P. 14. Excuse tirée d'une échelle. (4)	
41. Le comput du pot.	P. 5. Le comput du pot. (5)	
42. Ce que Dieu fait, l'homme ne peut le défaire.		
43. Qui diffère de prendre reste les mains vides.		

1. Ed. de Beyrout, p. 5. J'ai recueilli une version de ce conte en dialecte mzabite.

2. Une version kabyle est donnée par Belkassem ben Sedira. *Cours de langue Kabyle*, n° XVII. *Le voleur et le maître du potager :* Si Djoh'a n'est pas nommé; Hanoteau et Letourneux. *La Kabylie et les coutumes Kabyles*, Paris, 1873, 3 v. in-8, t. III, p. 233. Une version en arabe vulgaire d'Algérie, présentant quelque différence existe dans Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 239. Cf. aussi éd. de Beyrout, p. 3. Les anecdotes citées par M. Clouston. *The book of Noodles*, p. 10-11) appartiennent à une autre série dont nous trouvons le type dans le fableau de Guérin : *Du Provoire qui mangea les meures*. (Montaiglon et Raynaud. *Recueil de fabliaux*, t. IV, 1880, n° 92, p. 52 ; et t. V. Paris, 1883, n° 113, p. 37. *Do Preste qui manja mores*).

3. Ed. de Beyrout, p. 9.

4. Ed. de Beyrout, p. 12.

5. Ed. de Beyrout, p. 5.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
44. Nul ne résiste à l'attrait du gain.		
45. Chacun croit que les autres s'occupent de lui.		
46. Qui paie a le plaisir. (1)		
47. Cadeau de paysan coûte cher.	P. 29. Cadeau de paysan coûte cher.	XVIII. Si Djeh'a et la sauce du lièvre (2)
48. Plaisante remarque sur la lune du Beïram.	P. 22. Plaisante remarque sur la lune du Beïram. (3)	
49. A dénonciateur mauvais accueil.		
50. Leçon de politesse.	P. 27. Leçon de politesse.	
51. A moquerie front d'airain.		
52. A juge naïf réponse maligne.		
53. Un coq peu perspicace.	P. 20. Un coq peu perspicace. (4)	

1. Cette anecdote se retrouve presque textuellement dans un des épisodes du conte sicilien de Giufà (Gonzenbach, *Sicilianische Mærchen*, t. I, nº XXXVII, p. 60).

2. Ed. de Beyrout, p. 23. Mallouf. *Plaisanteries de Nasr eddin*, V, p. 73-74 ; cf. une version arabe d'Algérie ap. J. Labbe. *Un mois dans le Sahara*. p. 248 ; Fl. Pharaon, *Spahis et turcos*, p. 204. (Le lièvre est remplacé par un quartier de gazelle). Il a passé du turk en persan, où il est question également d'une gazelle, cf. Mme Dieulafoy, *La Perse, la Chaldée et la Susiane*, *Tour du monde*, 1885, t. I, nº 1257, p. 90. En Italie, cf. St. Prato, *Un conte populaire de Côme* (*Revue des Traditions populaires* novembre 1887).

3. Ed. de Beyrout, p. 19.

4. Ed. de Beyrout, p. 17.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
54. Un passeur arrangeant.	P. 10. Un passeur arrangeant.	XI. Si Djeh'a et les dix aveugles.
55. Ce qui est différé n'est pas perdu.	P. 14. Ce qui est différé n'est pas perdu. (1)	
56. Tout exemple n'est pas bon à suivre.		
57. Une longue station.	P. 14. Une longue station. (2)	
58. La fortune du pot.	P. 31. La fortune du pot.	
59. Moyen d'accouchement ignoré des sages-femmes.	— Moyen d'accouchement ignoré des sages-femmes. (3)	
60. Qui conseille plaide pour son saint.		
CHAP. II.		
61. Avantage d'un bon avis.	P. 26. Avantage d'un bon avis.	XXV. Le navet. (4)

1. Dans la version arabe de Boulaq et de Beyrout, (p. 12), c'est un Kurde dont le bœuf est battu ; dans la version turke, c'est un Turk.

2. Cf. Beroalde de Verville. *Moyen de parvenir*. Paris, in-18 jés., ch. XXXIX. *Passage*, (réponse du compère Bonin) ; Kœhler. *Nasr eddin's Schwaenke*. (*Orient und Occident*), cite Bebel. *Facetiæ*, t. III, et une aventure semblable de Claus Narr. Ed. de Beyrout, p. 12. Tallemant des Réaux. *Historiettes*. Paris, 1840-1861, 10 vol. in-12. t. X, p. 174.

3. Ed. de Beyrout, p. 24.

4. Dans la version turke, le prince cité est Timour, et il s'agit de figues substituées à des coings. De Hammer. *Histoire de l'empire ottoman*, t. II. Paris, 1835, in-8, note XXVIII, p. 464 rapporte la même anecdote sous deux formes : la première fois, il s'agit de figues ; la seconde, de concombres, cf. une version différente d'après Cantemir, De la Croix et Flogel ap. Kœhler. *Nasr eddin's Schwaenke*. (*Orient und Occident*, I. 441-442) : elle se rapproche d'une nouvelle de Sacchetti citée

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
62. Les oies de Tamerlan. (1)		
63. Moyen d'effrayer un conquérant. (2)		
64. Le bœuf substitué au cheval.		
65. Moyen de préserver ses vêtements de la pluie.		
66. Musique délicate réclame le silence.		
67. De maladie le médecin tire profit.		

dans Dunlop-Liebrecht. *Geschichte der Prosa-Dichtungen*, p. 257 et 491. Elle aurait eu pour héros un Juif et l'empereur Hadrien, dans un récit hébraïque trad. par Hurwitz. *Sagen der Hebræer, aus den Schriften der alten hebræischen Weisen*. Leipzig, 1826, p. 69 : la scène se passe en Galilée, et celui qui reçoit les figues sur la figure, se félicite de n'avoir pas apporté des coings. Dans les contes de d'Ouville, l'anecdote est attribuée aux gens d'une ville du Bas-Languedoc offrant des figues au lieu de pommes de pin. (*L'élite des contes*, t. I, p. 48), et mêlée à une naïveté que j'ai entendu mettre sur le compte des femmes de Fraimbois, reçues par le duc de Lorraine Léopold : celle-ci se trouve déjà au XVI[e] siècle dans le *Moyen de Parvenir* de Béroalde de Verville et dans un conte picard. (Carnoy. *Les aventures d'un petit garçon*, ap. *Mélusine*, t. I, vol. 279-280).

1. Cf. Boccace, Décameron, VI Journée hist. 4 ; Timoneda, *Alivio de Caminantes*, Part. I, n° 45 ; Bidermanni, *Utopia*, I. VI, ch. 18 ; Borgnet, *Légendes namuroises*, Namur, 1837, p. 215. (Jésus et S. Pierre) cit. par Dunlop-Liebrecht. *Geschichte der Prosa-Dichtungen*, p. 237 et 490 ; Kœhler. *Nasr eddin's Schwaenke* (*Orient und Occident*. I. 442).

2. La version publiée par Dieterici, *Chrestomathie ottomane*. Berlin, 1854, in-8, *Histoires de Si Djoh'a* I. p. 31-32, d'après un manuscrit de Berlin, est plus détaillée. Cf. aussi Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel*, p. 244.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
68. Leçon de cosmographie. 69. Réponse adroite d'un faiseur de miracles embarrassé. 70. Question de cérémonial. (2) 71. L'exemple du riche n'est pas pour le pauvre. (3)	— Leçon de cosmographie. (1)	

1. Dans la version arabe, le récit est tronqué : il ne s'agit plus, comme dans la version turke, du sultan Seldjouqide Ala eddin et des trois moines chrétiens, mais d'un individu qui se fait passer pour infaillible. Les questions posées sont au nombre de deux : Où est le centre de la terre ? Combien y a-t-il de poils à ma barbe? — La troisième (quel est le nombre des étoiles ?) n'existe que dans la version turke. J'ai étudié dans l'introduction de mon *Loqmân berbère* (Paris, 1890, in-12, p. LIX et LXIII) une série de ce genre, cf. aussi Kœhler, *Nasr eddin's Schwænke*, (*Orient und Occident* I, p. 440-441). La 1re question se trouve dans le roman de Til Ulespiègle : c'est la 3me posée par le recteur : ch. XXVIII, *Comment Ulespiègle à l'Université de Prague en Bohême dispute avec les étudiants et l'emporte sur eux.* (*Les aventures de Til Ulespiègle* trad. Jannet, Paris, 1867, in-16, p. 50); dans l'*Elite des contes* de d'Ouville (t. I p. 184, *d'un seigneur de village et de son meunier*), et dans le conte portugais de *Dom Simão* (Braga, *Contos tradicionães do povo portuguez*, Porto, 2 v. in-12 no CLX, t. II, p. 86, d'après Trancoso, *Contos e Historias*). Une dispute analogue est attribuée dans la littérature populaire roumaine, à un hodjà et un personnage du nom de Cacavela cf. Gaster, *Literatura populara romana*, p. 167.

2. Dans Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, p. 463, la scène est placée à Samarqand.

3. Cette anecdote, dans le texte turk, a pour héros trois individus, l'un de Sivri-hissar, le second de Merz-houm, le troisième de Tach Guetcher. Dans une note (p. 64), M. Decourdemanche estime que ce récit prouve « que l'auteur était bien de Sivri-hissar : il s'y révèle en effet, dit-il, un sentiment de

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
72. Le rieur et les poissons. (1)		
73. Une dispute nocturne.	— Une dispute nocturne. (2)	

jalousie de clocher d'une trop âpre saveur pour être inspirée par un littérateur ottoman uniquement occupé à composer un recueil de plaisanteries ». Malheureusement pour cette opinion l'anecdote existait avant l'époque supposée où aurait vécu, Nasr eddin : On la trouve dans le *Thimârat el Aourâq* d'Ibn H'addjah (p. 76). Elle est attribuée, d'après El Asma'ï, le contemporain de Haroun er Rachid, aux Benou Ghaffâr et à un sot qui naviguait avec eux. Après s'être répandue dans le monde musulman, elle a été localisée dans un coin d'Anatolie.

1. C'est le même sujet que la fable de La Fontaine qui porte ce titre (L. VIII f. 8). Elle avait été traitée avant lui par Athénée, *Deipnosophistœ*, L. VI, ch. 6, qui attribue ce mot au poète Philoxène à la table de Denys le tyran ; Abstemius, f. 118 *De viro de morte patris sciscitante* ap. Nevelet, *Mythologia aesopica*, Francfort, 1610, pet. in-4, p. 584 ; Folengo, *Histoire macaronique de Merlin Coccaie*, L. XV, p. 253-254, éd. Jacob ; Guillaume Bouchet, *Serées*, éd. Roybet, Paris, 5 v. in-12, VI Serée ; *La Floresta Spagnuola*, Lyon, 1600, in-12, p. 282 ; G. Chappuis, *Facétieuses journées*, Paris, 1583, in-8, V. journée, nouv. 9 ; S. May, *Fabulario*, Valence, in-8, 1613, p. 56 ; *Thrésor des récréations*, 1611, p. 213-216, *D'un compagnon qui demandoit aux poissons qu'on apportoit à table nouvelle de son père qui étoit noyé ; Divertissement curieux de ce temps*, Lyon, 1650, in-12, p. 22-23, *Plaisanterie d'un bouffon et des poissons ; Democritus ridens*, Amsterdam, 1655, in-8, p. 146, *Stratagema parasiticum ; La lecture divertissante*, Paris, 1657, in-8, p. 37, *Plaisanterie d'un bouffon et des poissons*. Après La Fontaine, le même sujet a été traité par Le Jay (*Bibliotheca rhetorum*, Paris, 1725, in-8), t. I, 755 ; Desbillons, *Fabulæ aesopiae*, Paris, 1778, in-12, L. VIII, fable 10, *Parasitus et pisciculi* ; cf. Guillaume, *Recherches sur les auteurs dans lesquels La Fontaine a pu trouver le sujet de ses fables*, Besançon, 1822, in-8, p. 47 ; Robert, *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, Paris, 1825, 2 v. in-8, t. II, p. 131 ; *Œuvres* de La Fontaine, éd. Regnier, t. II, Paris, 1884, p. 248.

En Orient, cette fable se trouve dans le *Kitâb el 'Iqd el Ferid* d'Ibn 'Abd Rabbih (t. III, p. 338) : la scène se passe à Médine.

2. Cf. Clouston, *Oriental wit and humour* (*Flowers from a persian garden*), p. 69. La rédaction dont le texte est donné

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
74. Toute plaisanterie a des limites.		
75. Nouvelles de l'autre monde.	P. 25, 20. Nouvelles de l'autre monde. (1)	
76. Nécessité d'invoquer la Providence.	P. 46. Nécessité d'invoquer la Providence.	II. Si Djeh'a veut acheter un âne. (2)
77. Calembourg astronomique.		
78. Un mari attentif. (3)		
79. Un mari docile.		
80. Qui demande du savon ne se sent pas propre.	P. 28. Le corbeau et le savon.	XXVI. Le corbeau. (4)
81. Moyen d'améliorer une voix défectueuse.	P. 3. Moyen d'améliorer une voix défectueuse. (5)	

par Dieterici (*Chrestomathie ottomane*, p. 37), et la traduction par Ethé (*Ein türkischer Eulenspiegel* ap. *Essays und Studien* p. 247-248) est plus développée.

1. Cf. éd. de Beyrout p. 18, 22, et un épisode des aventures du Gourou Paramarta (ap. Dubois *Pantschatantra*, p. 309 et 319). Faut-il rappeler que la maxime du conte tamoul a fourni le refrain d'une ballade des *Poèmes incongrus* de Mac-Nab? La version arabe donne séparément les deux anecdotes réunies dans la version turke.

2. Une version arabe en dialecte d'Algérie existe dans le *Recueil* d'Allaoua ben Yahya n° LXXXVI p. 41. L'histoire diffère dans le recueil turk, mais la moralité et son application sont les mêmes.

3. Cf. Clouston *The book of noodles*, p. 90.

4. Cf. Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel* (*Essays und Studien* p. 242). J'en ai recueilli une version en zénaga. Un autre en arabe vulgaire se trouve dans Machuel. *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 197-198, éd. de Beyrout p. 23.

5. Il existe une version arabe d'Algérie dans le *Recueil* de Allaoua ben Yahya. n° XXVI p. 12.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
82. La sueur de nègre.		
83. Exemple du respect dû à Dieu.		
84. La laitière et le pot au lait.		XXXIX. La pastèque. (1)

1. Cette plaisanterie est répandue dans un grand nombre de littératures populaires. En France, elle est attribuée à un habitant de S. Maixent dans le Poitou (cf. *Mélusine* t. II, 1884-85 col. 423) ; de Fraimbois en Lorraine : (Adam, *Les patois lorrains*, Nancy, 1881, in-8, p. 485. *L'û de polain*) ; de Plessala, en Haute-Bretagne (Sébillot, *Contes des paysans et des pêcheurs*, Paris, 1881, in-18, jés. n° XLVIII, *La citrouille*) ; dans le Languedoc (L. Lambert, *Contes populaires du Languedoc, Revue des langues romanes*, mai-juin 1888, *Lou Goujat*, p. 234-238) en Belgique, aux environs de Dinan (cf. A. Harou, *Facéties des copères de Dinant.* IV *L'œuf de poulain*, *Revue des traditions populaires*, août-sept. 1889, p. 483), c'est sans doute par la version turke que le conte a passé chez les Slaves du Sud (cf. Krauss, *Sagen und Maerchen der Südslaven*, t. II, Leipzig, 1884, in-8, n° CXIV p. 258, *La citrouille*), et en Ukraine (Tchoubinsky, *Contes ukrainiens*, S. Pétersbourg, 1878, p. 571-572) où un Juif est mis en cause. M. Dragomanov, d'après qui je cite ce dernier ouvrage, (*Mélusine* t. III, col. 68), croit que l'original de cette facétie est une des aventures du Gourou Paramarta (cf. Dubois, *Pantschatantra*, 2e aventure, *L'œuf de jument* p. 268), mais il semble ignorer que l'authenticité de ces contes, en tant que tamouls d'origine, est contestée malgré l'autorité de Brockhaus, (*Ueber die Abenteuer des Guru Paramarta*, s. l., 1850, in-8). L'ouvrage a été composé au siècle dernier par un missionnaire italien, le P. Beschi qui y a fait entrer des contes puisés directement à des sources occidentales, cf. J. Vinson, *Pages inédites du P. Beschi*, (*Recueil de textes et de traductions*, pub. par les professeurs de l'Ecole des Langues orientales, Paris, 1889, 2 v. gd. in-8, t. I p. 327), et un article de M. S. Lévi, (*Revue critique*, 1891, n° II, p. 202). Une autre version Kabyle en dialecte du Jurjura a été traduite par le P. Rivière (*Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18 p. 173). Une version des Arabes d'Algérie a été donnée par Fl. Pharaon. *Spahis et turcos*, p. 200-203 : le héros de l'aventure est appelé Bou Hemar.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
85. Chaque témoin, chaque version.		
CHAP. IV		
86. Illusion d'optique.		
87. Réflexion paternelle.		
88. A l'exemple d'autrui joins le raisonnement (1)		
89. Bonne réplique à des commères.		
CHAP. V		
90. Chasse au loup. (2)		
91. L'ignorant en remontre à son maître.		
92. Arabes mauvais linguistes.	P. 21. Kurdes mauvais linguistes. (3)	

1. Il n'est nullement question du Hodja dans cette anecdote qui existe en Sicile et en Angleterre, cf. Clouston, *The book of Noodles*, ch. V, *The Silly Son*, p. 169-170. Dans le conte anglais, le poulet est remplacé par des fèves. On le trouve aussi dans les *Facéties* de Pogge, éd. Liseux. Paris, 1878, 2 v. in-12, t. I, n° CIX, *De medico in visitatione infirmorum versuto*.

2. Le début est le même que dans un conte du *Naouâdir* (p. 90), mais dans ce dernier l'issue est différente et se termine par une naïveté de Djoh'a qui demande si son compagnon était venu à la chasse avec sa tête. La version turke est comparée à un conte des Highlands d'Ecosse par Clouston. *The book of Noodles* p. 91.

3. Dans la version arabe, les Arabes sont remplacés par des Kurdes. La version turke traduite par W. de Kamerloher place aussi l'aventure dans le Kurdistan, cf. Koehler, *Nasr eddin's Schwænke* (*Orient und Occident* I p. 434) qui cite une réponse analogue d'une servante allemande d'après C. A. M. von W. *Kurtzweiliger Zeitvertreiber*, 1668, p. 279 ; Ed. de Beyrout p. 31.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
CHAP. VI		
93. Erreur judiciaire.		
94. Plaisanterie faite à un juge vénal.		
95. Indemnité abandonnée.		
96. La peine du talion.		
97. L'oreille mordue. (1)		
CHAP. VII		
98. Secret bien gardé.		
99. Bon effet d'une recette.	P. 26. Bon effet d'une recette. (2)	
100. Avis judicieux donné par un âne.	P. 24. Avis judicieux donné par un âne	XXXIV. Si Djeh'a et celui qui voulait lui emprunter son âne. (3)
101. Un âne disparu.		
102. La queue dans le sac.	P. 26. La queue dans le sac. (4)	
103. D'où l'eau vient-elle au moulin.		

1. Cf. Clouston, *The book of Noodles* p. 86.
2. Ed. de Beyrout p. 21.
3. J'ai recueilli une version de ce conte en dialecte Guélâia (Berbère du Rif) cf. mon *Manuel de langue Kabyle*, Paris, 1887, in-12, IIIe partie, p. 37, et une autre en Zénaga. Une version en arabe d'Algérie existe dans Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 188 ; Fl. Pharaon, *Spahis et Turcos*, p. 194 ; Mornand, *La vie arabe*, p. 115 ; éd. de Beyrout p. 21.
4. Ed. de Beyrout p. 22.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
CHAP. VIII 104. Point de plaisir sans peine.	P. 28. Point de plaisir sans peine. (1)	
105. Faux témoignage.		
106. La fontaine réprimandée.	P. 14. La fortune réprimandée. (2)	
107. Dispute entre ignorants à propos d'un savant.		
108. La faute de l'enfant s'impute au père.	P. 31. La faute de l'enfant s'impute au père.	
109. Un malade dégourdi.		
110. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.		
111. Chaudière féconde.	P. 18. Chaudière féconde.	XVI. Si Djeh'a et le maître de la marmite. (3)
112. A l'impatience succède la résignation.		

1. Ed. de Beyrout p. 22.
2. Ed. de Beyrout p. 13.
3. Cf. éd. de Beyrout p. 16 ; Mallouf, *Plaisanteries de Nasr eddin*, n° II p. 72 ; Clouston, *Oriental wit and humour* (*Flowers from a persian garden* p. 67). Une version plus détaillée est donnée par Dieterici, *Chrestomathie ottomane* p. 34, d'après un manuscrit de Berlin, et par Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel* (*Essays und Studien* p. 246-247). Une version des Arabes d'Algérie se trouve dans Fl. Pharaon, *Spahis et turcos* p. 179, et Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 220 : dans cette dernière version l'anecdote est attribuée à une femme.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
113. Qui n'a point de défauts est dénué de qualités. 114. Pédantisme hors de saison. (1) 115. Jeunesse éveillée vaut vieillesse rusée. 116. C'est là où il y a qu'il faut chercher. 117. On donne souvent au mort ce qu'on refuserait au vivant. 118. On ne saurait contenter tout le monde. 119. Présence d'esprit d'un cadi. 120. Moyen de ramener un faux prophète à la raison. (2) 121. Le sultan et le musicien (3)		

1. Cf. une anecdote analogue, dont le sel consiste dans l'emploi hors de propos de termes, recherchés dans le *Mostat'ref* d'El Ibchihi, t. II ch. LXXVI p. 301, et Ben Sedira, *Cours de littérature arabe* p. 6.

2. Cette anecdote est placée par la version turke elle-même au temps du Khalife Haroun er Rachid.

3. El Ibchihi qui cite cette anecdote (*Mostat'ref*, t. II p. 105, reprod. par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe* p. 23) la place aux temps antéislamiques ; le musicien est remplacé par un borgne. Elle a été traduite en Zouaoua : Ben Sedira, *Cours de langue Kabyle* p. 97 *Agellid' d'ouferd'i thit'*.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
122. Un facétieux tailleur.		
123. Rêve extraordinaire d'un tailleur. (1)		
124. Plaisante excuse d'un vieux tailleur.		
125. Scrupule de dévote.		
126. La viande séchée. (2)		
127. Propos d'un polisson de Constantinople.		
128. Scène conjugale.		
129. Un mari scrupuleux.	P. 32. Un mari scrupuleux. (3)	
130. Distribution intéressée. (4)		
131. Adresse d'un faux prophète. (5)		

1. On trouve ce conte dans le *Latifè Nameh ;* cf. Cardonne, *Mélanges de littérature orientale*, t. II p. 82; *Mille et un jours*, éd. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1843, gd. in-8 p. 663.

2. Cf. Pogge, *Facéties*, éd. Liseux, t. II n° CXXXII p. 2, *De judæ omortuo asssumpto ignorantem in cibum per Florentinum; Mélusine*, t. II col. 422, t. III col. 69 ; Michel Febvre, *Théâtre de la Turquie*, Paris, 1682, in-4 cité par I. Lévi, *Mélusine* t. V. col. 194-195.

3. Ed. de Beyrout p. 24.

4. Dans cette anecdote qui, comme les précédentes n'a rien à voir avec le Hodja, il s'agit de Molla Djami et du sultan H'osaïn Baïqar.

5. Galland. *Paroles remarquables des Orientaux* p. 462.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
132. Un faux prophète mis au pied du mur.		
133. Juif pendant le carême, musulman au Baïram.		
134. Qui se couvre trop transpire.		
135. Or inactif inutile.		
136. Blague dévote.		
137. La maladie du pauvre, c'est la faim. (1)		
138. Remords médical.		
139. Lunettes à déplacer.		
140. Propos de table mal garnie.		
141. Qui s'occupe des affaires des autres perd le repos.		
142. Un signe précurseur de la fin du monde.		
143. Question sur le jugement dernier.		
144. Un sultan endurant. (2)		
145. Réflexion		

1. Galland, *Paroles remarquables des Orientaux* p. 464.
2. Les héros de cette anecdote sont le sultan Mourad I et H'osaïn pacha le fou.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
faite à propos d'un tambourineur. 146. A bon chat bon rat. 147. Le Hodja et sa belle-sœur. 148. Conseil tenu par les souris. (1) 149. Réponse adroite d'un nouveau converti. (2)		

1. C'est la fable 2 du second livre de La Fontaine (*Conseil tenu par les rats*) ; Abstemius f. 195, *De muribus tintinnabulum Feli appendere volentibus ;* Nœldeke, *Die Erzæhlung von Mäusekœnig und seinen ministern*, Gottingen, 1879, in-4 p. 44 (trad. de la version syriaque), p. 45 (trad. de la version arabe), p. 64 (texte arabe) ; *Stephanitès kai Ikhnelatès*, éd. Puntoni p. 295 ; Attaï et Riabnin, *Kniga Kalîlah i Dimnah* p. 266 ; *Abuschalem und sein Hofphilosoph*, Leipzig, 1868, in-12, p. 107 ; *De muribus consilium contra Catum* ap. Robert, *Fables inédites* t. I. p. 98-101 ; *Libros de los gatos* n° 55, *Enxemplo de los mures con il gato* ap. Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*, Madrid, 1859, gd. in-8 ; Nicole Bozon, *Contes moralisés* n° 121, *Contra pusillamines* (sic) *subditos et prelatos* ; Ysopet f. 62, *Des souris qui firent conseil contre le chat* ap. Robert *op. laud*, p. 100 ; Eustache Deschamps, *Œuvres*, t. I, ballade LVIII, p. 151, *Le chat et les souris* ; Faerne, *Fabulæ* XLVII, *Mures* ; J. Regnier, *Apologi Phædrii*, Dijon, 1643, in-12, L. 1 f. 1, *Mures et felis ;* Verdizotti, *Centa favole bellissime* f. 33 ; *Del governo de' regni* p. 133 ; Pavesio, *Il Targa*, Venise, 1576, in-12, I ; Benserade, *Fables*, Paris, 1678, in-12, f. 103 ; Desbillons, *Fabulæ æsopiae* L. VI, f. 7, *Murium conventus* ; cf. aussi Guillaume, *Recherches*, p. 13 ; Lenient, *La satire en France au moyen âge*, Paris, 1859, in-12, p. 236 ; Krauss, *Sagen und Mærchen der Süd Slaven*, t. I, n° 19, *Conseil tenu par les souris* ; Benfey. *Pantschatantra*, t. I, § 234, p. 605-606 ; La Fontaine, *Fables*, éd. Régnier, t. I, p. 133.

2. Cf. Dumoret, *Contes turcs extraits de Nazérétin* (*sic*)

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
150. L'huître et les plaideurs. 151. C'est le vin qu'on ne donne point qui vieillit en cave. 152. Malice d'un poète. (1) 153. Naïveté indienne. 154. Malice de juif est pire que diabolique. (2) 155. Orgueil d'auteur. 156. Bon avis donné à un méchant barbier. 157. Réflexion villageoise.		

Khodjah, *Journal asiatique*, mai 1834, n° III p. 491. L'anecdote se passe au temps des premiers Khalifes de Baghdad.

1. Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, p. 464.

2. Le trait du Juif qui se fait porter par un démon paraît emprunté à un des épisodes des voyages de Sindbad le marin. Cf. *Mille et une Nuits*, éd. de Boulaq, in-8, t. III, p. 24 ; éd. de Habicht, t. IV, Breslau 1828, in-12, p. 82 ; éd. de Beyrout, t. III, p. 299 ; trad. de Galland, éd. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1846, gd. in-8, p. 130-131. Cette tradition est sans doute originaire de l'Inde : on la retrouve dans le roman hindoustani, *Les Aventures de Kamrup*, ch. VI, *Les Tasma-païr*, trad. par Garcin de Tassy, *Allégories, récits poétiques et chants populaires*, Paris, 1876, in-8, p. 249. Dans les notes de son édition des *Mille et une Nuits*, (p. 131) Loiseleur Deslongchamps a rapproché cet épisode d'un des contes du *Pantchatantra*, qui met en scène un rakchasa se servant d'un brahmane pour monture. Cette croyance a passé chez les Bassoutos, cf. un épisode du conte bassouto, *Le meurtre de Maciloniana* (Casalis, *Les Bassoutos*, Paris, 1860, in-12, ch. XVIII, p. 355). — Cf. aussi les Himantopodes de Pline l'ancien, *Hist. Nat.* L. V, ch. 8.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
158. D'un extrême à l'autre.		
159. La calotte volée.		
160. Qu'on pleure ou qu'on rie, l'auteur le prend à son avantage.		
161. Réponse piquante d'un aveugle.		
162. Dévotion singulière (1)		
163. Accord conjugal.	P. 28. Accord conjugal.	
164. En toutes choses discernement est nécessaire.		
165. Un enfant terrible.		
166. Ne mets la dent qu'à fruit connu.		
167. L'avare et la tête de mouton.		
168. Leçon donnée aux avares. (2)		
169. Prière d'avare. (3)		

1. Cf. une réponse analogue, (*il s'agit de boire du vin en ramadhan*) dans Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, p. 460-461.

2. J'ai étudié les rapprochements de ce conte à propos du conte mozabite « *La femme aux deux maris* » dans mon travail sur la zénatia du Mozab et du Ouargla, actuellement sous presse.

3. Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, p. 465.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
170. Tamerlan au bain. (1)		
171. Les poules et le coq.	P. 14. Les poules et le coq.	XIII. Si Djeh'a et ses amis au bain. (2)
172. Les serviettes à ablutions.		
173. Le cadi dépouillé. (3)		
174. Trait de paresse. (4).		

1. Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, p. 465.

2. De Hammer qui cite cette anecdote (*Histoire de l'empire ottoman*, t. II, p. 145), attribue la réponse à un poète nommé Ahmed. Le nom réel de ce personnage était Ah'medi, originaire du Kermân. L'anecdote sur la mise à prix de Timour est citée par Tachkupruzadeh, *Cheqâïq en No'mâniah*, éd. de Boulaq, (en marge du *Ouefâiat el A'yân* d'Ibn Khallikan, 2 v. in-4, 1299, hég.), t. I, p. III. Dans le *Sottisier* turk, Timour est un des personnages de l'aventure ; éd. de Beyrout, p. 12. Delphin, *Recueil de textes*, p. XVIII. *Les Tolbas marocains et leur compagnon de l'Est.*

3. La première partie de cette histoire rappelle l'énumération des synonymes dans le conte arabe du *Portefaix et des trois dames de Baghdâd, Mille et une Nuits*, éd. de Boulaq, in-8, t. I, p. 26-27 ; éd. de Habicht, Breslau, 1825, in-12, t. I, p. 161-166, cf. aussi Béroalde de Verville, *Le moyen de parvenir*. ch. LXIX, p. 265, *Couvent* (*Le curé et la femme*) ; Fl. Pharaon, *Spahis et turcos*, p. 190-194, *Si Djoha et la fille du cadi de Blida.*

4. Cf. une anecdote semblable dans un conte du sud de l'Inde : *Les quatre brahmanes fous*, à la suite du *Pantschatantra*, trad. par Dubois, p. 363. Une version en dialecte arabe d'Algérie, a été publiée dans le *Recueil de textes* de M. Delphin (nº XXIX, *Le fumeur de hachich et sa femme*), et dans l'ouvrage de Mejdoub ben Kalafat : *Choix de fables*, Constantine, 1890, in-8, p. 101. Ce conte a passé de bonne heure en Europe : il forme un des épisodes d'une des *Nuits* de Straparole : il s'agit d'un mari et d'une femme qui se disputent à qui ne fermera pas la porte : *Les facétieuses nuits*, trad. Louveau et Larivey. Paris, 1857, 2 v. in-12, VIII nuit, fable I : *Trois fainéans vont de compagnie à Rome, et trouvent en chemin une bague à raison de laquelle ils entrent en grand' contention* ; *un gentilhomme*

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
175. Un mort loquace.	P. 21. Un mort loquace. (1)	
176. Le marchand de Diarbékir et son hôtesse.		
177. Valeur comparative de l'hiver et de l'été.		
178. Jeunesse ou vieillesse		
179. Miracle posthume de Nasr eddin.		
SUPPLÉMENT I.		
180. Observation	P. 2. Observa-	

survient qui ordonne qu'elle sera au plus poltron : enfin ils se trouvent tous trois si poltrons que la cause demeure indécise, (t. II, p. 123) ; *Ancien théâtre françois*, t. II, p. 115, *Farce d'un chaudronnier* ; Crane, *Italian popular tales* p. 284-285 ; D'Ouville. *L'élite des contes*, t. I, p. 123 : *D'un jeune homme et d'une jeune femme* (version plus rapprochée du tamoul et de l'arabe), cf. d'autres rapprochements ap. Clouston, *Popular tales and Fictions*, t. II, p. 15-25, *The silent couple.*

1. La plus ancienne forme de cette histoire se trouve dans un conte indien, d'un recueil sanscrit intitulé : *Bharatakadvatrincikâ* (les trente-deux histoires) signalé par Weber. *Monatsberichte der berliner Akademie*, 1860, p. 71. La scène se passe à Elakapoura et a pour héros un moine mendiant à qui arrivent les mêmes aventures qu'à Si Djoh'a. On rencontre aussi ce récit dans le sud de l'Inde et c'est de là que le P. Beschi l'a fait passer dans le recueil tamoul des *Aventures du Gourou Paramarta*, (trad. Dubois, p. 305). Cf. aussi un conte litvanien ap. Schleicher, *Litauische Märchen*, p. 41, *von einem Besenbinder*, et un conte agénais qui finit tragiquement : *Joan lou Per*, cité par Luzel, *Légendes chrétiennes de la Basse Bretagne*, Paris, 1881, 2 vol. pet. in-8, t. I, p. 357, note. Cf. Koehler, *Nasr eddin's Schwänke* (*Orient und Occident*, I p. 434-438) ; Clouston, *The book of Noodles*, ch. V, *The silly son*, p. 157-160, éd. de Beyrouth, p. 18.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
climatérique.	tion climatérique. (1)	
181. Prévoyance divine.		
182. Tentation évitée.		
183. Le paradis du pauvre.		
184. Un imam susceptible.		
185. Une menace comminatoire.		
186. Double naïveté.		
187. Cri du cœur.		
188. Epreuve décisive.		
189. Superstition trop bien respectée. (2)		
190. Un cadi bien attrapé.	P. 30. Un cadi bien attrapé.	
191. La peine du talion.	P. 27. La peine du talion.	VI. Si Djeh'a et son fils.
192. Soporifique efficace.		
193. Rapprochement conjugal.		
194. L'intention est réputée pour le fait.		
195. Enfant précoce.		

1. Dans la version turke, il s'agit des villes de Sivri-Hissar et de Qara Hissar ; dans le texte arabe de Boulaq, aucun endroit n'est nommé, non plus que dans l'édition de Beyrout, p. 3.

2. Sur la superstition assez répandue d'enterrer les rognures des ongles pour prévenir les maléfices, cf. une note que j'ai publiée dans *Mélusine*, t. II, 1884-85, col. 360.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
196. Autre marque de précocité.	P. 29. Marque de précocité. (1)	
197. Aplomb cynique.		
198. Indignation dévote.		
	P. 34. Le bijoutier attrapé. (2)	
	— La belle voix. (3)	
199. Plaisante ignorance.	— Plaisante ignorance.	
200. Trait d'égoïsme.		
201. Un âne rusé.		
202. Justification inattendue.		
203. Erreur de calcul. (4)		
204. Question légale.		
205. Explication décisive.		
206. Abeille diligente.		
207. Solution théologique.		
208. Curieux confondus.		

1. Ed. de Beyrout, p. 23.
2. Ed. de Beyrout, p. 25 ; cette anecdote doit être d'origine arabe, car elle roule sur la ressemblance graphique des mots arabes.
3. Ed. de Beyrout, p. 25.
4. Cette anecdote se trouve déjà dans le *Thimârat el Aourâq*, p. 75 ; il s'agit de dix ânes au lieu de huit, dans la version turke. Cf. Pogge, *Facéties*, t. I, p. 92, n° LV, *Fabula Mancini*.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
209. Un vieillard justifié.		
210. Les deux font la paire.		
SUPPLÉMENT II.		
211. Dispute sur les mots.		
212. Singulière façon de reconstituer un âne.		
213. Conseil commercial donné à une femme.		
214. Toute-puissance divine.		
SUPPLÉMENT III.		
215. Scrupule mal placé.		
216. Un faux saint.		
217. Influence de l'exemple.		
218. La femme noyée. (1)		

1. C'est le même sujet que la fable de La Fontaine qui porte ce titre (L. III f. 16). Elle ne paraît pas avoir existé dans l'antiquité, mais elle a été fréquemment traitée dans le moyen âge et les temps modernes. Cf. Jacques de Vitry, *Exempla*, éd. Crane, Londres, 1890, in-8, Exemple CCXXVII, p. 94 ; Etienne de Bourbon, *Anecdotes historiques, légendes et apologues*, Paris, 1877, in-8, n° CCXLIV, p. 205 ; Th. Wright, *Latin stories*, n° IX, p. 13, *De muliere contraria viro suo* ; *Speculum exemplorum*, éd. Major, *Pertinacia* II ; Marie de France, *Poésies*, éd. Roquefort, Paris, 1820, 2 v. in-8, t. II, f. 96, *Dou Vileins et de sa Fame, alias d'un Hume qui avoit une Fame tencheresse*, p. 382 ; Holkot, *In librum sapientiæ Regis Salomonis*, 1489, in-4, Lect. XXX, VIII p. 136 ; Pogge, *Facéties*, éd. Liseux, t. I, n° LX, p. 99, *De eo qui uxorem in flumine peremptam quærebat ; Les Facécies*, trad. G. Tardif, Paris,

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
219. Chiens solvables.	. . . .	LII. L'enterrement du père de Si Djeh'a.
220. Singulière rencontre.		
221. Crédit de prières.		
222. Danger d'une autorisation peu précise. (1)		

1878, in-8, fac. XLIII, *De celluy qui avoit getté sa femme en la rivière et l'alloit cercher contrement l'eaue*; Verdizotti, *Cento favole morali*, f. 54, *D'un marito che cercava al contrario del fiume la moglie affogata; Scala cœli*, f° 87; Faerne, *Fabulæ*, f. 41, *Uxor submersa et vir*; Pavesio, *Il Targa*, f. 31; J. Hulsbuch, *Sylva Sermonum*, Bâle, 1568, in-8, p. 33; Arconatus ap. *Deliciæ poetarum germanorum*. Francfort, 1612, t. I, p. 387; Melander, *Joco-seria*, 1604, in-12, plais. 277; Hazlitt, *Shakespeare Jest-Books*, t. I, *Merry Tales*, *Wittie questions and quicke Answers*, LV, p. 72; t. III, *Pasquil's Jest*, p. 27; Domenichi, *Facetie, motti et burle*. Venise, 1581, in-8, L. I, p. 57; *La lecture divertissante*, p. 34, *D'un homme qui cherchoit contre le cours de l'eau sa femme noyée*; Garon, *Le chasse-ennui*, Paris, 1641, in-16, centurie III, conte 37; Guillaume, *Recherches* p. 19; Robert, *Fables inédites*, t. I, p. 123; *Œuvres* de La Fontaine, éd. Regnier, t. I, p. 247.

1. Le conte qui se rapproche le plus de celui-ci est celui de Giufà qui assomme un juge pour tuer une mouche, cf. Pitré, *Fiabe, Novelle e Racconti popolari siciliani*, Palerme, 4 v. 1875, t. III, n° XI, *Giufà e lu Judici*; Marc Monnier, *Les contes populaires en Italie*, p. 59; Mango, *La leggenda dello Sciocco*, *Archivio per le tradizione popolari*, t. X, 1891, § XI, *Juvadi e li muschi*, conte calabrais. Un des contes de d'Ouville se rapproche également du récit turk et sicilien, mais le dénoûment est moins tragique : le juge ne reçoit qu'un vigoureux soufflet, (*L'élite des contes*, t. II, p. 61; *Naïveté d'un plaideur*). On reconnaît la donnée de la fable de La Fontaine, (L. VIII, f. 10), *L'ours et l'amateur des jardins*, cf. Benfey, *Pantschatantra*, t. I, § 100, p. 283; § 106, p. 293; Hoseïn Vaez Kachefi, *Anvari Soheïli*, le chapitre a été traduit par Garcin de Tassy, à la suite de *l'Exposition de la foi musulmane*. Paris, 1822, in-8, p. 159,

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
223. Le bât et le manteau. 224. Nettoyage difficile. (2) SUPPLÉMENT IV. 225. Double allusion. 226. Hospitalité déclinée.	P. 24. Le bât et le manteau. (1)	

et réimprimé dans les *Allégories, récits poétiques et chants populaires*, p. 189. De la version persane, ce conte a passé dans la rédaction turke de 'Ali Tchélébi (*Humayoun Nameh*), cf. *contes et fables indiennes de Bidpaï*, trad. Galland, à la suite des *Mille et un jours*, éd. du Panthéon littéraire, p. 465, *Le Jardinier et l'Ourse.* Une version abrégée existe en hindoustani dans l'ouvrage de J. Shakespeare, *Muntakhabat i hindi.* London, 2 v. in-4, t. I, p. 36. En Occident on trouve ce conte dans les *Serées* de Guillaume Bouchet, Serée IX ; Morlini, *Fabulæ*, nov. XXI, p. 43 ; Straparole, *Facétieuses Nuits*, nuit XIII, f. 4, t. II, p. 364 : *Fortunin voulant tuer une mouche, tua son maître, de quoy, par une plaisanterie, il fut absous* ; *Thrésor des récréations*, p. 238-239, *Du sot du prince de Ronceval, qui le frappa bien fort sur son nez, pensant en chasser une mouche* ; *Sermones convivales*, Bâle, 1561, in-8 ; Desbillons, *Fabulæ æsopiæ*, X, 24, *Homo et Ursus* ; Robert, *Fables inédites*, t. II, p. 136 ; Max. Muller, *Essais sur la mythologie comparée*, Paris, 1874, in-12, ch. VII, *Contes populaires tirés du norrain*, p. 280-281 ; *Œuvres* de La Fontaine, éd. Regnier, t. II, p. 256 ; On peut rappeler l'allusion qu'Alfred de Musset fait à cette fable dans *Les secrètes pensées de Rafael.*

... En voyant ces buveurs, troublés par le champagne,
Pour tuer une mouche, apporter un pavé.

Un conte populaire du Poitou en a conservé le souvenir dans l'épisode du fils qui assomme son père sur la tête duquel s'est posé un merle blanc. (Lacuve, *Le renard et le merle, Revue des Traditions populaires, janvier*, 1888, p. 34. Une version en arabe vulgaire d'Algérie est donnée par Allaoua b. Yahya. *Recueil*, n° CIX, p. 59 ; jointe à un autre récit où Si Djoh'a confie son burnous à des mouches ; c'est le mufti qui est assommé.

1. Ed. de Beyrout, p. 21.
2. Cf. les rapprochements indiqués dans mon *Loqmân berbère*, p. 80.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
227. Avantage d'un vieux tombeau. 228. Qui dort paît. 229. Danger de tirer sur son propre manteau. 230. Un mari en exil. 231. Plaisante rupture. 232. Triple accouchement. 233. Utile précaution.	P. 14. Avantages d'un vieux tombeau. (1). P. 15 Qui dort paît. (2) P. 27. Danger de tirer sur son propre manteau. P. 31. Un mari en exil. (4)	LVII. Si Djeh'a et son burnous. (3)

1. Cf. Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel*, ap. *Essays und Studien*, p. 241. Le même récit existe chez les Arabes d'Algérie avec une variante : Si Djoh'a creuse lui-même sa fosse longtemps à l'avance, pour tromper Azrael (Allaoua ben Yahya, *Recueil*, nº LXXVIII, p. 36), éd. de Beyrout, p. 12.

2. Dans la version arabe comme dans le *Mostat'ref*, d'El Ibchihi reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, nº XXII, et le *Qis's'ah Djoh'a*, (éd. de Beyrout, p. 13), c'est à Si Djoh'a que sa femme fait accroire qu'il a mangé en dormant : de même dans le conte kabyle de Bou Idhes (Ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, nº XIV, p. 10, *Bou Idhes et sa femme*), tandis que dans la version turke, c'est un Kurde qui est joué.

3. Cf. Clouston *The book of Noodles*, p. 90. La version arabe d'Algérie est donnée par Fl. Pharaon, *Spahis et turcos*, p. 189, (le héros se nomme Bou-Khrouf) ; Mornand, *La vie arabe*, p. 122 ; Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 200. Dans d'autres versions, le vêtement de Si Djoh'a étant tombé d'une terrasse ou d'un toit, il frémit à la pensée qu'il aurait pu se trouver dedans : version arabe : El Qalyoubi, cité par le P. Cheïkho, *Medjâni el Adab*, t. I, Beyrout, 1885, in-12, § 254, p. 102-103. Allaoua ben Yahya, *Recueil*, nº XLVIII, p. 22 ; version kabyle : *Bou Qondour et ses voisins* (Ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, nº XXI, p. 15.

4. Éd. de Beyrout, p. 145.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
234. Ne parle pas de pierre au fou.		
235. Respect dû à la parole d'un vieillard.	P. 25. Respect dû à la parole d'un vieillard.	XXIX. Si Djeh'a et son ami. (1)
236. Distraction persistante.		
237. Emprunteur éconduit.	P. 80. Emprunteur éconduit.	LVIII. Si Djeh'a et la corde. (2)
238. Un savant ne doit jamais rester coi.		
SUPPLÉMENT V.		
239. Appât insuffisant.		
240. Recours contesté.	P. 9. Recours contesté. (3)	
241. Responsabilité déclinée.	— Responsabilité déclinée. (4)	
242. Familiarité déplacée. (5)		

1. Cf. Koehler, *Nasr eddin's Schwænke* (*Orient und Occident*, I, 438) ; Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel*, ap. *Essays und Studien*, p. 242-243 ; Timoneda, *Sobremesa y alivio de caminantes*, Part. II, n° 62. (*Novelistas anteriores a Cervantes*, Madrid, 1850, p. 182).

2. Cf. une autre version kabyle, ap. Ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, n° XLI, p. 30, *Si Djoh'a et le t'aleb* ; éd. de Beyrout, p. 17. Mme Dieulafoy prétend avoir entendu (?) cette réponse à Véramine, en Perse : la corde est refusée à un palefrenier parce qu'elle sert à sécher l'orge (*La Perse, la Chaldée et la Susiane*, 1883, n° 1152, p. 77.

3. Le dénoûment diffère dans la version arabe ; le chameau est égorgé en punition.

4. Ed. de Beyrout, p. 8. Cf. une aventure analogue arrivée à Jean le Diot à qui on a recommandé d'imiter à la messe ce que font les autres, (P. Sébillot, *Contes populaires de la Haute Bretagne*. Paris, 1880, in-18, jés. p. 220-221).

5. Une version arabe d'Algérie se trouve dans le *Recueil* d'Allaoua ben Yahya, n° XXXIX, p. 18. La réponse est plus piquante, en ce sens que l'individu surpris par Si Djoh'a dit

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
243. L'âne juge.	P. 24. L'âne juge. (1)	
244. Repas chez Timour-Lenk. (2)		
245. Par le sabre on juge du fourreau.	P. 22. Par le sabre on juge du fourreau.	
246. Entre frères, rien ne se refuse.		
247. Plaignant confondu.		
248. Qui cautionne la caution.		
249. Plaisant sujet d'étonnement.		
250. Prière mal comprise.		
251. Le cheval excusé.		
252. Chute évitée.	P. 14. Chute évitée.	XL. Le poulain difficile. (3)
253. Tribulations comiques.		

se nommer ʿAbd Allah (serviteur de Dieu), et est conduit par lui devant la mosquée.

1. La même histoire existe chez les Arabes de Mossoul, et c'est à un Kurde que l'on fait croire que son âne est devenu qâdhi, cf. Socin, *Der arabische Dialekt von Mosul und Mardin*, *Zeitschrift der deutsch. morgenländ. Gesellschaft*, t. XXVI, 1889, n° II, p. 10. Elle a passé en Perse avec Nasr eddin pour héros : l'âne devient successivement domestique à Téhéran, négociant à Kazbin et gouverneur de Recht, (Mme Dieulafoy, *La Perse, la Chaldée et la Susiane*, *Tour du monde*. 1885, n° 1257, p. 91). J'ai entendu, en Lorraine, raconter la même histoire d'un paysan de Manonviller à qui l'on persuade que son âne, Rougeaud, est devenu juge à Sarrebourg.

2. C'est, avec plus de détails et placée au temps de Timour, la même anecdote que le n° 92.

3. Ed. de Beyrout, p. 8.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
254. Questions données pour réponse.		
255. Parenté singulière.	— Parenté singulière. (1)	
256. Le thésauriseur volé.		
257. Effets d'une mauvaise réputation.		
258. Pédants confondus.		
259. Nouvelles d'un malade.		
260. Question d'identité.	P. 20. Question d'identité. (2)	
261. Scène funèbre.		
262. Restitution opérée par Dieu.		
263. Question de rituel.		
264. Cachette connue n'est pas sûre.		
265. Facile guérison. (3)		
266. Ce qui est louange pour l'un est blâme pour l'autre.	P. 23. Ce qui est louange pour l'un est blâme pour l'autre. (4)	

1. Ed. de Beyrout, p. 13.
2. Ed. de Beyrout, p. 17.
2. Sujet à peu près semblable à celui de la *Mandragore* de Machiavel.
4. Cette anecdote a passé en Nubie, cf. Reinisch, *Die Nuba Sprache*, t. I, *Lesestücke*, n° X, p. 182-185 ; une version arabe d'Algérie est donnée par Allaoua ben Yahya. *Recueil*, n° XXXI, p. 14.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
267. Inspiration poétique.		
268. Question inopportune.		
SUPPLÉMENT VI.		
269. Qui trompe la femme trompe aussi le mari. (1)		
270. Dette payée.		
271. Obligation aisément déclinée.		
272. Excuses à un chien.	P. 19. Excuses à un chien. (2)	
273. Plaisant effet d'une réclame. (3)	P. 23. Plaisant effet d'une réclame.	
274. Dispute à propos d'un nègre.		
275. Conversation		

1. L'origine de ce conte est probablement indienne : un conte tamoul du Sud de l'Inde, trad. par Natésa Sastri, et un conte singhalais présentent les mêmes données, ainsi qu'un conte scandinave, dans lequel un mendiant persuade à une femme qu'il a vu ses deux premiers maris en route pour le Paradis et se fait confier par elle divers objets pour eux : cf. Clouston, *The book of Noodles*, ch. VII, *The three great Noodles*, p. 212-218.

2. Ed. de Beyrout, p. 16.

3. Cette anecdote est jointe ailleurs à un récit plus détaillé, où le paysan qui se laisse séduire par l'énumération des qualités de sa propre vache mise en vente, est digne de sa femme qui grossit de son bracelet le poids d'un paquet de fil pour le vendre plus cher. Le texte arabe a été publié par Lockett, *The Miut Amil*, Calcutta, 1814, in-4, et reproduit par Arnold, *Chrestomathia arabica*, Halle, 1853, in-8, t. I, p. 43. Cf. aussi Clouston, *The book of Noodles*, p. 70-71, éd. de Beyrout, p. 20.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
naïve entre père et fils. (1)		
276. Vocation poétique.		
277. Où il s'agit d'une écrevisse.		
278. Résultat fâcheux d'un rêve. (2)		
279. Plaisante précaution.	P. 28. Plaisante précaution. (3)	
280. Farceur bien pris.		
281. Superstition erronée.		
282. Par le fruit on juge de l'arbre.		
283. Mnémotechnie. (4)		
284. Un mari peu galant.		

1. Une anecdote semblable et qui a pu servir de modèle à celle-ci se trouve dans le *Thimârat el Aourâq* d'Ibn Haddjah, à propos de celui qui voyant son image dans un puits et croyant que c'est un voleur s'adresse à sa mère, (p. 75).

2. Cf. Pogge, *Facéties*, éd. Liseux, t. II, p. 18, nº CXXX, *De homine qui in somnis aurum reperiebat.*

3. Cf. mon article sur le *Dépositaire infidèle*, *Revue des traditions populaires*, février 1891 ; éd. de Beyrout, p. 22.

4. C'est sous une forme plus grossière, le même sujet que celui d'un conte de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, nouv. XXXIV. *Comment deux cordeliers, trop curieux d'écouter, eurent si belles affres qu'ils en cuidèrent mourir*, reproduit par d'Ouville, *L'Elite des contes*, t. I, p. 83, *De deux cordeliers.* Marc Monnier. (*Les contes populaires en Italie*, ch. XX, p. 354-357), a fait remarquer le rapport qu'il présente avec une aventure que s'attribue dans une de ses lettres, (1er novembre 1807), P. L. Courrier qui l'avait probablement puisée à cette source.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
285. Singulière oraison funèbre.		
286. Ce qui profite à l'un nuit à l'autre.		
287. Plaisante conversation.		
288. Réplique à des chrétiens.		
289. Proportion entre la contrainte exercée et l'effet obtenu.		
290. Indices trompeurs. (1)		
291. Inconvénient de vouloir embarrasser un cynique.		
292. Le prêtre en remontre toujours aux fidèles.		
	P. 35. Manger du pain gratis. (2)	
SUPPLÉMENT VIII.		
	— Si Djoh'a et le crible. (3)	
293. Nasr eddin Hodja choisi par Tamerlan pour bouffon (4)	— Si Djoh'a devenu le bouffon de l'émir.	

1. Cf. une version des Arabes d'Algérie, ap. Allaoua ben Yahya, *Recueil*, nº XLIX, p. 19 ; il s'agit, non d'une panique, mais d'une expédition militaire.
2. Ed. de Beyrout, p. 26.
3. Ed. de Beyrout, p. 26.
4. Une rédaction plus détaillée se trouve dans la *Chrestomathie ottomane* de Dieterici, p. 32.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Intérêt à une nouvelle. (1) — Les poissons. (2) — La dette conjugale.	
294. Plaisante réplique à Tamerlan. (3)		
295. Leçon donnée à un mendiant.	P. 31. Leçon donnée à un mendiant.	XLV. Si Djeh'a et sa montre. (4)
SUPPLÉMENT IX. 296. L'appétit vient en mangeant.	P. 15. L'appétit vient en mangeant. (5)	

1. Ed. de Beyrout, p. 26.
2. Ed. de Beyrout, p. 26.
3. Cf. Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel*, ap. *Essays und Studien*, p. 245-246 ; Dieterici, *Chrestomathie ottomane*, p. 33.
4. Il existe deux formes de cette histoire : dans la première, un voisin vient demander l'heure : version kabyle (outre celle citée ici), *Si Djeh'a et Abouhal*, ap. Ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, n° XX ; version arabe algérienne : Fl. Pharaon, *Spahis et turcos*, p. 195 ; (le personnage se nomme Bou Azouz) : Labbe, *Un mois dans le Sahara*, p. 249.
Dans la seconde rédaction, c'est un mendiant qui vient demander l'aumône : la version turke du *Sottisier* et la version arabe des *Naouâdir* appartiennent à cette rédaction : Cf. Mallouf, *Plaisanteries de Nasr eddin Khodja*, n° VI, p. 74 ; Clouston, *Oriental wit and humour* ap. *Flowers from a persian garden*, p. 68. Une version plus détaillée a été publiée par Dieterici, *Chrestomathie ottomane*, p. 35, et traduite par Ethé, *Ein türkischer Eulenspiegel* ap. *Essays und Studien*, p. 249-250. La plus ancienne version de cette histoire est fournie par un épisode des aventures du troisième frère du barbier dans les *Mille et une Nuits*, éd. de Boulaq, t. I, p. 96 ; éd. de Beyrout, t. I, p. 211 ; éd. de Habicht, t. II, p. 274-275 ; tr. Galland, éd. du *Panthéon littéraire*, p. 222.
5. Ed. de Beyrout, p. 13.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
297. Deux voyageurs en route.		
298. Danger d'incendie.	P. 19. Danger d'incendie. (1)	
299. Point d'honoraires, point de conseils.	— Point d'honoraires, point de conseils. (2)	
300. Découvertes d'antiquités.	P. 21. Découverte d'antiquités. (3)	
301. Ce qui nuit à l'un profite à l'autre.	P. 22. Ce qui nuit à l'un profite à l'autre. (4)	
302. Fête précède disette.	P. 23. Fête précède disette. (5)	
303. Réponse à un empressé.		
304. Confusion opportune.		
305. Malheur consommé, malheur oublié.		
306. Un galant éconduit.		
307. Entre amis pas de façons	P. 29. Entre amis pas de façons. (6)	
308. Demi travail, demi paie.	P. 29. Demi-travail, demi-paie.	XXVIII. Si Djeh'a et le barbier. (7)

1. Une rédaction en dialecte arabe d'Algérie est donnée par Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 205 ; éd. de Beyrout, p. 16.
2. Ed. de Beyrout, p. 16.
3. Ed. de Beyrout, p. 19.
4. Ed. de Beyrout, p. 19.
5. Ed. de Beyrout, p. 20.
6. Dans le texte turke, le Hodja va à Sivri Hissar ; dans la version arabe l'endroit n'est pas nommé.
7. Ed. de Beyrout, p. 23.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
309. Dans toute société une dupe.	— Dans toute société une dupe. (1)	
310. Un fiancé peu galant.	P. 30. Un fiancé peu galant.	
311. L'ablution incomplète.	— L'ablution incomplète.	
312. Dans l'obscurité, on ne distingue rien.	— Dans l'obscurité, on ne distingue rien. (2)	
313. Le chevreau devenu bouc.	— Le chevreau devenu bouc. (3)	
314. L'oreille d'un ennemi est fermée aux meilleurs avis.	— L'oreille d'un ennemi est fermée aux meilleurs avis.	
315. Le berger astronome. (4)	P. 31. Le berger astronome.	
316. Les visiteurs importuns.	P. 32. Les visiteurs importuns. (5)	
317. Un père a la main heureuse.	P. 33. Un père a la main heureuse.	
318. Tel fils, tel père.	— Tel fils, tel père. (6)	

1. Ed. de Beyrout, p. 23.
2. Cette plaisanterie est rapprochée du conte irlandais de *Joe Miller* par Clouston, *The book of Noodles*, p. 91.
3. Cette anecdote se trouve déjà dans le *Raoudh el Akhiâr*, extrait par Moh'ammed ben Qâsim ben Ya'qoub du *Rabi'el Abrâr* de Zamakhchâri. Cf. le texte arabe ap. Arnold, *Chrestomathia arabica*, t. I, p. 37, reproduit par F. Müller, *Gründriss der Sprachwissenschaft*, t. III, Vienne, 1887, in-8, p. 411. Une réponse analogue existe dans l'*Elite des contes* de d'Ouville, t. I, p. 72, *Simplicité d'un villageois*.
4. Dans la version turke, le Hodja va à Derbend.
5. Ed. de Beyrout, p. 24.
6. Ed. de Beyrout, p. 24.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
319. Le barbier maladroit.	— Le barbier maladroit. (1)	
320. Naïveté d'un faux témoin.	— Naïveté d'un faux témoin. (2)	
321. Le rossignol novice.		
	P. 36. Si Djoh'a portier chez El H'adj Ah'med el Asqalâni.	
	P. 37. Moyen de faire sortir un concombre.	
	— Moyen peu sûr de reconnaître un musulman.	
	— Remède à la faiblesse conjugale.	
	P. 38. Le chien pardonné.	
	— Réciprocité. (3)	
	P. 39. Toute la famille de Djoh'a est folle.	
	— Le jeûne partiel. (4)	
	P. 40. Le jeûne rompu. (5)	

1. Ed. de Beyrout, p. 25.
2. Ed. de Beyrout, p. 25.
3. Ed. de Beyrout, p. 26.
4 Cette anecdote est déjà donnée par Ibn H'addjah dans le *Thimârat el Aourâq*, p. 75, d'où elle a passé dans le *Mostat'ref* d'El Ibchihi, t. II, p. 306, où elle est attribuée à une femme ; Ed. de Beyrout, p. 27.
5. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 106 : il s'agit d'un mage qui a embrassé l'islamisme ; Ed. de Beyrout, p. 27.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— La houri trop longue. (1) — Moitié chrétien, moitié musulman. (2) — Cadeau d'une bague sans chaton. (3) — Moitié de part d'une maison.(4) — L'âge rattrapé. (5) — Voyages trop fréquents. P. 41. Ablutions d'hiver faites en été. (6) — Le fils malade. (7) — Si Djoh'a propose de remplacer le qâdhi. (8)	

1. Ed. de Beyrout, p. 27.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 306.
3. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 306 ; éd. de Beyrout, p. 27.
4. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 306 : Une version en dialecte arabe d'Algérie a été donnée par Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 174 ; éd. de Beyrout, p. 27.
5. Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, p. 470 ; d'après le *Behâristân* de Djâmi, ch. VI ; cf. l'éd. de Schlechta-Wssehrd, p. 72 du texte, 83 de la traduction. Ibn 'Abd Rabbih rapporte déjà cette anecdote comme une réponse faite à Abou Naouâs au temps de Haroun er Rachid (*Kitâb el'Iqd el ferid* III, 314) ; éd. de Beyrout, p. 27.
6. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 296.
7. Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, p. 470, d'après le *Behâristân* de Djâmi. Cf. l'éd. de Schlechta-Wssehrd, p. 72 et 83 ; Ed. de Beyrout, p. 27.
8. Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, p. 764 ; d'après le *Behâristân* de Djâmi, ch. VI, cf. l'éd. de Schlechta-

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Les fous trop nombreux pour être comptés. (1) — Plaisir de retrouver un âne perdu. (2) — Substitution d'un chat à un âne. (3) — La femme éprise du boueur. P. 42. Faute de versification. (4) — Les vers se sentent de leur origine. (5)	

Wssehrd, p. 64 du texte, 75 de la traduction. Les personnages sont un maître d'école et un tisserand qui propose au premier de le remplacer dans sa classe quelques instants puisqu'il ne s'agit que de remuer la tête ; Ed. de Beyrout, p. 28.

1. Galland qui cite cette anecdote (*Paroles remarquables des Orientaux*, p. 467) l'attribue à Behloul, le fou de Haroun er Rachid, il la reproduit d'après Djâmi, *Behâristân*, ch. VI ; cf. l'éd. de Schlechta-Wssehrd, p. 63 du texte, 74 de la trad. Mais auparavant, Bar Hebrœus avait inséré ce trait dans son ouvrage syriaque et placé le lieu de la scène à H'ems (cf. *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, t. XL, 1886, p. 410). Ed. de Beyrout, p. 28. Elle est citée sans nom propre par El Mosta'ʿs'imi, ap. Cheïkho, *Medjâni el Adab*, t. I, p. 55.

2. Dans la plus ancienne rédaction de cette anecdote, conservée par Ibn 'Abd Rabbih (*Kitâb el'Iqd el ferid*, III, 310) c'est un chameau qui a été égaré, cf. Djâmi *Behâristân*, ch. VI, p. 76 et 86 ; éd. de Beyrout, p. 28.

3. Cette anecdote se trouve déjà dans Djâmi *Behâristân*, ch. VI, p. 75 du texte et 86 de la traduction éd. Schlechta-Wssehrd. Elle a été traduite en vers par Chézy, à la suite de *Mejnoun et Leïla*. Paris, 2 v. in-18, 1807, t. II, p. 212, *Le serment éludé* ; Ed. de Beyrout, p. 28.

4. Ed. de Beyrout, p. 28.

5. Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, p. 471,

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Souhaits de deux sots. (1) — Réunion d'avantages. (2) — L'invité incongru. (3) — Pourquoi Djoh'a se lève la nuit. (4) P. 43. La maison privée d'aliments. (5) — Si le palmier ne va pas à Djoh'a, c'est Djoh'a qui ira au palmier. (6) — Pensée secrète dévoilée. (7) — Le chasseur parti sans tête. (8)	

d'après Djâmi, *Behâristân*, ch. VI, p. 79 et 89 ; Ed. de Beyrout, p. 28.

1. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 20, reprod. par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, nº XXXVIII, p. 20 ; Ed. de Beyrout, p. 28.
2. Ed. de Beyrout, p. 29.
3. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. III, p. 296, attribue une histoire semblable à un Bédouin invité par Yézid ben Mozid ; Ed. de Beyrout, p. 31.
4. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 296.
5. Ed. de Beyrout, p. 29.
6. Sans doute l'origine du dicton : Si la montagne ne va pas à Mahomet, c'est Mahomet qui ira à la montagne.
7. La plus ancienne version se trouve dans le *Kitâb el'Iqd el ferid* d'Ibn 'Abd Rabbih (t. III, p. 307), d'où elle a passé dans le *Mostat'ref* d'El Ibchihi, t. II, p. 304, et les *Naouâdir* d'El Qalyoubi, p. 103 ; Ed. de Beyrout, p. 29.
8. Variante de l'anecdote 90 du *Sottisier* turk. Ed. de Beyrout, p. 29.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
	— Noms donnés à l'enfant. (1) — Le blé non changé en or. (2) P. 44. Prière exaucée. (3) — Le Juif qui voulait voir Dieu. — Moyen d'être nommé dans le Qorân. (5) P. 45. La femme turke de Djoh'a. (6) P. 46. Le pays de Djoh'a. (7) — Effets du h'achich. (8) — Les scarabées pris pour des grains de raisin. (9)	XXIV. Le Juif qui voulait voir Dieu. (4)

1. Ed. de Beyrout, p. 30.
2. Ed. de Beyrout, p. 30.
3. Ed. de Beyrout. p. 30.
4. Cf. une version en dialecte arabe d'Algérie dans le *Recueil* de Allaoua ben Yahya, n° XCIX, p. 50 ; éd. de Beyrout, p. 30.
5. Il s'agit d'un Kurde nommé Guelbi-bey.
6. La femme de Djoh'a, d'origine turke, comprend de travers des phrases arabes dites par un hôte et le chasse avec des coups.
7. Il se donne en Egypte comme étant de Qonièh (Iconium); Ed. de Beyrout, p. 32.
8. Ed. de Beyrout, p. 31.
9. Ed. de Beyrout, p. 31.

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
		XII. Si Djeh'a et ses deux amis. XIV. Si Djeh'a et le pain. XIX. Si Djeh'a et le clou. (1) XXXIII. Si Djeh'a et le repas. XXXV. Si Djeh'a et la peau de chèvre (2) XXXVI. Si Djeh'a et le couple de taureaux. (3)

1. Cf. Mornand, *La vie arabe*, p. 116 ; Fl. Pharaon, *Spahis et turcos*, p. 185-187 ; le texte arabe en dialecte d'Algérie a été publié par Marion, *Nouvelle méthode de langue arabe*, Sétif, 1890, in-8, p. 209, *La maison de Djoh'a*.

2. Cf. une version d'un conte semblable en arabe algérien ap. Marion, *Nouvelle méthode de langue arabe*, nº XV, p. 200, *Histoire de la chèvre*.

3. La ruse de Si Djoh'a faisant croire aux acheteurs qu'un de ses bœufs produit de l'or, se retrouve dans un épisode d'un conte bengali, publiée dans l'*Indian Antiquary* et analysé par Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, t. I, p. 117 ; dans un conte afghan, recueilli par Thorburn : il s'agit d'une âne qu'on fait passer pour un *bouchaki* (id. p. 116). C'est encore un âne qui est en jeu dans un conte arabe de la région de Sétif (Marion, *Nouvelle méthode de langue arabe*, nº XXII, p. 210) ; dans un conte grec (Hahn, *Griechische und albanesische Mærchen*, Leipzig, 1864, 2 v. in-12, t. I, nº XLII, *Der Priester und die Bartlosen*) ; dans un conte sicilien (Gonzenbach, *Sicilianische Mærchen*, nº LXXI, t. II, p. 84, *von Sciauranciovi*) et dans un conte lorrain : *René et son seigneur* (Cosquin, *op. laud*, nº X, t. I, p. 108). Dans un conte lituanien, il s'agit d'un petit cheval (Schleicher, *Litauische Mærchen*, Weimar, 1857, in-8, p. 83. *Vom Schalki*) ; de même dans un conte Kirghiz (Radloff, *Proben der Volksliteratur der türkischen Stæmme der Süd-Sibiriens*, t. III, St.-Pétersbourg, 1870, in-8, p. 332, *Eshigäldi*). Le poulain est remplacé par une jument dans un

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
		XXXVII. Si Djeh'a et les chaussures de sa mère. XXXVIII. Si Djeh'a et le trésor. (1) XLI. Les œufs. XLII. La location. XLIII. Si Djeh'a régale les Tolba. (2) XLVI. Si Djeh'a et les voleurs. (3)

conte italien (A. de Gubernatis, *Le Novelline di San Stefano*, Turin, 1869, in-8, nov. XXX, p. 55-57, *I due furbi e lo scemo*), et par un cheval dans un conte lorrain (Cosquin, *op. laud*, n° XLIX, t. II, p. 124, *René et son seigneur*).

1. Cf. en allemand, l'aventure du paysan qui jette son argent aux grenouilles et vend la viande de sa vache à un chien qui aboie (Grimm, *Kinder und Hausmærchen*, p. 31, n° VII *Der gute Handel*). Dans un conte arabe, le mangeur d'opium vend de la même façon son bœuf à un oiseau (Clouston, *The book of Noodles*, ch. V, *The Silly son*, p. 167).

2. Un tour analogue, mais où il n'est pas question de repas est attribué à Til Ulespiègle qui brouille ensemble les souliers de ses compagnons (*Aventures de Til Ulespiègle*, ch. IV, *Comment Til Ulespiègle se fait donner environ deux cents paires de souliers et comment il fait que vieux et jeunes se prennent aux cheveux*).

3. On trouve dans ce conte, pour expliquer la vengeance de Si Djoh'a, une introduction, (parfois l'objet d'un conte séparé) racontant comment dupe d'un trompeur, il a une revanche à prendre cf. Cénac-Moncault, *Contes populaires de la Gascogne*, p. 173 ; Müllenhof, *Sagen, Mærchen und Lieder der Herzogthümer Schleswig-Holstein und Lauenburg*, p. 458).

La formule de vente, rouge pour rouge, (de l'or pour un plat d'argile) se trouve dans un autre conte kabyle qui a pour héros un homme des Beni Ajennad, tribu renommée pour ses naïvetés. Cf. Creuzat, *Essai de dictionnaire français kabyle*, Alger, 1873, in-12, p. XXXVII, *Un Ajennad*, et Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 175, *Le Beni Djennad et l'Agaoua* ; ici « rouge pour rouge », désigne

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
		XLVII. La cognée des hôtes. (1) XLVIII. Le lièvre de Si Djeh'a. (2)

l'échange d'un bœuf contre un plateau que l'Ajennad remporte de la même façon que Si Djoh'a.

1. La prétendue cognée qui produit les poulets, etc. est à classer dans la catégorie des objets soi-disant merveilleux qu'un individu, avec l'allure d'un sot, parvient à vendre à ceux qui l'ont trompé. Cf. d'Ouville, *l'Elite des contes,* t. II, p. 5, *De deux écoliers qui trompèrent un laboureur avec une bouteille de vin.*

2. Le lièvre qui est censé faire les commissions de Si Djoh'a et qu'il finit par vendre à un bon prix, se trouve dans un conte basque (Webster, *Basque legends*, London, 1877, p. 154 : Vinson, *Le Folklore du pays basque*, Paris, 1883, pet. in-8), dans un conte catalan (Maspons y Labros, *Rondallayre*, Barcelone, 1875, 3 v. in-12, t. III, p. 82) ; dans un conte afghan recueilli par Thornburn (*Bannu or our afghan frontier*, London. 1876) et analysé par Cosquin (*Contes populaires de Lorraine*, t. I, p. 116). — Dans une version des Arabes d'Algérie, le lièvre est remplacé par un lapin (Allaoua ben Yahya, *Recueil de thèmes et de versions*, n° CVIII, p. 58, *Djoh'a et les t'olba*), de même en Sicile (Gonzenbach, *Sicilianische Mærchen*, t. II, n° LXXI, p. 84, *Sciauranciovi*) ; en Italie, dans un livre de facéties composé au XVIe siècle par Pietro Palandrini : *Istoria di Campriano contadino, il quale era molto povero, ed aveva sei figliuole da maritare, et con astucia faceva cacar danari à suo asino che aveva, e lo vende ad alcuni mercanti per cente scudi, à poi vende loro una Pentola, che bolliva senza fuoco, ed un coniglio che portava l'ambasciate ed un Tromba che risuscitava i morti, è finalmente gitto quelli mercanti in un fiume*, Lucques, 1818, in-12, cf. Koehler, *Orient und Occident*, t. III, p. 348. Il est probable que, dans la rédaction la plus ancienne de ce conte, le lièvre et le lapin étaient remplacés par une chèvre. Cf. Benfey, *Pantschatantra*, t. I, § 146, p. 355-357 ; c'est ce dernier animal qui figure dans un conte de Straparole (*Les facétieuses nuits*, nuit I, fab. 3, t. I, p. 46-56, *Messire Scarpafigue deçeu une fois seule par trois brigands les abusa par trois fois, et finalement s'en retourna victorieux avec sa Nine*) ; imité probablement dans un conte allemand, (cf. Koehler, *Orient und Occident*, t. II, p. 504-505), reproduit

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
		XLIX. L'épée de Si Djeh'a qui tue et ressuscite. (1)

par Wolf (*Deutsche Mærchen und Sagen*, Leipzig, 1845, nº XI), et dans les *Mille et un quarts d'heure* de Gueulette, (Lille, 3 v. in-18, 1785, t. III, p. 137, (*Les aventures du jeune calender*).

1. La ruse employée ici figure à titre d'épisode dans la plupart des contes cités plus haut. En Italie, un individu qui s'est entendu avec sa femme la ressuscite à l'aide d'un sifflet qui lui est acheté par ses frères : quand ceux-ci en font l'expérience avec leurs femmes qu'ils ont tuées, ils n'obtiennent aucun résultat (A. de Gubernatis, *Le Novelline de San Stefano*, conte XXX, *I due furbi e lo scemo*). Le sifflet se rencontre encore dans un conte mantouan (Visentini, *Fiabe mantovane*, Turin 1879, nº XIII), dans un conte grec. (Hahn, *Griechische und albanesische Mærchen* t. I, nº XLII, *Der Priester und die Bartlosen*) et dans un conte allemand (Müllenhof, *Sagen, Mærchen und Lieder der Herzogthümer Schleswig, Holstein und Lauenburg*, p. 458). Dans un conte sicilien, c'est une guitare qui passe pour avoir la même propriété, et plusieurs brigands s'y laissent tromper (Gonzenbach, *Sicilianische Mærchen*, nº LXX, t. II, *Von dem listigen Schuster*, nº LXXVIII). La guitare est remplacée par une flûte dans les contes basques cités plus haut (Webster, *Basque legends*, p. 154 ; Vinson, *Le folk lore du pays basque*, p. 103) — par un hautbois, dans le conte italien de Scarpafico (Straparole, *Facétieuses nuits*, t. I, nº I, hist. III) — par un cornet à bouquin ou un cor dans un conte gaëlique (versions 2, 3 et 4 du conte des *Trois veuves*, nº XXXIX de la collection Campbell, *Popular tales of the West-Highlands*, Edimbourg, 4 v. in-8, 1860-62) ; dans un conte norwégien (Asbjœrnsen, *Tales from the field*, trad. Dasent, Londres, 1874, in-8, p. 94) ; en Irlande (v. Killinger, *Sagen*, t. II, 23, cité par Koehler, *Orient und Occident* II, 501) — et dans le conte des *Mille et un quarts d'heure* déjà mentionné — par une trompette, dans un poème latin du moyen âge : *Unibos* ap. Grimm et Schmeller, *Lateinische Gedichte des X und XI Jahrhundertes*, analysé par Koehler, *Orient und Occident*, t. II, p. 489 ; dans l'histoire de Campriano, citée plus haut, enfin dans un conte catalan de la *Rondallayre*, (t. III, p. 82). Un conte lituanien se rapproche davantage du conte kabyle ; c'est un bâton qui ressuscite les morts (Schleicher, *Litauische Mærchen*, p. 83, *Vom Schalke*) ; de même dans un conte du Tyrol (Zingerlé, *Tiroler Kinder-und Hausmærchen*, Innsbrück

VERSION TURKE	VERSION ARABE	VERSION BERBÈRE
		L. Si Djeh'a au tombeau. (1) LI. Si Djeh'a et la prairie de la vieille. LIII. Si Djeh'a épouse la fille du roi. LIV. Si Djeh'a et sa femme. LV. Si Djeh'a et la tête de mouton. (2) LVI. Si Djeh'a et le chacal. LIX. Si Djeh'a devenu vieux. LX. Mort de Si Djeh'a.

et Ratisbonne, 2 v. in-8, t. II, p. 14), où les rôles sont intervertis : c'est l'homme qui fait le mort et sa femme feint de le ressusciter avec un bâton. La donnée est la même dans un conte bavarois (Panzer, *Bairische Sagen,* I 90), cité par Koehler (*Orient und Occident*, II, 495-496), dans un conte danois d'Ellar (cité *id.* p. 505), dans le conte afghan déjà mentionné d'après l'analyse de Cosquin (*Contes populaires de Lorraine*, t. I, p. 118). Cette donnée offre une variante ; le bâton rend non seulement la vie, mais la jeunesse, cf. un conte du Bengale, publié dans l'*Indian Antiquary* et résumé par Cosquin (*op. laud*, p. 117). Dans un conte gascon, les gens tués à l'aide d'un certain couteau peuvent être ressuscités par une maxime : c'est ainsi que Capdarmère trompe deux marchands qui l'ont volé (Cénac-Moncaut, *Contes populaires de la Gascogne*, p. 173).

1. L'aventure des gens dupés par Si Djoh'a et venant successivement le visiter quand ils le croient mort, mais qui ne s'en tirent pas sans dommage, en le dissimulant toutefois les uns aux autres, est un des épisodes d'un conte lituanien trad. par Schleicher, *Litauische Mærchen*, p. 41-45, *Von einem Besenbinder*.

2. Variante du conte XXI.

René Basset.

ADDITIONS

AU

TABLEAU COMPARATIF

P. 10 (Introduction) note 2 : l'un des contes traduits du turk par J. Dumoret, manquant dans la version arabe (*L'avare et le portefaix*), existe en souahili (cf. Steere, *Swahili tales*, Londres, 1870, in-12, p. 412, *Mtu ayari na hamali*, reproduit par J. Becker, *La Vie en Afrique*, Bruxelles et Paris, 2 v. in-8, 1887, t. II, ch. XXXII, p. 241). Ce ne peut être que par l'arabe qu'il a passé en souahili.

P. 19 (version arabe), *Djoh'a sellé et bridé*, cf. un article de P. Meyer, *Romania*, t. XI, 1882, p. 138-139 : Héron, *Une représentation figurée du lai d'Aristote*, Rouen, 1891, in-4.

P. 24 (version berbère), n° XXII, *Si Djoh'a et l'Arabe :* On en trouve d'autres versions arabes dans le *Rosenœl* de Von Hammer (t. II, Stuttgart, 1813, in-12), n° CXLVII, p. 274, d'après le *Mahadj en Nofous* d'Abou Nouâs Dja'ber ibn H'ayan et'T'ousi, et dans Rousseau, *Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme*, Paris, 1818, in-8, p. 39, 40. Cf. une version persane dans le *Zobdat el h'i kâyât*, éd. Barb, Vienne, 1856, p. 25-28 ; Rosenmuller, *Elementa persica*, Berlin, 1843, in-8, p. 73. Le texte de Liwai a été traduit par Defrémery, *Mémoires d'histoire orientale*, t. II, Paris, 1862, in-8, p. 282. On peut en rapprocher une version un peu différente, mais d'inspiration semblable, reproduite par En Noweiri ap. Reiske, *Abulfedæ Annales*, Copenhague, 1789-1794, 5 v. in-4, t. III, p. 730, et El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, ch. XXXIV, p. 209. *L'avare et le bédouin* et rééditée par Belkassem b. Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° LI.

P. 28 (version berbère), n° XVII, *Si Djoh'a et la tête de brebis*, cf. une version arabe dans le *Rosenœl* de Von Hammer, t. II, n° 183, p. 308 d'après le *Nozhat el Odaba* : le héros est Djah'izh.

P. 30 (version turke), n° XIV, *La cigogne transformée*, cf. un conte semblable : *La paysanne et le faucon* dans le *Rosenœl* de Von Hammer, t. II, n° 126, p. 257, d'après une des versions turkes de l'ouvrage persan de Djemâl eddin Moh'ammed el 'Aouni, *Djami'el h'i kâyât*.

P. 31 (version berbère), n° XVII, *Les plaisants devinés*. cf. une version nouba, en dialecte de Kenzi ap. Reinisch, *Die Nuba-Sprache*, t. I, p. 162 : Djoh'a (Jôha) y est nommé. R. B.

LES FOURBERIES DE SI DJEH'A

CONTES KABYLES

I

Si Djeh'a et le Meunier

Un jour Si Djeh'a alla au moulin pour moudre du blé. Il prit son couffin, et se mit à retirer le blé qui était dans les couffins des autres et à le mettre dans le sien. Le meunier le vit et lui dit : « Que fais-tu là, Si Djeh'a ? ». « Je suis un imbécile, répondit Si Djeh'a. » Le maître du moulin reprit : « Si tu étais un imbécile, tu retirerais le blé de ton couffin pour le mettre dans les couffins des autres. ! » Djeh'a lui dit : « Je ne suis qu'un imbécile, tandis que si je faisais ce que tu dis, je serais deux fois imbécile. »

Le meunier rit et le laissa partir.

II

Si Djeh'a veut acheter un âne

Un jour il alla au marché pour acheter un âne. Un individu le rencontra et lui dit : Où (vas-tu), Si Djeh'a ? » — « Je vais au marché acheter un âne. » L'homme reprit : « Dis : s'il plaît à Dieu, Si Djeh'a. » — « Pourquoi dirais-je « s'il plaît à Dieu, fit Djeh'a ? J'ai sur moi de l'argent et il y a des ânes au marché. »

Si Djeh'a partit. Quand il fut arrivé au marché, un homme vint, profita d'un moment d'inattention de sa part et lui déroba son argent. Si Djeh'a s'en retourna sans avoir rien acheté. L'ami en question le rencontra et lui dit : « Qu'as-tu acheté [1], Si Djeh'a ? » Djeh'a répondit : « Mon argent a été volé, s'il plaît à Dieu ; que ton père soit maudit, s'il plaît à Dieu. »

III

Si Djeh'a et la poule

Un homme vint, une fois, chez Si Djeh'a lui faire une invitation : « Viens déjeuner chez moi, lui dit-il. » Djeh'a y alla. A son arrivée, le maître de la maison lui servit une poule. Djeh'a absorba

1. Mot à mot : *Qu'as-tu fait ?*

le bouillon, mais il ne put pas manger la viande de la poule, tant elle était vieille et coriace.

Le lendemain, Djeh'a absorba encore le bouillon ; il lui fut impossible de manger la viande. Il prit alors la poule et la plaçant dans la direction de La Mecque, il se leva pour faire sa prière sur cette volaille. « Que fais-tu là, Si Djeh'a, demanda l'hôte ? » Il répondit : « Je vais faire ma prière sur cette poule ; car cette chair est sans doute celle de quelque saint ou de quelque prophète. Comment se fait-il, en effet, qu'elle soit allée deux fois au feu et que le feu ne lui ait rien fait ? »

IV

Si Djeh'a et la viande

Un jour, il acheta trois livres de viande ; il les porta à sa femme et lui dit : « Fais-nous cuire le déjeuner avec cette viande. » Il sortit. Sa femme fit cuire la viande ; elle et son frère la mangèrent. Si Djeh'a rentra et dit : « Où est la viande ? »

Elle répondit : « J'étais occupée à cuisiner lorsque le chat est venu et l'a mangée. »

Djeh'a se leva, saisit le chat qu'il mit dans une balance. Il constata qu'il pesait trois livres.

— « Chienne, dit-il à sa femme, si ceci est la viande, où est le chat ? et si ceci est le chat, où est la viande ? »

V

Le chevreau rôti

Un jour, Si Djeh'a alla déjeuner dans une certaine maison. Le maître de la maison lui servit un chevreau rôti. Djeh'a saisit l'animal et se mit à le manger comme un ogre.

— « Puisque tu es si fort en colère contre ce chevreau, fit l'hôte, c'est à croire[1] que sa mère t'a donné jadis des coups de corne. »

— « Et toi, répliqua Djeh'a, tu t'apitoies sur lui comme si sa mère avait été ta nourrice. »

VI

Si Djeh'a et son fils

Certain jour, sa femme lui donna son fils qui avait alors trois mois et lui dit : « Prends donc ton fils ; moi, je suis occupée. Garde-le moi ainsi jusqu'à ce que j'aie achevé mon ouvrage. » Djeh'a prit l'enfant dans son giron. L'enfant ayant uriné sur lui, Djeh'a le mit à terre et urina sur lui, à son tour. Sa femme le voit. Elle arrive en courant et dit : « Que fais-tu là, Si Djeh'a ? »

— Ce fils de chienne, répondit-il, a p.... sur moi, et moi aussi je p.... sur lui. Si un autre que mon fils m'eût fait cela, j'aurais fait c... sur lui.

1. Mot à mot : *comme si on dirait.*

VII

Si Djeh'a et ses amis

Ses amis avant entendu dire qu'il était malade vinrent le visiter. Il était couché. Ses amis bavardaient beaucoup[1] et ne le laissaient pas dormir. Alors il se leva, prit son oreiller et leur dit : « Vous pouvez partir maintenant. Je suis guéri. C'est Dieu lui-même qui m'a guéri. »

VIII

Si Djeh'a et la marmite

Un jour, il apporta une marmite au marché pour la vendre. Les gens lui dirent : « Ta marmite est trouée, elle ne vaut absolument rien. » « Ma mère, répliqua-t-il, y mettait du coton et la marmite ne coulait pas le moins du monde. »

IX

Si Djeh'a et les gens qui mangeaient

Un jour, passant près de certains individus, il les trouva occupés à manger. Il leur dit : « Que le salut soit sur vous, ô avares. » — Ils dirent : « Par Dieu, nous ne sommes point avares. » — « O mon

1. Littéralement : *multipliaient les paroles.*

Dieu, s'écria Djeh'a, fais qu'ils ne mentent pas ; fais que ce soit moi qui aie menti ! »

X

Si Djeh'a et ses hôtes

Il faisait cuire de la viande. Deux de ses amis viennent chez lui. L'un prend un morceau de viande et dit : « Cette viande a besoin de sel. » L'autre saisit aussi un second morceau de viande et dit : « Cette viande a besoin de vinaigre. » Si Djeh'a s'empare de tout ce qui reste et leur dit : « La marmite a besoin de viande. »

XI

Si Djeh'a et les dix aveugles

Il était assis sur le bord d'une rivière lorsque dix aveugles arrivèrent et lui dirent : « Passe-nous de l'autre côté de la rivière ; nous te donnerons un franc par tête. » — Bien, répondit-il. » Il les passa l'un après l'autre jusqu'à ce qu'il en eût passé neuf. Il en restait un. Djeh'a revint vers lui et l'emporta. Quand il fut arrivé au milieu de la rivière, le courant l'entraîna. Il lâcha l'aveugle afin de se sauver lui-même. Les autres aveugles poussèrent des cris et lui dirent : « hé ! l'homme,

tu veux donc noyer notre frère ! » — « Il est inutile de tant crier, répondit Djeh'a. Donnez-moi neuf francs, retenez un franc et admettons que je n'aie pas passé celui-là. »

XII

Si Djeh'a et ses deux amis

Un jour, Djeh'a et deux de ses amis conduisaient deux brebis et un mouton qu'ils avaient achetés au marché. Lorsqu'ils furent arrivés à la maison, ses amis lui dirent : « Si Djeh'a, comment les partagerons-nous ? » — « Vous deux, répondit Djeh'a, (prenez) une brebis ; moi et le mouton (nous prendrons) l'autre brebis. »

XIII

Si Djeh'a et ses amis au bain

Un jour, ses amis causaient et disaient entre eux : « Emmenons Si Djeh'a au bain, nous nous moquerons de lui. » Ils emportèrent tous des œufs avec eux. Si Djeh'a ne savait rien de cela. Ils partirent. Quand ils arrivèrent au bain, ils dirent : « Allons, pondons tous des œufs. Celui qui ne pondra pas un œuf payera le prix du bain pour nous. » L'un d'eux se leva, se mit à caqueter

à la manière des poules et retira un œuf de dessous lui. Tous les autres en firent autant. Le tour de Si Djeh'a étant arrivé, il se leva, chanta comme un coq et se précipita sur ses amis qui se levèrent et s'enfuirent en disant : « Que fais-tu donc, Si Djeh'a ? » — « Quoi ! dit-il, vous êtes vingt poules ; il faut bien qu'il y ait un coq parmi vous. »

XIV

Si Djeh'a et le pain

Un jour qu'il voyageait avec des gens, ceux-ci achetèrent du pain. Quand ils furent arrivés à un certain endroit, ils s'assirent pour déjeuner. Si Djeh'a leur dit : « Mes enfants, je ne puis manger un pain à moi seul, que chacun de vous prenne un pain pour sa part. Puis vous me donnerez la moitié de chaque pain ; c'est tout ce que je peux manger. »

XV

Si Djeh'a et le Chrétien

Un jour, si Djeh'a vit un chrétien qui mangeait de la viande pendant le carême. Si Djeh'a s'assit et mangea avec lui. — « Si Djeh'a, lui dit le chrétien, la viande des animaux tués par nous est interdite aux Musulmans. » — « Je suis parmi les Musulmans ce que tu es parmi les Chrétiens, répondit Si Djeh'a. »

XVI

Si Djeh'a et le propriétaire de la marmite

Un jour, Si Djeh'a alla chez un de ses voisins et lui dit : « Prête-moi une marmite pour y faire cuire (quelque chose). » Le voisin la lui prêta. Le lendemain, Djeh'a lui rendit la marmite dans laquelle il avait mis une petite marmite. Arrivé chez lui, il lui dit : « Voici ta marmite » Le voisin la prit, trouva celle qui était dans l'intérieur et dit à Djeh'a : « Qu'est-ce que c'est que cette marmite-ci ? » — « C'est ta marmite qui l'a mise au monde, répondit Djeh'a. » — « C'est bien, dit l'autre » ; et il prit les deux marmites. A quelque temps de là, Si Djeh'a retourna chez ce voisin. — « Prête-moi la marmite, lui dit-il. » Il la lui donna et Si Djeh'a ne la lui rendit pas. Un jour, le voisin alla chez Si Djeh'a et lui dit : « Donne-moi la marmite. » — « Elle est morte, dit Djeh'a. » — Comment ! Est-ce qu'une marmite meurt ? fit le voisin. » — « Tout ce qui engendre meurt, déclara Djeh'a. »

XVII

Si Djeh'a et le Cadi

Si Djeh'a se promenant, un jour, trouva dans la campagne le cadi endormi et ivre. Il lui prit son

manteau et s'en alla. Quand le cadi se réveilla, il constata que son manteau lui avait été volé. Il envoya des gens faire des recherches dans le village pour le retrouver. Ces gens trouvèrent Si Djeh'a revêtu de ce manteau. Ils l'emmenèrent. Quand il fut arrivé chez le cadi, celui-ci lui dit : « D'où te vient ce manteau ? » — J'ai trouvé un homme ivre, répondit Djeh'a. J'ai uriné sur lui et je lui ai pris son manteau. S'il est à toi, le voici ; prends-le et excuse-moi. » — « Eloigne-toi de moi, être infect, dit le cadi. Ce manteau n'est pas le mien. »

XVIII

Si Djeh'a et la sauce du lièvre

Un paysan lui apporta un lièvre et lui en fit cadeau. Si Djeh'a fit cuire le lièvre qu'il donna à manger à cet homme. Quelques jours après, un autre individu arrive et frappe à la porte. — « Qui es-tu ? demande Djeh'a. » — « Je suis le voisin de celui qui t'a apporté un lièvre, répond l'homme. » Djeh'a le fait entrer et lui donne à manger. A quelque temps de là, un autre homme arrive et frappe à la porte. — « Qui est là ? dit Djeh'a. ». — « Je suis le voisin du voisin de l'homme qui t'a apporté un lièvre, répond l'inconnu. » Djeh'a le

fait entrer et place devant lui de l'eau chaude. — « Qu'est ceci, fait l'individu ? » — « Ceci, dit Djeh'a, c'est la sauce du lièvre. »

XIX

Si Djeh'a et le clou

Le jour où il vendit sa maison, un homme la lui acheta. — « Mon ami, lui dit Djeh'a, je t'ai vendu la maison ; mais le clou qui est planté dans le mur, je ne te l'ai pas vendu. Demain, ne va pas dire ; « tu m'as vendu aussi le clou. » Je ne te l'ai pas vendu, je ne t'ai vendu que la maison. » — « C'est bien, répondit l'acheteur. Je t'achète la maison. Le clou qui est planté dans le mur, je ne te l'achète pas. »

L'acheteur pensait : « Ce clou m'est égal. J'ai acheté la maison ; peu m'importe le clou. »

Si Djeh'a alla trouver sa mère : « O ma mère, que de jours nous avons passés avec la faim ! Aujourd'hui, j'ai vendu la maison. » — Elle dit : « Comment ! tu as vendu la maison ! Et où habiterons-nous ? Outre la faim, il nous faudra encore dormir à la belle étoile ? » — « Ne crains rien, ô ma mère, répondit Djeh'a. Je lui ai vendu la maison ; mais je me suis réservé un clou que j'ai planté dans le mur. Je ne le lui ai pas vendu.

Maintenant, c'est avec ce clou que je lui reprendrai la maison. Nous mourons de faim ; c'est pour cela que j'ai imaginé cette ruse afin que l'acheteur nous donne de l'argent, et alors nous mangerons. Quant à la maison, il en sortira. » — « Comment ! fit-elle. Tu lui as vendu la maison et tu dis qu'il en sortira ! De quelle manière en sortira-t-il, attendu qu'il t'a remis l'argent en présence de témoins ? » — « Tiens-toi seulement en repos, répondit Djeh'a. C'est moi qui vais combiner un plan dans ma tête afin de le faire sortir de la maison. » — « Fais ce que tu voudras, dit-elle. »

Si Djeh'a s'en alla acheter des peaux d'animaux. Il les apporta et les suspendit à ce clou. Il y suspendit également des boyaux. Peaux et boyaux restèrent là. Un ou deux jours après, ces peaux et ces boyaux sentirent mauvais. Djeh'a vint et les laissa comme ils étaient.

Celui qui lui avait acheté la maison vint le trouver et lui dit : « Qu'est-ce que c'est que ce marché-là, Si Djeh'a ? Tu as apporté des peaux et des boyaux et tu les a suspendus dans la maison ! Ils sentent mauvais. Qui pourrait, à présent, rester dans ce logis ? » — « Ami, répondit Djeh'a, je t'ai vendu la maison, n'est-ce pas ? Le clou, je me le suis réservé et je t'ai dit que je ne te le vendais pas. A présent tu n'as plus rien à dire. » — L'autre lui dit : « Va à ta maison. Moi je la

quitte. Je t'abandonne et l'argent et la maison. Je ne puis plus y demeurer. C'est une infection générale et la maison elle-même est empestée. » — « Eh bien, dit Djeh'a, si tu veux sortir de la maison, sors. L'argent, je l'ai dépensé et je ne te rendrai même pas un sou. » — « Je te fais grâce de la maison et de l'argent que je t'ai remis, lui dit l'acheteur. »

Si Djeh'a partit et retourna à sa maison. L'autre se mit en quête d'un nouveau logement.

XX

Si Djeh'a et le juif

Si Djeh'a faisait chaque jour cette prière : « O mon Dieu, donne-moi mille dinars (pièces d'or). Mais s'il en manque un seul, je ne les accepterai pas. » Il y avait un juif, son voisin, qui l'entendait chaque jour prononcer ces paroles.

Un jour, le juif dit en lui-même : « Je vais les lui jeter pour le mettre à l'épreuve. » Il lui jeta une bourse contenant neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dinars. Aussitôt que Djeh'a eut ramassé la bourse, il compta les pièces d'or et vit qu'il en manquait une. — « Celui qui d'habitude donne beaucoup ne regrette pas de donner peu, se dit Djeh'a. Je te loue ô mon Dieu, et je te remercie.

Tu m'as donné ce que je te demandais. Bien qu'il manque un dinar, cela ne fait rien. »

Il mit l'argent dans sa malle. Le juif l'avait entendu. Il se fâche et va chez Djeh'a en courant. Il arrive, il frappe à la porte. — « Qui est là ? fait Djeh'a. — « C'est moi, répond le juif. » Djeh'a lui ouvre la porte et lui dit : « Que veux-tu ? » — « Apporte-moi cet argent », dit le juif. — « Quel argent ? Dieu m'a donné ce que je lui demandais. Il manque un dinar, mais cela m'est égal. » — « Ce n'est pas Dieu qui t'a donné cet argent, reprend le juif. C'est moi qui te l'ai jeté dans le but de t'éprouver. Maintenant, assez causé. Rends-moi mon argent. »

Ils se disputèrent et le juif lui dit : « Allons tous deux au tribunal. » — Je suis vieux, répondit Djeh'a. Je ne puis pas marcher. Prête-moi ton âne afin que je monte dessus. » — « C'est bien », dit le juif ; et il lui prêta l'âne. — « Je suis mort de froid, ajouta Djeh'a. Prête-moi ton manteau. » — « C'est bien », dit le juif ; et il lui prêta aussi son manteau. Ils allèrent au tribunal. Quand ils furent arrivés chez le cadi, le juif dit à ce magistrat : « Seigneur juge, cet homme-ci me doit neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dinars. » Et il conta toute l'aventure au cadi. — « Est-ce vrai ? demanda le juge à Si Djeh'a. » — « Il ment, s'écria celui-ci. Telle est du reste son habitude. Je crains même

qu'il ne dise que cet âne-ci et ce manteau lui appartiennent également. » — « Mais oui, seigneur juge, tout cela est à moi, dit le juif. C'est moi qui lui ai prêté le tout. » — « Chasse d'ici ce méchant juif, dit le cadi à l'huissier. »

Le juif s'en retourna tout confus. Si Djeh'a garda l'argent l'âne et le manteau.

XXI

Si Djeh'a et le mort assasssiné

Il trouva un jour, dans le vestibule de sa maison, un homme qui avait été assassiné par des ennemis. Ceux-ci avaient jeté le cadavre dans le vestibule de la maison de Si Djeh'a. Dès que Djeh'a vit le corps, il l'emporta et le jeta dans un puits. Il alla ensuite auprès de son père et lui dit : « J'ai trouvé un homme que l'on a assassiné. On l'a jeté dans notre maison. Après l'avoir trouvé, je l'ai emporté et je l'ai jeté dans le puits. » — « Non, mon fils, dit le père. Retire-le du puits. Peut-être viendra-t-on faire des recherches dans le puits et si on l'y trouvait, nous serions perdus. Dès maintenant sors-le du puits. Nous l'enterrerons ; cela vaudra mieux. » Si Djeh'a alla retirer le cadavre et l'enterra. Il égorgea un mouton qu'il jeta dans le puits.

Les parents du mort arrivèrent pour faire des recherches. Ils entrèrent dans la maison de Si Djeh'a qui leur dit : « Il y a ici un mort. Venez le reconnaître. C'est peut-être lui [1]. » Il alla au puits dans lequel il descendit. Il prit la tête du mouton, appela les gens et leur dit : « Votre ami avait-il, oui ou non, des cornes ? » Ces gens furent stupéfaits. Ils partirent en disant : « C'est un idiot. »

XXII

Si Djeh'a et l'Arabe

Il se promenait dans la campagne. Il avait faim. Il trouva un Arabe qui mangeait. Il alla vers lui, pensant qu'il l'inviterait à manger. Il arriva près de l'Arabe qui ne lui fit aucune invitation et qui lui dit : « D'où es-tu, mon frère ? » — « Je suis de ton village », répondit Djeh'a.

— Alors tu nous apportes de bonnes nouvelles.

— Je t'apporte toutes les bonnes nouvelles que tu voudras.

— As-tu quelques nouvelles de notre village ?

— J'en ai, répondit Djeh'a.

— As-tu des nouvelles de Omm Othman ? (C'était la femme de cet Arabe).

1. C'est-à-dire *celui que vous cherchez.*

— Oh ! fit Djeh'a, elle se dandine comme un paon.

— Et comment se porte mon fils Othman ?

— Il joue habituellement aux billes avec ses camarades.

— Comment va le chameau ?

— Il est près d'éclater tant il est gras.

— As-tu des nouvelles de notre chien *T'it'ouh'* ?[1]

— Il est très méchant et ce n'est pas peu dire. Les voleurs ne peuvent pas pénétrer dans le parc à cause de la terreur (qu'il inspire.)

— Et notre maison, dans quel état est-elle ? continua l'Arabe.

— Comme une forteresse, répondit Djeh'a.

Alors l'Arabe garda le silence. Il mangea et n'invita pas Si Djeh'a. Celui-ci se leva pour s'en aller.

— Où vas-tu, ô mon frère ? interrogea l'Arabe.

— Je vais au village, repartit Djeh'a. Depuis le

1. Ce sont les bergers Kabyles qui, d'ordinaire dressent les chiens et leur donnent des noms. Le jour, les chiens les accompagnent aux champs et gardent les troupeaux. La nuit, ils restent autour des maisons et font bonne garde. Les noms que les Kabyles donnent le plus communément à ces fidèles animaux sont les suivants : *T'it'ouh'* qui signifie « dégourdi ; *Bjouh'* « fidèle ; *As k'arjouj* « essorillé » ; *Azouggar'* « rouge ; *Aburk'ach* « tacheté de blanc, de noir ou de rouge ; *Amellal* « blanc ; *Kah'louch* « noir ; *Bit'it'* « cendré.

Le chien de Si Djeh'a « *Tsaoui d koull ass* « Apporte toujours » dont on lira les exploits au conte LIXe, a reçu *exceptionnellement* ce nom qui indique très bien du reste le genre de services qu'il rendait à son maître.

jour de la mort du chien *T'it'ouh'* les voleurs fourmillent.

— Le chien *T'it'ouh'* est mort? fit l'Arabe.

— Oui.

— De quoi est-il mort?

— Il a trop mangé de la viande du chameau, et il est mort.

— Le chameau est donc mort aussi?

— Oui, répondit Djeh'a.

— De quoi est-il mort?

— Il a butté contre la tombe d'Omm Othman.

— Omm Othman est morte?

— Oui.

— De quoi est-elle morte?

— Du chagrin qu'elle a eu (de la perte) d'Othman.

— Othman est mort?

— Oui.

— De quoi est-il mort?

— La maison s'est écroulée sur lui et il est mort.

A ces mots l'Arabe se leva comme un fou et partit dans la direction de son village en abandonnant sa nourriture. Si Djeh'a mangea tout ce qui restait.

XXIII

Si Djeh'a et le caid de son pays

Ce caid aimait passionnément les femmes. Si Djeh'a qui le fréquentait souvent, lui faisait des

remontrances. — « Comment, lui disait-il, toi qui es caid, raffoles-tu ainsi de toutes les femmes? Sois un peu raisonnable. Crains le Seigneur. C'est honteux pour toi. » Ces paroles pénétrèrent jusqu'au fond du cœur du caid.

Ce chef avait pour servante une femme d'une grande beauté qui, s'étant aperçue de la mélancolie de son maître, lui dit: « Qu'est-ce qui te prend, seigneur? » — Djeh'a m'a dit telle et telle chose », répondit le caid. — « Ce n'est que ça ? fit-elle. Eh bien, donne-moi la permission de me rendre chez lui. Toi, tu resteras ici un moment et tu arriveras chez Djeh'a à l'improviste. Tu verras ce que je lui ferai et tu admireras l'état dans lequel tu le trouveras. » — « Va, lui dit le caid. » Elle partit. Quand elle arriva chez Si Djeh'a elle s'assit avec lui dans la maison. En la voyant, Djeh'a en devint éperdument amoureux. Il se rapprocha d'elle. Elle battit en retraite. Il la poursuivit. Partout où elle s'asseyait, il allait près d'elle. — « Reste à ta place, Si Djeh'a, lui dit-elle. Ne t'approche pas de moi. Si tu veux t'approcher, laisse-moi monter à califourchon sur toi; tu marcheras à quatre pattes, moi étant sur ton dos. » — « Viens, dit Djeh'a. » Elle lui mit une selle et une bride et monta sur lui à califourchon. Il se mit à marcher à quatre pattes.

Le caid arriva à l'improviste et lui dit: « Si

Djeh'a, tu me défendais d'aimer les femmes ; et toi, voilà l'état dans lequel tu es ! » — « Seigneur, lui répondit Si Djeh'a, je craignais de te voir devenir un âne, tout comme je suis. » Le caid se mit à rire et lui fit un cadeau.

XXIV

Le juif qui veut voir Dieu.

Il y avait un juif qui, chaque jour, faisait à Dieu cette prière : « O mon Dieu, montre-toi à moi. » Il priait sous un arbre. Si Djeh'a, se promenant un jour, l'entendit parler ainsi. Le lendemain il partit et arriva avant le juif à cet endroit. Il monta sur l'arbre et se cacha dans le feuillage. Le juif vint et fit sa prière habituelle. Si Djeh'a l'appela et lui dit : « O mon adorateur, va prendre cent dinars (pièces d'or) et donne-les à la femme de Djeh'a. Tu reviendras ici ensuite et tu me verras. »

Le juif fut au comble de la joie en entendant ces paroles. Il alla à sa maison, prit cent pièces d'or et les donna à la femme de Djeh'a. Il revint à l'arbre et dit : « O mon Dieu, j'ai fait ce que tu m'as dit. » Si Djeh'a lui jeta une corde en disant : « Saisis cette corde, tu monteras jusqu'à moi. » Le juif empoigna la corde. Si Djeh'a le hissa ; quand il le vit à une certaine hauteur, il lâcha la

corde. Le juif tomba et se cassa la tête. « O mon Dieu, dit-il, tu es insatiable! Tu me prends mon argent, et de plus tu me casses la tête ! »

XXV

Les navets

Un jour, Si Djeh'a donna des grenades au caid, Le caid fut content du cadeau. Un autre jour, Djeh'a allait lui apporter des navets lorsqu'il rencontra un de ses amis qui lui dit : « Si Djeh'a, si tu lui portais des figues, cela vaudrait mieux que des navets. » Djeh'a suivit ce conseil[1]. Il alla remplir une corbeille de figues. Quand il fut arrivé chez le caid, il les lui offrit. Le caid se mit en colère, les refusa et dit à ses chaouchs : « Jetez lui ces figues à la tête. Les chaouchs se mirent à lui lancer les figues à la tête. « Que Dieu fasse miséricorde à ton père, ô mon ami, répétait sans cesse Djeh'a. » — « Pourquoi, demanda le caid, parles-tu ainsi? » Djeb'a lui fit le récit fidèle de ce qui s'était passé et ajouta : « Je t'apportais des navets. C'est grâce aux conseils de cet ami que je t'ai apporté des figues et que j'ai laissé les navets. Si, ayant apporté des navets, on m'avait frappé avec eux, alors ma tête aurait été cassée en cent morceaux. » Le caid sourit et lui fit un cadeau.

1. Mot à mot : *prit sa parole.*

6.

XXVI

Le corbeau

Un jour, Si Djeh'a alla avec sa femme à la rivière pour laver. Pendant qu'ils lavaient, un corbeau s'abattit, leur déroba le savon et s'envola. La femme se mit à pousser des cris. — « Tais-toi, femme, lui dit Djeh'a. Laisse-le l'emporter. Il lavera ses vêtements avec ce savon, car ils sont plus noirs que les nôtres. »

XXVII

Si Djeh'a et la tête de brebis

Un jour, son père lui donna un franc pour acheter une tête de brebis. Djeh'a acheta la tête dont il mangea toute la viande. Il ne lui resta plus qu'un crâne décharné[1]. Il l'apporta ainsi à son père qui lui dit : « Qu'est-ce que cela ? » — « C'est une tête de brebis », répondit Djeh'a. — « Scélérat, dit le père, où sont ses oreilles ?

— Elle était sourde.

— Et ses yeux ?

— Elle était aveugle.

— Où est sa langue ?

— Elle était muette.

— Et la peau du crâne ?

— Elle était teigneuse.

1. Littéralement : *un crâne vide.*

XXVIII

Si Djeh'a et le barbier

Si Djeh'a était teigneux. Il alla une fois se faire raser (la tête). Le barbier le rasa. Quand il eut fini, Djeh'a lui donna la moitié du salaire.

— « Pourquoi me donnes-tu la moitié du salaire, demanda le barbier ? » — « C'est-ce qui t'est dû, répondit Djeh'a. Il est évident que j'ai la teigne, et qu'il n'y pas beaucoup de cheveux sur ma tête. »

XXIX

Si Djeh'a et son âne

Un jour, un homme vint chez Djeh'a et lui dit : « Si Djeh'a, prête-moi ton âne. » — Djeh'a répondit : « Ami, mon âne n'est pas ici. » Djeh'a n'avait pas fini de parler que l'homme entendit l'âne braire. « L'âne est ici, Si Djeh'a », dit l'homme. » — « Comment ! fit Djeh'a. Tu crois l'âne et tu ne me crois pas, moi qui suis un vieillard à barbe blanche ! »

XXX

Si Djeh'a et le chien

Un jour, Djeh'a voyant un chien courir dans le cimetière, saisit un bâton pour le frapper. Le

chien se précipita sur lui. Si Djeb'a eut peur de lui et lui dit : « Pardon, Monseigneur, je ne vous avais pas reconnu. »

XXXI

Si Djeh'a et le voleur

Un voleur vint une nuit, entra dans la maison de Si Djeh'a, lui prit quelques objets et s'en alla. Si Djeh'a se leva, prit tout ce qui restait et suivit le voleur. Celui-ci, s'étant retourné, et voyant que Si Djeh'a le suivait : « Hé ! l'homme, que veux-tu ? lui dit-il. » — « Allah ! Allah ! s'écria Djeh'a. Nous abandonnons notre maison pour la vôtre. Toi, tu emportes une partie des objets ; moi j'apporte le reste. Dès demain, s'il plaît à Dieu, au lever du soleil, femmes et enfants, tout le monde viendra chez toi. Seront-ils contents de sortir de notre masure ! » — « Reprends ce qui t'appartient, dit le voleur. Retourne chez toi. Loin de moi les soucis [1]. Il n'est pas nécessaire que tu me suives. »

XXXII

Si Djeh'a et le jour du jugement

Si Djeh'a avait un mouton gras. Ses amis voulurent ruser avec lui pour lui manger son mouton.

1. Littéralement : *éloigne de ma tête les soucis.*

Ils vinrent chez lui et lui dirent : « Demain aura lieu le jugement dernier. C'est aujourd'hui le dernier jour du monde. Viens. Nous irons au jardin, nous égorgerons le mouton et nous le mangerons. Demain nous mourrons. » Djeh'a fit semblant [1] de les croire. Il alla avec eux. Ils égorgèrent le mouton et le mangèrent. Au moment de la forte chaleur, ils enlevèrent leurs habits et entrèrent dans la rivière pour se baigner. Djeh'a seul resta et n'entra pas (dans l'eau). Il réunit tous les habits de ses amis et alla les vendre. Quand ses amis sortirent (du bain) ils ne trouvèrent plus leurs effets. Ils attendirent jusqu'à ce que Si Djeh'a fût de retour et lui dirent : « Où sont nos habits ? » — « Je les ai vendus, répondit-il, parce que demain aura lieu le jugement dernier. Maintenant personne n'a plus besoin de vêtements. »

XXXIII

Si Djeh'a à la dhifa (2)

On ne savait plus que faire pour l'empêcher de continuer son métier de pique-assiette [3]. Les notables allèrent un jour dans une certaine maison.

1. Littéralement : *rendit sa personne comme..*
2. Ce mot est arabe. Il signifie *repas offert à des hôtes.*
3. La construction kabyle de cette phrase est impossible à rendre en français. En voici le mot à mot : *ils se fatiguèrent les gens comment ils feraient pour le laisser sans nourriture.*

Le propriétaire de cette maison leur avait préparé un festin. Ils vinrent. Djeh'a marcha avec eux. Ils se dirent les uns aux autres : « Comment allons-nous faire avec Si Djeh'a ? » — Quelques-uns se mirent[1] à dire : « Quand les plats arriveront nous lui dirons : «hé ! Si Djeh'a, il y a le feu à ton village », afin qu'il reste sans manger. Préoccupé par nos paroles, il ne mangera pas. »

Quand la nourriture arriva, ils lui dirent : « Si Djeh'a, le feu est à ton village » — « Est-ce que notre maison en a été préservée ? » interrogea Djeh'a.

Tandis qu'ils s'occupaient de parler, Djeh'a mangeait.

Ils dirent : « Le feu est à ta maison !

— Quant à moi, il ne m'a pas encore atteint[2] n'est-ce pas ?

— Le voilà à tes habits !

— Ma tête ne brûle[3] pas encore, n'est-ce pas ? fit Djeh'a. Que le feu dévore[4] mes pieds et qu'il laisse ma tête tranquille. »

Il mangeait toujours. Quand les autres voulurent en faire autant,[5] ils constatèrent que Djeh'a avait achevé la nourriture. « Si Djeh'a s'est moqué de nous, se dirent-ils entre eux. »

1. Littéralement : *se levèrent.*
2. Littéralement : *J'en suis préservé.*
3. — *Ma tête est préservée.*
4. — *Prenne.*
5. — *Cherchèrent la nourriture.*

XXXIV

Si Djeh'a et celui qui vient lui emprunter son âne.

Un homme vint chez Si Djeh'a pour lui emprunter son âne. — Djeh'a lui dit : « Attends, mon frère. Je vais consulter mon âne. » Il entra dans l'écurie, y resta un moment, sortit et dit à l'homme : « Frère, l'âne ne veut pas. « Si tu me donnes aux gens, m'a-t-il dit, ils me battront jusqu'à ce qu'ils me terrassent ; ils maudiront mon maître et ils me laisseront mourir de faim ! »

XXXV

Si Djeh'a et la peau de chèvre.

Si Djeh'a acheta une chèvre au marché moyennant dix douros [1]. Il l'amena à sa maison, la tua, l'écorcha. « Cette chèvre nous coûte cher, dit-il à sa mère. » — « Que vas-tu faire ? mon fils », lui répondit-elle. — « Pour le moment, fais cuire cette viande. Plus tard, je verrai ce qu'il y a à faire. Le jour du prochain marché, je porterai cette peau au marché ; toi, tu iras, tu tiendras cette peau. Moi, je tournerai autour de toi. Tu feras semblant de ne pas me connaître. De mon

1. Cinquante francs.

côté, je ferai comme si je ne te connaissais pas. Je marchanderai la peau. Quelque prix que je t'offre, tu refuseras de me la vendre [1]. Je la mesurerai à l'empan. Tu me diras : « Je ne la vends pas. » Je t'en donnerai 20, 30, 40, 50 douros jusqu'à ce que j'arrive à 100 douros. Parmi les étrangers qui viendront, il y en aura un qui t'en offrira davantage et tu la lui vendras. Attention ! maintenant. Rappelle-toi la recommandation que je viens de te faire ! »

Ils se mirent en route et arrivèrent au marché. Si Djeh'a se mit à l'écart. Sa mère tenait la peau de chèvre. Si Djeh'a vint et lui dit : « Combien t'a-t-on offert de cette peau ? » — « Dix douros, répondit-elle. » Si Djeh'a se mit à la mesurer à l'empan.

Tout le monde l'entoura. « Cette peau que tu mesures, lui dit quelqu'un, à quoi peut-elle bien servir ? » — « Elle sera utilisée, répondit Djeh'a. Elle deviendra un gros tambour ou un petit tambour. »

Si Djeh'a se retira. Un moment après, il vint, retourna de nouveau auprès de sa mère et lui dit : « Vieille maman, où en est la peau ? » — « Mon fils, répliqua la vieille, on m'en a donné vingt douros. »

« La vends-tu pour cinquante ? »

1. Littér. *Ce que je te donnerai, toi dis-moi : je ne vends pas.* »

— « Je ne la vends pas. »

Si Djeh'a mesura encore une fois la peau et s'éloigna.

Les gens se rassemblèrent et se dirent entre eux : « Ce Si Djeh'a est fou. Comment se fait-il, que lui qui est si rusé, se laisse ainsi duper ? »

Djeh'a revint et dit à sa mère : « Mère, combien t'a-t-on offert de cette peau ? »

— « Mon fils, elle est encore à cinquante douros. »

— « Attends. Je vais la mesurer pour voir si elle fait mon affaire ou non. » Il la mesura. Quand il eut fini cette opération, il dit à sa mère : « Si tu veux la vendre, je t'en donne cent douros. » — « Je ne la vends pas, répondit-elle. » Djeh'a s'éloigna et la surveilla à l'écart.

Un homme, qui était venu au marché, vint et dit à la mère de Djeh'a : « Vieille maman, vends-la moi. Je t'en donne dix douros de plus que cet homme-la. »

— « Donne ton argent avant qu'il vienne. Peut-être me reprocherait-il d'avoir donné la préférence à un autre [1]. » Il remit l'argent à la vieille.

Elle alla à sa maison. Son fils, Si Djeh'a, l'ayant rencontrée, ils firent route ensemble jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à leur demeure où ils restèrent.

La vieille avait dit à celui qui avait acheté la

1. Littér. : *peut-être il dira : « tu m'as changé pour les autres. »*

peau : « Cette peau est très-précieuse. Mets-la au soleil. Elle séchera et tu verras l'avantage que tu y trouveras. »

L'homme s'en alla. Il étendit la peau au soleil. Deux ou trois jours après, il alla la chercher. Il la trouva complètement desséchée. Il la prit entre ses mains et la froissa. Elle se fendilla. Il se mit à la recherche [1] de celle qui lui avait vendu la peau. Il trouva la mère de Si Djeh'a et lui dit : « Vieille maman, n'est-ce pas toi qui m'as vendu la peau ? »

— « Ne répéte pas ces paroles, fit la vieille. Moi, continua-t-elle, vendre des peaux ! Je suis la mère de Si Djeh'a. »

— « Eh ! bien alors, dit l'homme, vois toi-même qui peut m'avoir dupé, puisque ce n'est pas toi. »

— « Mon fils, je n'ai jamais fait cela, répliqua la vieille. »

L'homme alla chez lui sans l'avoir reconnue. La peau de chèvre lui resta. Il la jeta aux chiens.

XXXVI

Si Djeh'a et la paire de bœufs

Si Djeh'a dit à sa mère : « Maintenant que nous avons vendu la petite peau, nous allons acheter une paire (de bœufs) avec l'argent de la peau de

1. Corrigez dans le texte *ref* en *r'ef*

chèvre. » Il alla acheter une paire de bœufs moyennant cent douros.

— « Maintenant, dit-il à sa mère, ces bœufs-là, qu'allons-nous en faire ? »

— « Laboure avec eux, répondit-elle. » Il alla labourer. Lorsqu'il eut mis au joug[1] les deux bœufs, et qu'il eut commencé le labourage, la charrue se cassa. Il prit une hachette, débita le bois de la charrue et en fit de longs bâtons qu'il emporta.

— « Maintenant, dit-il à sa mère, ces bâtons-ci nous les vendrons. Nous ferons avec eux, ajouta-t-il, comme nous avons fait avec la peau de chèvre. »

— « Très bien, mon fils. »

Ils allèrent au marché. La mère avait les bâtons. Djeh'a vint les marchander.

— « Vieille maman, combien t'a-t-on offert de tes morceaux de bois ? »

— « Mon fils, ils sont chers. »

— « Dis-moi seulement combien. »

— « Eh ! bien, on m'en a donné quarante douros. »

— « Si tu veux les vendre, je t'en donne cinquante douros. »

Quelqu'un lui dit alors : « Si Djeh'a, tu donnes

1. *Ik'k'en* signifie également *attacher, atteler.*

cinquante douros de ces morceaux de bois ? Tu es fou, ou bien qu'est-ce qui te prend ? »

— « Qu'en sais-tu ? répliqua Djeh'a. Si elle me les vendait, je lui donnerais jusqu'à cent douros, car je sais l'utilité qu'ont ces bois de charrue. Leur utilité est grande. »

Si Djeh'a s'éloigna de là. Cet homme vint et dit à la vieille : « Vends-les moi pour cent douros avant que Si Djeh'a revienne. »

— « Sors ton argent, dit-elle. Hâte-toi et laisse-moi partir. » Il lui donna la somme. Elle s'en alla. Lui se chargea de son bois et partit.

Si Djeh'a et sa mère se rencontrèrent. Ils arrivèrent à la maison.

— « Mère, dit Djeh'a, à présent, ces bœufs nous restent. Il faut que j'invente une ruse pour les vendre. » Il prit un bœuf, lui mit des louis d'or aux cuisses ; de plus, il le bariola. Il l'emmena au marché. Les gens tournèrent autour de Djeh'a et lui dirent :

— « Combien ton bœuf ? »

— « Mon bœuf est cher, répondit-il, parce qu'il fait des louis d'or. »

— « Personne ne pourra l'acheter, fit observer quelqu'un [1]. »

1. Littér. : *Il n'est point celui devant l'atteindre pour de l'argent.*

— « Beaucoup ont de l'argent et pourront l'acheter, » répliqua Djeh'a.

— « Eh ! bien, je l'achèterai, Si Djeh'a, » dit un individu.

— « Achète-le. »

— « Je t'en donne quinze cents douros. »

— « Mon fils, je ne puis pas le vendre » (à ce prix).

— « Alors, dis-moi combien tu veux le vendre. »

— « Je ne te le dirai pas ; dis-le moi, toi. »

— « Eh ! bien, je t'en donne deux mille douros [1]. Vends-le ou laisse-le [2]. »

Djeh'a le lui vendit. « Si Djeh'a, interrogea l'acheteur, que dois-je lui faire pour qu'il me fasse des louis d'or ? »

— « Etends sous lui un tapis pendant deux ou trois jours, et ne crains rien [3]. Puis donne-lui de l'herbe afin qu'il mange et se rassasie. Il te fera ensuite des louis d'or. »

— « C'est bien. »

Le propriétaire du bœuf partit. Dès qu'il fut arrivé à sa maison, il étendit un tapis sous le bœuf et lui donna de l'herbe à manger ; il trouvait toujours le tapis plein de bouse. Deux ou trois jours se passèrent ainsi ; l'homme lavait conti-

1. Dix mille francs.
2. C.-à-d. *c'est mon dernier mot.*
3. Littér., *ne prends pas sur lui ;* c.-à-d. ne désespère pas de lui.

nuellement le tapis et le replaçait sous l'animal. Quand furent écoulés les jours qui lui avaient été fixés par Si Djeh'a, l'acheteur ne fit plus que se demander quand aurait lieu le marché suivant pour lui rendre son bœuf.

Le jour du marché suivant étant arrivé, il amena son bœuf à Si Djeh'a. Il trouva Djeh'a qui avait conduit son autre bœuf mieux arrangé encore que le précédent. Les acheteurs entourèrent Si Djeh'a et lui dirent : « Pour l'amour de Dieu, Si Djeh'a, que leur fais-tu à tes bœufs ? »

— « Mon bœuf, répondit-il, dort jusqu'au matin. Il se lève (chargé de) chaînes d'or et d'argent, de plus, il a aux cuisses des louis d'or. »

— « Le vends-tu ? lui demanda quelqu'un. »

— « Je ne l'ai conduit ici que dans le but de le vendre », répondit Djeh'a.

L'homme qui lui avait acheté le premier bœuf lui dit : « N'est-ce pas toi qui m'as vendu un bœuf le jour du dernier marché ? »

— « Comment ! tu ne reconnais donc pas celui qui te l'a vendu ? »

— « Mon cher Djeh'a, je ne le reconnais pas ; mais, c'est peut-être toi qui me l'as vendu. »

— « Eh ! bien, mon ami, ce n'est pas moi qui t'ai vendu un bœuf, car je ne possède que celui-ci que j'ai amené ici pour le vendre aujourd'hui. Les

autres jours, je n'ai jamais vendu de bœufs. Il n'y a qu'aujourd'hui que j'ai amené celui-ci. »

— « Dans ce cas, Si Djeh'a, indique-moi [1] celui qui s'est moqué de moi. »

— « En définitive, dit Djeh'a, je te répète que je n'ai rien vendu. Maintenant recule-toi seulement et laisse-moi vendre à mon aise [2]. Cherche celui qui s'est moqué de toi. Quant à moi, je suis innocent de cela. Laisse-moi tranquille [3]. »

— « Moi aussi je vais m'éloigner de toi. Je suis venu seulement te demander des renseignements et voilà tout. »

Les acheteurs entourèrent Si Djeh'a et lui dirent : « Mon fils, que te disait cet homme ? »

— « Laissez-le donc parler, répondit-il. Si vous voulez acheter, achetez, n'écoutez pas les paroles d'un puant. »

— « Nous achèterons si tu veux nous vendre. »

— « J'ai conduit ici mon bœuf pour le vendre. Je ne l'ai pas amené pour faire avec lui le fanfaron. »

— « Eh ! bien, dit un individu, si tu me vends ton bœuf je l'achèterai. Ce que tu me diras de te donner, je te le donnerai. »

— « Eh ! bien, mon bœuf (vaut) trois mille douros. »

1. Littér. : *vois.*
2. Littér. : *sur ma personne.*
3. — *laisse mon affaire.*

— « Si Djeh'a, sois un peu raisonnable [1]. Trois mille douros, c'est trop. »

— « Si tu veux acheter, achète ; si tu refuses, ne te moque pas de moi. Vous autres, les acheteurs d'aujourd'hui, vous êtes venus ici pour vous moquer des gens. »

— « Si Djeh'a, dit l'homme, je ne suis pas venu pour me moquer. Je suis venu pour acheter un bœuf.

— « Eh ! bien, achète ce bœuf si tu veux l'acheter, sinon va à tes affaires. »

— « Je ne te donnerai pas ce que tu demandes, Si Djeh'a. J'achèterai au prix qu'ont donné les autres. Je te donnerai deux mille douros. »

— « Pour Dieu, dit Djeh'a, fais marcher ton bœuf et donne-moi l'argent. Laisse-moi aller à mes affaires. Emmène ce qui t'appartient. »

Djeh'a lui vendit le bœuf et partit. Au moment où l'acheteur se disposait à faire marcher le bœuf qu'il avait acheté, il appela Si Djeh'a : « hé ! Si Djeh'a. »

— « Que veux-tu ? » répondit Djeh'a.

— « Allons, reviens. »

Si Djeh'a revint. L'homme lui dit : « Que ferai-je à ce bœuf pour qu'il se lève le matin avec ces chaînes d'or et d'argent dont tu as parlé ?

1. Littér. : *mets un peu de raison dans ton cœur.*

— « Il n'y a pas seulement que des chaînes ; il fait aussi des louis d'or. Mais je vais t'indiquer comment tu feras. »

— « Dis-le moi. »

— « Ne lui donne, reprit Djeh'a, que de l'herbe verte pour qu'il mange et se rassasie, et ne crains rien. »

— « Que Dieu augmente ta fortune et te bénisse ! » lui dit l'acheteur.

Si Djeh'a, s'adressant alors à celui qui s'était querellé avec lui en lui disant : « C'est toi qui m'as vendu un bœuf le marché passé, » lui dit :

— « Le jour du marché prochain, je t'amènerai une jument qui pouline chaque mois et met bas un poulain. Quant au bœuf, mon fils, ce n'est pas moi qui te l'ai vendu. De ma vie, ajouta Djeh'a je ne me suis joué de personne. » Si Djeh'a parlait ainsi afin d'inspirer de la confiance aux gens du marché qui écoutaient.

Cet homme alla au marché suivant ; il croyait vraiment y rencontrer Si Djeh'a avec la jument.

Celui qui avait acheté le dernier bœuf le ramena pour le rendre à Djeh'a. Ils ne trouvèrent personne à cet endroit ; ils explorèrent tout le marché pour se rencontrer avec Si Djeh'a, ils ne le trouvèrent point.

Ils s'en allèrent chez eux en se disant l'un à l'autre : « Si Djeh'a nous a joués. » Depuis ce temps-là, Djeh'a n'entra plus dans ce marché.

XXXVII

Si Djeh'a et les souliers de sa mère

Un jour elle lui dit : « Je vais faire du bois. » Lui s'imagina que c'était vrai. Elle alla à un certain endroit, s'assit et étendit ses pieds l'un sur l'autre. Djeh'a vint et la vit occupée à mettre ses pieds l'un sur l'autre.

Le lendemain elle lui dit : « Mon fils, aller nu-pieds me tue. Achète-moi donc des souliers. » Djeh'a alla chercher du coton avec lequel il lui fit des chaussures. « Voilà, ma mère, tes souliers, lui dit-il.

— « Ça, fit-elle, combien de temps cela durera[1] ? »

— « O ma mère, répondit Djeh'a si tu marches toujours autant qu'hier, ils dureront jusqu'à ce que tu meures. »

XXXVIII

Si Djeh'a et le trésor

Quant Si Djeh'a était petit, il était quelque peu innocent et ignorant ; lorsqu'il fut un peu grand son intelligence s'éveilla[2].

1. Mot à mot : *celles-ci combien elles me tiendront.*
2. Littér. : *il s'éveilla dans la personne de lui,*

Un jour, c'était le jour où mourut son père, il resta seul au monde ; il n'avait plus que sa mère. Il prit une fois un bœuf pour le vendre. Chemin faisant, il rencontra une chouette.

— « Achètes-tu mon bœuf? » lui dit-il. La chouette cria : « Imiârouf.

— « M'en donnes-tu quinze (réaux) ? » continua Djeh'a.

— Imiârouf répéta la chouette.

— « Tu m'en donnes vingt ? »

— Imiârouf.

— « Tu m'en donnes vingt-cinq ? »

— Imiârouf.

— « Voilà ton bœuf. Et l'argent ? » ajouta-t-il.

— Imiârouf.

— « Au marché prochain ? »

— Imiârouf, chanta la chouette.

— « C'est bien. Voilà le bœuf. Quant à l'argent, je viendrai le toucher le marché prochain. »

— Imiârouf.

Djeh'a abandonna le bœuf et s'en alla.

Il arriva à la maison. Sa mère lui dit : « Et le bœuf, mon fils ? »

— « Je l'ai vendu, répondit-il, moyennant vingt-cinq réaux. Quant à l'argent, (j'attendrai) jusqu'au prochain marché. »

Lorsque le marché suivant arriva, il marcha jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'endroit où il avait

abandonné le bœuf; il trouva là la chouette qui chantait comme le premier jour.

— « Et l'argent? » lui dit-il.

— Imiârouf.

— « Aujourd'hui je toucherai mon argent. »

— Imiârouf.

Djeh'a s'avança vers elle en disant: « Aujourd'hui, il faut que je touche mon argent. » La chouette s'envola vers une ruine. Djeh'a s'avança et la poursuivit en disant: « Il faut que tu me donnes mon argent. »

— Imiârouf, cria la chouette.

Djeh'a marchait la poursuivant toujours. Il la trouva dans la ruine. Elle se sauva encore une fois. Djeh'a trouva un trésor dans cette ruine.

— « Tu crois, dit-il à la chouette, que je suis un voleur comme toi? Moi, je ne vole jamais rien. Je vais prendre seulement ce qui m'appartient. » Il prit et compta ses vingt-cinq réaux.

Il s'en retourna. Quand il arriva à la maison il dit à sa mère: « O ma mère, qu'il a de l'argent celui à qui j'ai vendu le bœuf! » Et il ajouta: « C'est moi-même, je te le jure, qui ai retiré de mes mains (les 25 réaux) du trésor. »

— « Mon fils, partons et allons chez lui, » dit la mère.

— « Ma mère, si tu veux, nous irons. Mais je crains que tu ne le voles. »

— « Fi donc, mon fils. Ton ami, chez qui nous allons en qualité d'hôtes, je lui déroberais quelque chose ! »

— « Eh ! bien, viens, partons. »

Elle s'empressa de faire cuire des fèves, des œufs et des crêpes. A la sortie du village, elle lui jeta les fèves. Djeh'a les ramassait en disant : « Mère, il pleut des fèves ! »

— « Ramasse, mon enfant. » — Djeh'a ramassait les fèves et les mangeait. Sa mère marchait toujours. Quand ils furent arrivés à l'endroit en question, elle lui dit : « Mon fils, où est la maison de ton ami ? »

— « Elle est là, » répondit Djeh'a.

— « Montre-la moi donc. »

— « La voilà. »

— « Celle-là ? »

— « Viens, je vais te la montrer. »

Quand il l'y eut amenée, elle trouva le trésor. Elle jeta en l'air[1] des crêpes qui retombèrent sur Djeh'a. « Ah ! ma mère, dit-il, il pleut des crêpes ! » Il se mit à les ramasser et à les manger. Sa mère s'occupait du trésor. « Prends garde de ne rien prendre, ma mère ! lui dit Djeh'a. »

— « Je ne prendrai rien, mon fils. » Lorsqu'elle eut enlevé le trésor, elle l'enveloppa dans une grande pièce de coton et l'emporta,

1. Littér. : *au ciel.*

— « Allons, mon enfant, partons », fit-elle.

Ils s'en allèrent. En arrivant au village, elle lui jeta les œufs. « O ma mère, dit-il, il pleut des œufs ! » Il les ramassa et les mangea. Ils arrivèrent à la maison.

Ce soir-là, Djeh'a se rendit à l'assemblée et dit : « Moi et ma mère nous avons apporté chez nous aujourd'hui un trésor. »

(Ceux qui composaient l'assemblée) lui dirent : « A quel moment l'avez-vous apporté ? »

— « Nous sommes partis, répondit Djeh'a, au moment où il pleuvait des fèves. Quand la pluie de crêpes est survenue, nous arrivions au trésor que ma mère a emporté. Enfin nous rentrions au village au moment où il pleuvait des œufs. »

— « Bah ! se dirent-ils entre eux, ce garçon est un innocent. Ne prenez donc pas au sérieux ses paroles. »

Dans quel but la mère de Djeh'a avait-elle fait cuire les fèves, les crêpes et les œufs[1] ? C'est parce qu'elle se doutait que son innocent de fils répandrait la nouvelle. Voilà pourquoi elle fit cuire pour lui des fèves, des crêpes et des œufs. Elle avait calculé que lorsque Djeh'a dirait aux étrangers : « nous avons apporté un trésor », il ajouterait : « au moment où il pleuvait des fèves,

1. Littér. : *ces choses.*

et puis des crêpes, et puis des œufs; » et elle savait que personne alors ne prendrait ses paroles au sérieux.

XXXIX

La pastèque

Sa mère lui dit un jour: « Mon fils, il ne nous reste plus d'argent à la maison. Je ne pourrai pas faire le souper ce soir. Nous allons mourir de faim ! »

— « Mère, répondit Djeh'a, ne crains rien. Je t'apporterai aujourd'hui même un louis d'or. »

Il sortit et alla voler une pastèque dans le potager de son voisin. Il porta cette pastèque au marché.

Chemin faisant, il rencontra un imbécile monté sur une mule.

— « Bonjour, seigneur, lui dit Si Djeh'a. Tu as une jolie mule. »

— « J'aimerais bien mieux avoir une jument ! » répondit l'autre.

— « Tu peux avoir une jument pour un seul louis d'or, » fit Djeh'a.

— « Et comment ferai-je ? »

— « J'allais au marché pour vendre cet œuf de jument, reprit Si Djeh'a en lui montrant la

pastèque. Si tu veux l'acheter, je te le vendrai moyennant un seul louis. »

L'imbécile sortit un louis d'or de sa bourse et le donna à Djeh'a qui lui remit la pastèque et s'en revint chez lui avec son louis d'or à la main.

L'homme continua sa route en tenant la pastèque sous son bras. A un moment donné, la mule fit un faux-pas. L'homme lâcha la pastèque qui roula dans un ravin et alla se briser en morceaux près d'un buisson où se trouvait un lièvre endormi. Quand le lièvre entendit la pastèque voler en éclats, il se réveilla et se mit à fuir rapidement. A la vue du lièvre qui fuyait, l'imbécile s'écria : « Ah ! voilà mon poulain qui se sauve ! »

XL

Le cheval fougueux

Si Djeh'a ne savait pas monter à cheval, mais il était bon marcheur [1]. Un jour, le caïd du village le fit appeler et lui dit : « Si Djeh'a, il faut que tu ailles me porter cette lettre au bey d'Alger. Monte sur mon cheval et dépêche-toi. »

Le cheval du caïd était un animal fougueux que personne ne pouvait monter, excepté son maître.

1. Littér. : *il marchait bien sur ses pieds.*

Si Djeh'a, qui connaissait ce détail, se tira d'affaire par un seul mot. « Est-ce pressé, seigneur caïd ? demanda-t-il. »

— « C'est très pressé », répondit le caïd.

— « Dans ce cas, fit Djeh'a, j'y vais à pied ; je serai plus vite arrivé que si je montais à cheval. »

Tout le monde éclata de rire en entendant ces paroles. Le caïd, qui voulait seulement jouer un mauvais tour à Si Djeh'a, lui dit : « Reste ici, tu déjeûneras avec moi. »

XLI

Les œufs

Si Djeh'a avait un ennemi qui était marchand d'œufs. Un jour, Djeh'a alla au marché. Il y rencontra son ennemi. « Tu as là de bien beaux œufs, dit-il en s'approchant de lui »

— « Trêve de railleries, dit l'autre. Si tu veux acheter, achète ; sinon va-t-en. »

Djeh'a acheta deux œufs dans chacun desquels il introduisit adroitement un louis d'or. Puis il dit à son ennemi : « Ecoute. Je veux maintenant faire la paix avec toi, et pour cela, je vais te donner un bon conseil. »

— « Voyons, parle, » dit le marchand.

— « Ne vends pas ces œufs, lui dit Djeh'a à l'oreille. Ils contiennent tous des louis d'or. »

— « Va-t-en, cria le marchand. Tu mens. »

« Je mens ! fit Djeh'a. Eh ! bien, regarde. » Et il cassa devant lui les deux œufs qu'il avait achetés. Le marchand resta stupéfait à la vue des deux louis d'or qui sortirent de ces œufs. Djeh'a ramassa les louis, les mit dans sa poche et s'en alla chez lui.

Aussitôt, le marchand prit ses œufs et les cassa tous sans exception. Il ne trouva aucun louis d'or et s'écria : « Que Dieu crève les yeux de Si Djeh'a comme j'ai crevé tous mes œufs ! »

XLII

Le loyer

Si Djeh'a avait loué une chambre dans une maison. Le propriétaire de la maison habitait là. Djeh'a ne payait jamais son loyer et faisait toute la nuit du bruit dans sa chambre. Le propriétaire qui ne pouvait pas dormir à cause de ce bruit lui dit un jour : « Pourquoi fais-tu du vacarme toute la nuit dans ta chambre ? »

— « Mon fils, répondit Djeh'a, je dresse des serpents pour les vendre aux Aïssaouas [1]. »

1. Confrérie religieuse musulmane très répandue dans tout le nord de l'Afrique. Quand ils donnent une représentation,

— « Tu élèves des serpents dans ma maison s'écria le propriétaire. Eh ! bien, tu peux t'e aller d'ici. Je te fais grâce du loyer, mais démé nage aujourd'hui même. »

— « C'est ce que je voulais, pensa Djeh'a. D cette façon, je ne payerai pas de loyer. »

XLIII

Si Djeh'a donne à manger aux étudiants

Un jour, Si Djeh'a était resté à la maison ave sa mère. Comme ils n'avaient rien à manger Djeh'a lui dit : « Attends, je vais aller cherche de quoi manger. »

Il se rendit chez les étudiants qu'il trouv réunis [1].

— « Venez, étudiants, leur dit-il, je vous donn à manger aujourd'hui. ». Si Djeh'a, qui était leu condisciple [2], n'était pas allé ce jour-là à l'école Dès qu'il leur eut dit : « Venez aujourd'hui déjeû

les Aïssaouas se livrent à des danses et à des mouvement désordonnés qui leur procurent, paraît-il, une certaine insensi bilité. Ils mangent du verre et des scorpions vivants, se fon mordre par des serpents venimeux, lèchent du fer chauffé a rouge, avalent des cailloux, etc. sans éprouver, d'après c qu'ils disent, la plus petite douleur.

1. Littér. : *assis*.
2. — *étudiait avec eux*.

ner chez moi », ils lui répondirent : « Si Djeh'a, tu es pauvre. »

— « C'est l'usage chez nous, reprit-il. Quand un étudiant a appris par cœur tout le Qoran, il doit donner à manger aux étudiants avec qui il a étudié. »

— « C'est bien, dirent-ils. Va et prépare le déjeûner ; nous venons. »

— « Levez-vous et marchez, dit Djeh'a. Le déjeûner est déjà froid. »

Ils se levèrent et allèrent avec lui.

Quand ils furent arrivés à la maison, Djeh'a les fit entrer dans une chambre. Il alla prendre leurs souliers qu'ils avaient laissés à la porte [1] et les mit dans un sac. Il retourna auprès des étudiants et leur dit : « Restez ici, je vais revenir. » Il partit en emportant le sac plein de souliers appartenant aux étudiants. Il arriva chez un gargotier.

— « Donne-moi quelque chose valant deux francs, lui dit-il, et prends cette paire de souliers (en paiement). »

Il alla chez un autre qui vendait de la viande et lui tint le même langage. Il se rendit chez celui qui vendait du couscous et lui parla comme il avait parlé au premier.

Quand il eut distribué tous les souliers des

1. Selon la coutume des indigènes algériens.

étudiants, il revint chargé de délicieuses provisions de bouche. Dès son arrivée, il les servit aux étudiants qui firent un bon déjeûner Ils se levèrent pour aller à leur école. Comme ils cherchaient leurs souliers, Djeh'a leur dit : « Venez avec moi. J'ai caché vos souliers. »

Ils allèrent avec lui. Djeh'a conduisit un des étudiants chez le gargotier et lui dit : « Donne-lui deux francs ; il te donnera tes souliers. » Enfin il leur montra à tous (les différents endroits) où il avait mis en gage leurs souliers. Les pauvres étudiants donnèrent de l'argent pour les reprendre. Si Djeh'a resta avec sa mère. Avec ces provisions, ils eurent encore de quoi manger pendant deux jours.

XLIV

Si Djeh'a et les étudiants

Ils voulurent lui rendre le mauvais tour qu'il leur avait joué. Un jour, qu'ils étaient réunis [1], ils se dirent entre eux : « Allons appeler Si Djeh'a nous lui dirons : Viens nous cueillir quelques figues. Nous ne pouvons pas monter sur ce figuier ». Ils partirent et appelèrent Si Djeh'a qui vint et leur dit : « Où est ce figuier ? »

1. Littér. : *qu'ils restaient ainsi.*

— « Le voici. »

— « Je vais vous cueillir des figues, » fait Djeh'a.

Les étudiants s'imaginaient que Djeh'a, pour grimper, laisserait à terre ses souliers, et, qu'après l'avoir laissé monter sur le figuier, ils pourraient lui prendre ses souliers et le payer ainsi de retour. Au moment de grimper, Djeh'a mit ses souliers sous son aisselle.

— « Hé ! Si Djeh'a, lui dirent les étudiants. Comment ! tu prends tes souliers avec toi ? Laisse-les ici jusqu'à ce que tu redescendes. »

— « Il se pourrait, leur répondit-il, qu'un chemin s'offrit à moi là-haut. Je m'en irais alors par là et je ne resterais pas nu-pieds. Quant à vous, vous volerez mes souliers une autre fois. Pour aujourd'hui votre ruse est inutile[1] ».

XLV

Si Djeh'a et sa montre

Si Djeh'a dormait un jour sur sa terrasse. Un de ses voisins qui voulait lui faire une farce vint et l'appela : « Hé ! Si Djeh'a. » Si Djeh'a se leva, se pencha vers lui du haut de la terrasse et lui dit : « Que veux tu ? »

1. Littér. : *il n'est pas à vous la ruse.*

— « Descends, mon cher. J'ai un mot à te dire. » Si Djeh'a descendit. Quand il fut arrivé près de lui, il lui dit : « Que veux-tu ? »

— « Quelle heure est-il ? »

— « Viens, fit Djeh'a. Monte en haut. »

Il monta avec Djeh'a. Quand ils furent parvenus à la terrasse, Djeh'a lui dit : « Il y a huit jours que ma montre ne marche pas. Elle s'est arrêtée [1]. »

— « Pourquoi donc ne m'as-tu pas dit cela en bas ? » fit le voisin.

— « Et toi, répondit Djeh'a, pourquoi ne m'as-tu pas fait ta question quand j'étais en haut et que je te regardais (du haut de la terrasse) ? »

XLVI

Si Djeh'a et les voleurs

Une fois, Djeh'a alla au marché. Il avait un mulet que son père lui avait laissé. Ce mulet était d'une haute taille. Il le monta et alla au marché. Lorsqu'il y arriva, il fit la rencontre de ces voleurs. Ils étaient quatre et avaient un âne.

— « Si Djeh'a, dirent-ils, quoi ! Tu montes ce mulet ! Tu es fou ! Un de ces jours tu tomberas du haut de cet animal et tu mourras. Viens,

1. Littéral. : *elle dormait.*

ajoutèrent-ils. Nous te donnerons en échange cet âne-ci qui est à nous. Il est petit. Donc, si tu tombes, tu ne mourras pas. »

— « C'est pardieu vrai [1] », dit Djeh'a.

— « Qu'est-ce que tu nous donneras par-dessus le marché ? » reprirent les voleurs.

— « Je pensais, répliqua Djeh'a, que je n'aurais rien à vous donner en plus. »

— « Comment ! tu ne nous donneras rien de plus ? Nous te faisons du bien et tu nous fais de la peine ! Nous avons peur que tu ne tombes un jour, que tu ne meures et alors adieu Si Djeh'a [2]. »

— « Dites-moi, vous autres, combien je dois vous donner par-dessus le marché. »

— « Ajoute cent duros. Nous nous contenterons de cela ? [3] pour l'amour de toi. »

— « Amenez-moi cet âne et prenez le mulet, dit Djeh'a. »

— « Voici l'âne, dirent les voleurs. Nous emmenons le mulet. Adieu. »

Djeh'a alla acheter un plat.

Quand il fut arrivé chez le potier, il lui dit : « Combien ce plat-ci ? » Le potier, ayant vu un louis d'or dans la main de Djeh'a, lui répondit : « Hé ! tu as dans la main quelque chose qui lui

1. Mot à mot : *c'est ainsi.*
2. — *il n'y aura plus rien.*
3. *Thechk'idh* équivaut aux locutions arabes *ma iechk'ach, ma kan h'adja.*

ressemble ; rouge pour rouge, les deux objets sont d'égale valeur. » Djeh'a lui donna le louis, prit le plat et dit : « Pour l'amour de Dieu, montre-moi de quelle manière je puis porter ce plat. »

— « Tu ne sais pas comment le porter ? » fit le marchand.

— « Si je le savais je ne te le demanderais pas. »

— « Apporte-le ici. Je vais te montrer comment tu le porteras ».

Le potier prit le plat dont il enleva le fond, ne laissant seulement que la couronne qu'il suspendit au cou de Djeh'a.

Celui-ci, monté sur son âne, se remit en route. Dès son arrivée à la maison, sa mère lui dit : « Où est le mulet, mon fils ? »

— « Je l'ai troqué contre cet âne parce qu'il était beaucoup trop grand. Je craignais de tomber un jour et de mourir. Tu serais restée alors sans personne pour travailler pour toi. Voilà pourquoi j'ai fait cet échange ».

— « Et le plat que je t'avais recommandé d'acheter, où est-il ? »

— « Le voici », répondit Djeh'a.

— « Comment ! tu lui as enlevé le fond ? Et maintenant comment ferons-nous pour y faire cuire quelque chose ? »

— « Il n'y avait pas moyen de le porter, répliqua Djeh'a. C'est pour cela que le propriétaire du plat

l'a arrangé de cette façon ; alors je l'ai accroché là; de plus, ajouta-t-il, je l'ai eu pour un louis ».

— « Allons ! C'est très-bien ! fit la mère. Comment ! Tu as troqué un mulet contre un âne et un louis d'or contre un plat ! Comment les gens t'appelleront-ils dorénavant ? »

— « Mère, repartit Djeh'a, le propriétaire du plat m'a dit : « Rouge pour rouge, il n'y a pas de différence. » J'ai donc cru que c'était la vérité, je lui ai donné le louis et j'ai pris le plat. »

— « Mon Dieu, s'écria la vieille, voilà ta maison. Fais-en ce qui te plaira. Quant à moi, je pars ; j'en ai assez ! »

— « Si tu pars, ma mère, pourquoi resterais-je dans ce pays ? »

— « (Si je pars), répondit-elle, c'est parce que tu n'as aucune expérience de la vie [1]. »

Si Djeh'a alla au marché suivant. Il prit l'âne, le couvrit [2] entièrement de louis d'or qu'il colla sur l'animal avec de la glu et le conduisit au marché. En y arrivant, il fit la rencontre de ses amis qui lui dirent : « Comment vas-tu, camarade ? »

— « Dieu merci, répondit Djeh'a, je vais très

1. Mot à mot : *tu ne sais pas marcher sur ta personne.*
2. Mot à mot : *le remplit.*

bien. Et vous autres, comment vous portez-vous ? »

— « Eh ! bien, dirent-ils, as-tu fait une bonne affaire avec nous ? »

— « Je bénis continuellement le bon Dieu, répondit Djeh'a. Votre âne depuis que je l'ai emmené, n'a fait que des louis d'or. »

— « Amène-le nous un peu, pour voir », dirent les quatre voleurs.

— « Il est là-bas. Venez le voir ».

L'un d'eux y alla avec Djeh'a. Quand il fut arrivé près de l'âne, il le trouva couvert de louis d'or. Il retourna vers ses compagnons et leur dit : « Mes enfants, allons supplier Djeh'a. Peut-être nous écoutera-t-il et nous rendra-t-il l'âne. Quant à celui-ci, il ne fait que des pièces d'or. »

Ils allèrent trouver Djeh'a. Quand ils furent arrivés près de lui, ils lui dirent : « Cher Djeh'a, si le Seigneur est ton guide, tu nous exauceras en nous rendant notre âne. Nous te rendrons ton mulet et ton argent. »

— « Je n'accepte pas », répondit Djeh'a.

Ils se mirent à le supplier.

— « Si vous voulez que je vous le rende, reprit-il, ajoutez encore cent autres douros. »

— « Nous te les donnerons ».

— « Alors faites venir mon mulet, donnez, de plus, les cent douros que je vous ai remis, ajou-

tez à cela cent autres douros de votre poche [1] et vous emmènerez votre âne ».

Ils prirent leur âne. Djeh'a prit son mulet, monta dessus et alla à sa maison après avoir fait aux voleurs les recommandations suivantes : « Celui chez qui l'âne passera la nuit lui donnera du vert pour qu'il mange et se rassasie. Il étendra sous lui des haïks ; le lendemain, il trouvera ces haïks pleins de louis d'or ».

Les voleurs s'en allèrent. L'un d'eux prit l'âne et lui fit passer la nuit sous son toit. Il lui faucha du vert et mit sous ses pieds des haïks. Durant toute la nuit, l'âne mangea et foira. Le lendemain matin, l'homme, en venant le voir, trouva que tout était rempli de fiente. Il ramassa les haïks. Un de ses compagnons étant venu et ayant pris l'âne, il lui dit : « Moi, mon ami, il m'a enrichi. Toutefois donne-lui beaucoup de vert pour qu'il mange toute la nuit ; étends sous lui de grands haïks et étends-les comme il faut de peur que quelques louis d'or ne soient perdus pour toi. »

Celui qui avait pris l'âne s'en alla. Dès son arrivée à la maison, il saisit une faucille, se rendit au jardin et coupa pour son âne un champ entier de vert qu'il lui apporta. Le lendemain matin, il vint le voir et trouva les haïks entière-

1. Littér. : *de chez vous.*

ment couverts de fiente. Il les ramassa et les mit dans un coin.

Le troisième voleur étant venu, prit l'âne à son tour. L'âne lui fit ce qu'il avait fait aux deux premiers. Le quatrième voleur vint. L'âne lui fit comme aux autres. Alors le dernier voleur alla trouver ses compagnons et leur dit : « Comment ! Vous avez pris tous les louis d'or et vous ne m'avez laissé que la fiente ! »

— « Il paraît que Si Djeh'a s'est moqué de nous, lui répondirent ses amis. Venez donc voir nos maisons. »

Ils visitèrent toutes leurs maisons et constatèrent que tout s'était passé de la même manière chez le premier comme chez le dernier.

— « Allons immédiatement chez Djeh'a, dirent-ils. Nous nous battrons avec lui ».

XLVII

La pioche des hôtes

Djeh'a prévoyait qu'ils viendraient le quatrième jour. Il attrapa deux coqs et deux poules, les tua et les fit cuire dans du beurre. Il ajouta à cela un plat de couscous et enfouit le tout dans le sol de la chambre. Il recouvrit de terre ces aliments, les

laissa là et fit à sa mère ces recommandations : « Mère, aujourd'hui quatre hommes viendront ici. Fais bien attention. Quand ils arriveront, je leur tiendrai compagnie. Toi, je t'appellerai et je te dirai : « Apporte-moi la pioche des hôtes ; » et tu me l'apporteras ».

— « C'est bien », répondit-elle.

Voilà que les voleurs arrivèrent et dirent : « Bonsoir, Si Djeh'a. Comment vas-tu ? »

— « Je vais bien, Dieu merci. Et vous, comment vous portez-vous ? »

Ils s'asseyent avec lui et causent. Un moment s'étant passé ainsi, Djeh'a appela sa mère : « Apporte la pioche des hôtes, lui dit-il. » Elle la lui apporta. Djeh'a la prit. Les voleurs qui regardaient attentivement avaient déjà oublié leur colère.

Djeh'a frappa le sol avec la pioche. Il enleva le plat de couscous et les poulets cuits dans du beurre.

— « Allons, venez manger, mes amis, dit-il. »

Les voleurs s'approchèrent pour manger. Ils mangèrent. Le repas fini, ils dirent : « Si Djeh'a, ne nous vendras-tu pas cette pioche ? »

— « Je ne vous la vendrai pas, répondit-il, car c'est mon père qui me l'a léguée. Quand il me vient des hôtes, je n'ai pas besoin de me fatiguer. Je donne un coup de pioche et il s'élève aussitôt

du sol de la chambre un plat de couscous et des poulets cuits dans du beurre. »

— « De grâce [1], vends-la nous. »

— « Vous êtes des amis fit Djeh'a. Peu importe, je vous la vends. »

— « Que Dieu te bénisse ! Nous te le revaudrons. A présent, dis-nous combien tu nous vendras la pioche. »

« Je ne veux pas vous en demander beaucoup. Donnez-moi seulement cent douros et emportez-là. »

Ils lui remirent cette somme, prirent la pioche et partirent.

En arrivant chez eux, l'un d'eux prit la pioche. Ce soir-là, son beau-frère [2] vint chez lui. L'homme prit la pioche et fouilla toute la maison sans rien découvrir. Il mit l'outil dans un coin.

Le lendemain, un de ses compagnons vint et lui dit : « Mon ami, donne-moi la pioche. »

— « Attends, je vais te l'apporter. »

Il alla chez lui et la rapporta. Son ami la prit. Quand il fut arrivé à sa maison, (comme c'était un homme rusé et qu'il ne lui était pas encore venu d'hôte), il se dit en lui-même : « Je vais faire un peu l'épreuve de cette pioche pour moi-même seulement. »

1. Mot à mot : *si Dieu te guide.*
2. *Adhouggal* signifie également *beau-frère* et *gendre.*

Il saisit l'outil, creusa le sol et, après avoir défoncé toute sa maison, ne découvrit rien.

— « Que ma femme me soit interdite, dit-il en lui-même, si je raconte cela aux autres avant qu'ils aient défoncé à leur tour toutes leurs maisons. »

Il serra la pioche.

Le lendemain, il alla à l'assemblée.

Voilà que le troisième compagnon arrive, le trouve dans l'assemblée et lui dit : « Mon ami, va donc me chercher la pioche. »

— « Attends ici, répondit l'autre. Je te l'apporte tout de suite ».

Il alla à sa maison, apporta l'outil et dit à son ami : « Voici la pioche. » Celui-ci la prit. Quand il fut arrivé chez lui il se dit aussi en lui-même : « Tout ce que je découvrirai avec cet outil, c'est ma famille qui le mangera. Cela vaut mieux que si les étrangers le mangeaient. » Il alla prendre la pioche et se mit à creuser. Quand il eut défoncé tout le sol de sa maison, il ne découvrit absolument rien. Il mit la pioche dans un coin.

Le lendemain il sortit et rencontra son ami le quatrième voleur qui lui dit : « Va, mon ami, me chercher cet outil[1] » Il alla à sa maison et lui rapporta la pioche. Le quatrième voleur partit en

1. Littér. : *cette chose.*

emportant la pioche. En arrivant à sa maison, il trouva sa belle-mère qui était venue chez lui.

— « Voyez un peu, pensa-t-il, comme le bon Dieu m'a amené à point une hôtesse ! » Il se mit à fouiller le sol de sa maison avec cette pioche. Il creusa partout, ne négligeant aucun endroit, et ne découvrit rien du tout.

— « Ah ! se dit-il, les premiers ont enlevé toute la vertu de cette pioche, car c'est cette vertu qui fait monter le couscous et les poulets. Je me rends à l'instant chez mes amis, je vais les conduire à la justice. »

Il partit. Quand il fut arrivé chez celui qui lui avait remis la pioche : « Attention, lui dit-il. La vertu de cette pioche, cette vertu qui fait monter le couscous et les poulets, c'est vous autres qui l'avez toute enlevée. »

— « Viens voir ma maison », repartit l'autre.

Il y alla et constata qu'il avait creusé partout.

— « Eh ! bien alors, dit-il à son ami, ce sont les premiers qui nous ont joués. Ce sont eux qui ont fait disparaître toute la vertu. Viens, ajouta-t-il, allons chez eux dès maintenant. »

Ils partirent ensemble. Arrivés chez le troisième ils lui dirent : « Nous plaiderons [1] car, après avoir apporté la pioche que nous avons achetée cinq

1. Mot à mot : *vous nous donnerez la justice.*

cents francs, vous avez enlevé entièrement la vertu qui fait surgir le plat de couscous. »

— Entrez, fit l'autre, et visitez ma maison ». Après avoir pénétré dans la maison, ils constatèrent que lui aussi avait creusé partout.

— Allons chez le premier, dirent-ils ; c'est lui qui nous a fait tout cela. »

Ils partirent. Arrivés chez celui-ci, ils lui dirent : « Comment ! Nous avons acheté, à quatre que nous étions, cette pioche moyennant cent douros ; et maintenant, cette vertu qui fait monter le plat de couscous et les poulets, c'est toi qui l'a toute enlevée ! »

— « Vous êtes fous, dit l'autre ; ou bien qu'est-ce qui vous prend ? Venez donc voir ma maison et vous verrez comme je l'ai arrangée. »

Ils partirent. Arrivés chez lui, ils constatèrent qu'il n'avait laissé intact aucun point du sol de sa maison.

— « Comment se fait-il, lui dirent-ils, qu'après t'être assuré que la pioche ne faisait rien monter du tout, tu ne nous aies pas prévenus ? »

— « Je ne vous l'ai pas dit, répliqua-t-il, parce que je craignais que vous ne me disiez : « C'est un mensonge que tu nous fais. » D'ailleurs, ajouta-t-il, pourquoi donc le second ne vous a-t-il rien dit ? Pourquoi le troisième a-t-il fait de même ? C'est donc à moi seul que vous voulez

dire : « C'est toi qui as mangé le couscous et les poulets ! » Je n'ai qu'un mot à ajouter : Venez, allons chez Si Djeh'a ; nous verrons quel est ce tour qu'il nous a joué. »

— « Partons », dirent-ils ; et ils se mirent en route.

XLVIII

Le lièvre de Si Djeh'a

Si Djeh'a se doutait qu'ils viendraient le quatrième jour. Il avait trois lièvres. Il fit ces recommandations à sa mère : « Je vais au champ travailler. Toi, égorge un de ces lièvres. J'emporterai l'autre avec moi ; quant au troisième, mets-le dans un coin. Lorsque ces gens-là viendront, tu leur diras : Si Djeh'a travaille là-bas. Ils viendront à moi. Tu prépareras alors le déjeûner [1] avec le lièvre que tu égorgeras. »

1. Le matin, tant qu'il ne fait pas jour, le Kabyle s'abstient généralement de toute nourriture et de toute boisson. Un moment après le lever du soleil, il prend son premier repas, qui est habituellement composé de couscous de la veille, réchauffé au bain-marie. Quelques-uns mangent des figues sèches, d'autres du pain seulement. Pour toute boisson ils ont du lait ou de l'eau. Ce premier repas est appelé *elfadhour*.

Le déjeûner, *imekli*, a lieu vers 11 heures. Il se compose, souvent de figues et de pain. Quelques-uns, les plus fortunés préparent pour ce repas un plat de couscous avec de la viande de mouton. Boisson : lait frais ou petit-lait ; eau la plupart du temps.

Le goûter, *thanalt*, a lieu vers 4 heures. Il se compose de figues et de pain.

Il se leva et partit emportant le lièvre. Un instant après, les quatre voleurs arrivèrent : « Où est si Djeh'a ? » dirent-ils à sa mère.

— « Il travaille là-bas. »

Ils y allèrent. Quand ils furent arrivés près de lui, ils lui dirent : « Nous sommes venus te chercher et toi tu t'en vas au travail ? »

— « Mes amis, répondit Djeh'a, celui qui ne travaille pas ne mange pas. »

— « Reste donc un peu avec nous », dirent les quatre compagnons.

— « Dans ce cas, dit Djeh'a, je vais envoyer à la maison pour que l'on vous fasse à déjeûner. »

— « Qui donc enverras-tu ? Viens donc t'asseoir. »

— « Celui que je vais envoyer est ici », répondit Djeh'a en allant prendre le lièvre qui était sous un burnous.

— « Va trouver ta maîtresse, lui dit-il. Dis-lui qu'elle t'égorge et qu'elle fasse avec toi le déjeûner de nos hôtes. »

Il lâcha le lièvre qui se sauva vite vers la forêt.

— « Que fais-tu là ? » demandèrent les quatre amis à Si Djeh'a.

— « Pourquoi ? » fit Djeh'a.

Leur dernier repas s'appelle *imensi*. C'est notre dîner. Il a généralement lieu à la tombée de la nuit. Les pauvres mangent des figues et du pain. Les riches mangent du couscous et de la viande.

— « Ce lièvre que tu as envoyé à ta maison fait notre étonnement. »

— J'en ai un autre au logis, reprit Djeha. C'est mon père qui me les a légués. Quand j'en tue un, l'autre ressuscite à sa place. Oui, moi je n'ai personne pour me servir de messager. Quand il me vient des amis, comme vous par exemple; que ces amis ne m'ont pas trouvé à la maison et qu'ils viennent me trouver au champ comme vous l'avez fait, vous autres, qui pourrais-je envoyer chez moi pour qu'on leur prépare à déjeûner? Sans ce lièvre que j'ai expédié, il m'aurait fallu vous laisser tout seuls ici et aller moi-même à la maison; ou bien, étant partis ensemble, nous serions tous arrivés chez moi en même temps et nous n'aurions pas trouvé le déjeûner prêt. Voilà pourquoi j'ai expédié mon messager. Nous ferons route ensemble et, en arrivant, nous trouverons tout prêt. »

Ils restèrent là encore un moment et partirent. Arrivés à la maison, ils trouvèrent le déjeuner, qui avait été préparé avec la chair du lièvre, déjà tout prêt. Les gens étaient ébahis. Ils mangèrent. Le repas terminé, Djeh'a leur montra l'autre lièvre en disant : « Le voici, n'est-ce pas? Je vous ai dit que lorsque j'en tuais un, l'autre ressuscitait à sa place. Voilà celui que j'ai envoyé. Ma mère l'a tué et a préparé avec lui votre déjeuner; et

voici celui qui est ressuscité à sa place. Celui-ci, ajouta-t-il, le jour où je l'égorgerai à son tour, l'autre ressuscitera à sa place. »

— « Si Djeh'a, tu vas nous vendre celui-ci, dirent les quatre visiteurs. »

— « Mes amis, je ne vous le vendrai pas parce que je n'ai ni fils ni fille. C'est lui qui est mon frère, mon fils, ma fille. C'est lui qui sera mon messager quand j'en aurai besoin. »

— « Tu nous le vendras, dirent-ils. Quelque prix que tu en demandes, nous te le donnerons. »

— « Si vous le voulez bien [1], je ne vous vendrai pas celui-ci, cependant, puisque vous refusez, prenez-le. »

— « Dis-nous combien nous t'en donnerons. »

— « Vous êtes des amis, répliqua Djeh'a. Prenez-le. Nous l'estimerons au même prix que tout ce qui a précédé [2]. »

Ils lui donnèrent cent douros, prirent le lièvre et s'en allèrent. Ils avaient oublié tout ce que leur avait fait Si Djeh'a.

Ils se mirent en route. Arrivés chez eux, l'un d'eux dit alors aux autres : « Aujourd'hui, c'est moi qui prends le lièvre. »

Un autre répliqua aussitôt: « Nous sommes

1. Mot à mot : *si Dieu est votre guide.*
2. C'est-à-dire 500 francs, comme la pioche et l'âne.

quatre qui avons acheté le lièvre. Ce n'est pas toi qui le prendras. Si tu le tues et que l'autre ne ressuscite pas à sa place, nous serons ainsi joués par toi. Je vais donc l'envoyer à ma maison. Ma femme nous le préparera pour notre dîner. Si l'autre ressuscite à sa place, alors nous le prendrons chacun à notre tour ; sinon nous mangerons celui-ci tous les quatre ensemble. »

— « Voilà qui est bien raisonné », dirent aussitôt les autres. Ils expédièrent le lièvre en lui disant : « Va à la maison. Dis à ta maîtresse qu'elle te tue et qu'elle te fasse cuire pour le dîner. »

Le lièvre, mis en liberté, courut vers la forêt.

Ils continuèrent leur route. Quand ils furent arrivés chez celui qui avait dit : « Je vais envoyer le lièvre à ma maison », ils virent que sa femme n'avait même pas allumé le feu.

— « Comment, s'écria aussitôt le mari, ne t'ai-je pas envoyé dire de préparer le dîner avec le lièvre que je t'ai envoyé ? »

— « Je n'ai pas vu ce lièvre que tu m'as envoyé », répondit la femme.

— « Voyez-vous, dit alors cet homme à ses amis, si l'un de nous avait emporté tout seul le lièvre, nous aurions porté nos soupçons sur lui et nous lui aurions dit : C'est toi qui l'as mangé tout seul, et à présent tu te moques de nous ! »

« C'est à nous de voir, ajouta-t-il, ce qu'il faut

faire à cet homme. Combien de tours nous a-t-il joués jusqu'ici ! »

— « Cette fois-ci, dirent les trois autres, nous irons chez lui, nous lui dirons de sortir et, dès qu'il sera dehors, nous le frapperons. »

Ils se dirigèrent alors vers la demeure de Si Djeh'a avec l'intention de le tuer.

XLIX

Le couteau de Si Djeh'a tue et ressuscite

Les quatre individus couchèrent[1] en route. Ils n'eurent pas le temps d'arriver à la maison de Si Djeh'a. Celui-ci, pressentant qu'ils n'auraient pas le temps d'arriver, s'adressa à sa mère ainsi qu'à sa femme et leur dit : « Demain ces gens-là viendront pour me tuer. Je me propose de leur jouer un nouveau tour pour sauver nos vies. »

— « Quel est le tour que nous leur jouerons, mon fils ? » demanda sa mère.

— « Nous remplirons de sang une vessie que je placerai au cou de ma femme, répondit-il. Quand ces gens-là seront arrivés, je lui commanderai quelque chose. Elle se mettra en colère ; je donnerai alors un coup de couteau dans cette vessie et ma femme tombera. Eux, ahuris à la vue du

1. Lisez dans le texte *ensan* et non *ousan*.

sang qui s'échappera de la vessie, ne manqueront pas de s'écrier : « Hélas ! Si Djeh'a, qu'as-tu fait ! » et ils oublieront les faits passés. »

Le lendemain matin, ils arrivèrent. Ils l'appelèrent : « Si Djeh'a, lui dirent-ils, sors. »

— « Qui m'appelle ainsi ? » demanda Djeh'a.

— « Ce sont tes amis », dirent-ils.

— « Que le salut soit sur vous », répliqua Djeh'a.

— « Sors donc. »

— « Hé ! mes amis, allons, entrez à la maison. »

— « Nous n'entrerons pas. »

— « Entrez donc, vous déjeunerez et Dieu vous favorisera [1]. »

« Ils entrèrent ensuite en disant : « Quant à manger, nous ne mangerons pas. »

— « Par Dieu, vous mangerez, » repartit Djeh'a qui leur servit le déjeuner. Ils se mirent à manger. Djeh'a dit alors à sa femme : « Apporte de l'eau. » Elle refusa. Il lui dit une seconde fois : « Apporte de l'eau. « Elle refusa. Djeh'a se précipita sur elle, tira son couteau et la frappa. Elle tomba couverte de sang et fit la morte.

Les quatre individus se dirent entre eux : « Voilà qu'un meurtre vient d'être commis chez lui. Ce meurtre a eu lieu à cause de nous. Maintenant comment ferons-nous ? »

1. Mot à mot : *Dieu donnera la porte.* C'est l'équivalent de la formule arabe *Rebbi ieftah'*

— « Mangez votre nourriture, leur dit Djeh'a, et ne craignez rien. J'ai un couteau qui tue et ressuscite. » Il alla vers sa femme, essuya sur elle à plusieurs reprises la lame de son couteau en répétant ces mots : « Le couteau de Djeh'a tue et ressuscite. » Au bout d'un moment elle se releva et dit à son mari : « Ah ! tu m'as tuée ! »

— « Je te tuerai et te ressusciterai souvent ainsi afin de te corriger de ta mauvaise humeur », lui dit Djeh'a.

Les quatre compagnons restaient stupéfaits. « Si Djeh'a, dirent-ils, vends-nous ce couteau. »

— « Je ne vous le vendrai pas », fit-il.

— « Mon cher, vends-le nous. Nos femmes nous rassasient de chagrins. Celui qui sera mis en colère par la faute de sa femme la frappera et la corrigera de son mauvais caractère ; il la ressuscitera ensuite avec ce couteau. »

— « Emportez-le, dit Djeh'a, je vous le vends. »

— « Combien t'en donnerons-nous ? »

— « Vous connaissez l'usage », répondit Djeh'a.

Ils lui donnèrent cent douros et retournèrent chez eux.

Quand ils furent arrivés au village, ils remirent le couteau à l'un d'eux. Celui-ci l'emporta. Le soir il appela sa femme et lui commanda quelque chose. Elle n'obéit pas [1]. Il se jeta sur elle, la

1. Littéralement : *elle ne prit pas sa parole.*

frappa et la tua. Il s'approcha d'elle et dit : « Le couteau de Djeh'a tue et ressuscite. » La femme ne bougea pas. Il l'emporta et l'enterra.

Le lendemain, un de ses amis prit le couteau sans avoir été prévenu que le couteau de Djeh'a tuait et ne ressuscitait pas. Il l'emporta et partit. Arrivé chez lui, il dit à sa femme : « Apporte-moi de l'eau. » Elle n'obéit pas. Il la frappa et la tua comme le premier. Il l'emporta et l'enterra.

Le lendemain, le troisième compagnon vint. Le second aussi ne le prévint de rien. Il donna un ordre à sa femme. Celle-ci ne lui ayant pas obéi, il se leva et la frappa. Il la tua. Elle ne bougea pas plus que les premières. Il l'emporta et l'enterra.

Le lendemain, le quatrième arriva. Son ami ne le prévint de rien. Il emporta le couteau et partit. Arrivé chez lui, il dit à sa femme : « Fais-nous le dîner. »

— Attends un peu, répondit-elle. A présent, je suis occupée. »

— Il se leva, la frappa et la tua. Elle ne bougea pas plus que les autres. Il l'emporta et l'enterra.

Il alla aussitôt chez ses amis, les réunit tous les quatre et leur dit : « Comment se fait-il que ma femme soit morte ? Elle n'a pas bougé[1]. Et vos femmes ? »

1. Littéralement : *elle a refusé de se lever.*

— « Elles sont toutes mortes. »

— « Eh ! bien, dit-il, nous irons chez Djeh'a. Cette fois-ci nous mangerons sa tête, car il nous en a trop fait ; même nos femmes, c'est lui qui les a tuées ! Maintenant qu'attendons-nous ? Nous n'avons plus qu'à partir, et, si Dieu le permet, ce sera sa mort. Il ne se moquera plus de nous. Cette fois-ci, c'est la dernière ! »

L

Si Djeh'a dans le tombeau

Si Djeh'a, devinant qu'ils reviendraient le lendemain, dit à sa mère : « Mère, ces gens viendront ici demain et me tueront. Quel tour leur jouerons-nous pour sauver ma tête ? »

— « C'est à toi d'y songer, mon fils. »

— « Eh ! bien, reprit Djeh'a, je vais creuser un tombeau dans le vestibule, près de la porte de sortie. J'y entrerai et quand ces gens arriveront, tu me donneras le fourneau dans lequel tu auras allumé un bon feu. Quand au cachet, je l'emporterai avec moi. Lorsqu'ils te diront : « Où est Si Djeh'a ? », tu feras semblant de pleurer et tu leur diras : « Si Djeh'a est mort, voilà son tombeau. »

— « C'est bien, répondit-elle. »

Djeh'a creusa aussitôt un tombeau dans lequel

il entra. Il y resta jusqu'au soir. Lorsqu'il comprit que les gens ne viendraient pas, il en sortit et agit ainsi pendant trois jours. Pendant la journée il restait dans le tombeau ; la nuit, il en sortait.

Enfin les compagnons vinrent le quatrième jour.

— « Où est Si Djeh'a ? » dirent-ils à sa mère.

Elle fit semblant de pleurer et de se déchirer la figure.

— « Qu'est-ce qui te prend ? dirent-ils. Nous te demandons où est ton fils, et tu pleures ! Tu connais sans doute toutes les scélératesses qu'il a commises ? »

— « Hélas ! répondit-elle, mon fils est mort ; c'est pour cela que je pleure. »

— « Où est son tombeau ? »

— « Le voilà près de la porte. »

Ils y allèrent. Quand ils furent arrivés près du tombeau, ils y remarquèrent un trou.

— « Venez, dit l'un d'eux. Faisons nos besoins sur ce juif, fils de juif, sur ce chien, fils du dernier des chiens [1]. »

Djeh'a entendait tout ce qu'ils disaient. Un des voleurs s'approcha. Au moment où il se courbait, Djeh'a lui appliqua le cachet brûlant. Le voleur fit un bond en poussant un cri : « Qu'est-ce qui

1. *Ennidhen* a ici la signification du mot arabe *el-akhir* que l'on prononce en arabe vulgaire *lakhar*. Ex : *Kelb ben el-Kelb lakhar :* Chien fils du dernier des chiens.

m'a piqué ? dit-il. » Un autre vint. Djeh'a lui en fit autant.

Ils s'en allèrent chez eux sans se dire les uns aux autres que Djeh'a, avec son cachet les avait cachetés. Djeh'a sortit alors de son tombeau.

Un jour, les voleurs se rencontrèrent avec lui au marché. Ils se précipitèrent sur lui pour le saisir. Il leur échappa. Ils allèrent se plaindre de lui au cadi.

— « Cadi, dirent-ils, voilà ce que nous a fait Si Djeh'a ; même nos femmes, il les a tuées. »

— « Comment ! leur dit le cadi, ce Si Djeh'a-là a tué vos femmes ? »

— « Envoie-le chercher, et tu verras si c'est mensonge ou vérité. »

Le juge envoya un huissier qui ramena Djeh'a. Dès son arrivée, celui-ci dit au cadi : « Que me veux-tu ? »

— « Qu'as-tu fait à ces gens-là ? interrogea le juge. Ils viennent de me porter plainte contre toi. »

— « Seigneur, répondit Djeh'a, ces gens-là étaient les esclaves de mon père. Mon père est mort. Eux, me voyant jeune, m'ont méprisé et ont voulu me tuer pour s'emparer des biens de mon père. »

— « Comment ! fit le cadi. Ces hommes sont les esclaves de ton père et il ont voulu te tuer ? »

— « Puisque tu ne me crois pas, examine-les, et, si tu ne trouves pas sur leurs fesses l'empreinte du cachet de mon père, tu seras convaincu alors que je t'ai fait un mensonge et tu me tueras. »

Le cadi s'adressant aux quatre individus : « Ecoutez ce qu'il dit. »

Ils dirent : « Seigneur, c'est faux. »

— « Moi, fit le juge, je vais vous examiner. Si je trouve le cachet dont il parle, je vous arrangerai de la bonne manière[1]. »

Le cadi les visita et trouva sur leurs fesses le cachet, comme le lui avait dit Djeh'a.

— « Je vous condamne, leur dit-il, à travailler pour lui, jusqu'à sa mort. »

Les volés partirent et travaillèrent pour Djeh'a jusqu'au jour où il mourut.

LI

Si Djeh'a, la prairie et la vieille femme.

Djeh'a prit un jour son âne et alla à une prairie où il y avait beaucoup d'herbe. Il trouva là une vieille femme qui gardait la prairie.

— « Vieille maman, lui dit-il, ne me laisseras-

1. Littéralement : *je vous ferai une chose qui à vous viendra bonne.*

tu pas couper un tout petit peu d'herbe pour mon âne ? »

— « Je ne te laisserai pas faire, répondit-elle. Je crains mes enfants. »

— « Vends-moi un peu du bord. »

— « Passe. Fauche le bord, mais ne m'abîme pas la prairie. »

Djeh'a lui remit l'argent. Dès qu'elle l'eut pris, il s'avança jusqu'au milieu de la prairie qu'il dévasta.

— « Ne t'ai-je pas dit de ne pas aller jusqu'au milieu ? fit la vieille. »

— « Pourquoi ? demanda Djeh'a. »

— « Tu m'as abîmé la prairie. »

— « La prairie, je l'ai achetée. »

— « A qui l'as-tu achetée ? »

— « A toi. »

— « Voilà ton argent. »

— « Je ne saurais consentir à cela [1], fit Djeh'a. Car, ajouta-t-il, je t'ai donné de l'argent. Si tu nies, jure-moi que je ne t'ai pas donné d'argent et je sortirai alors de ta prairie. »

Elle le laissa là et alla appeler son fils. Il vint et dit à Djeh'a : « Si Djeh'a, qu'as-tu fait ? »

— « Je n'ai rien fait. »

— « Comment ! Tu as trouvé ma vieille mère

1. Littéralement : *je ne t'accepte pas.*

gardant la prairie ! Tu es venu, tu t'es moqué d'elle ! Tu lui as dit : « laisse-moi faucher un peu du bord. » Elle t'a laissé faire et aussitôt tu lui as dit : « la prairie, je l'ai achetée ! »

— « J'ai donné l'argent à ta mère, répliqua Djeh'a. Si je ne lui en avais pas donné, elle ne m'aurait pas laissé entrer ici. Puisque j'ai acheté à ta mère, ajouta-t-il, je n'accepte ni tes ordres ni les siens[1]. »

— « Viens, nous irons en justice, dit le fils de la vieille. Quant à nous battre, nous ne nous battrons pas ensemble. »

— « Passe devant, dit Djeh'a. »

Ils allèrent au tribunal. Quand ils furent arrivés, le fils de la vieille parle et dit au cadi : « Seigneur, cet homme-ci a trouvé ma vieille mère et lui a dit : Donne-moi un peu d'herbe pour l'âne. Ma mère lui a répondu : Je ne t'en donnerai pas. Il lui a dit : « vends-moi. » Eh bien ! a dit ma mère, « je te vends, mais n'entre pas au milieu. » Elle prit l'argent qu'il lui donna et il entra au milieu. »

— « Mon cher, lui dit Djeh'a, il est inutile de prolonger cette discussion. Voici, seigneur cadi. Je lui ai donné l'argent, j'ai acheté la prairie. Et maintenant, du moment que quelqu'un achète

1. Littéralement : *je ne t'accepte ni toi ni elle.*

quelque chose et qu'un autre vient la lui enlever, il n'est pas nécessaire de tant discuter[1]. »

— « A qui as-tu acheté ? » demanda le cadi.

— « J'ai acheté à sa mère. Si un père ou une mère vendent quelque chose à quelqu'un et si leur fils veut reprendre la chose vendue, laisserons-nous alors la chose ainsi ! »

— « Peut-être n'as-tu rien acheté, reprit le cadi. Elle t'aura laissé (faucher) par pure complaisance. »

— « Qu'elle vienne, dit Djeh'a. Qu'elle me jure que je ne lui ai pas donné l'argent et je lui abandonnerai sa prairie ; sinon, la prairie que j'ai achetée est ma propriété. »

— « Le cadi s'adressant au fils de la vieille lui dit : « Puisque ta mère a vendu, tout est fini. »

— « Dieu te bénisse, cadi, répondit-il. Du moment que c'est la femme, qui a vendu à l'homme, je n'ai plus [2] qu'à partir. Je retrouverai Djeh'a ici un autre jour. »

— « Comment ? dit le juge. Ta mère a vendu, et toi tu veux exercer un retrait ! C'est ta mère qui t'a mis au monde, n'est-ce pas ? Tout ce qu'elle fait est valable pour toi comme pour tes frères, »

— « Merci, répondit le fils de la vieille. Je m'en vais. »

1. Supprimez *af* dans le texte devant *nesiouel*.
2. Littéralement : *voici que moi.*

Il alla à sa maison et Si Djeh'a retourna à la prairie.

Les fils de la vieille tombèrent sur lui dans le but de le tuer. Il leur échappa. Ils ne le saisirent point. Djeh'a abandonna complètement ce pays et alla se fixer dans une autre contrée. Il amenait avec lui plusieurs personnes quand il venait à cette prairie. Enfin, quand il eut pris toute l'herbe, il laissa la terre nue et dit aux fils de la vieille : « Voilà votre prairie. Faites-en ce que vous voudrez. Quant à moi, je ne voulais que l'herbe [1] ».

— « Maintenant, puisque tu as pris l'herbe, lui répondirent-ils, prends donc aussi le terrain. »

— « Je n'en veux pas, dit Djeh'a. Je ne voulais que l'herbe, et je l'ai prise. Reprenez votre propriété. Pour moi, je n'habite plus dans votre voisinage[2] . Depuis le jour où vous avez voulu me tuer, j'ai quitté ce pays. »

LII

Enterrement du père de Si Djeh'a

Le jour où mourut son père, Djeh'a l'emporta au marché et l'y enterra. Il laissa paraître (hors de terre) un des pieds du mort. Les gens lui

1. Littéralement : *moi elle a frappé moi l'intention rien que dans cette herbe.*
2. Littéralement : *Je n'habite pas même une habitation avec vous.*

dirent : « Comment ! Si Djeh'a, tu laisses hors de terre le pied de ton père ! Qu'est-ce que c'est que cet enterrement-là ? »

— « Quant à ça, répondit-il, chacun sait comment il doit enterrer son père. Cette place, continua-t-il, est le tombeau de mon père, n'est-il pas vrai ? Quand je viendrai au marché j'attacherai mon âne au pied de mon père et nul n'aura rien à me dire. »

Un jour, Djeh'a alla au marché. Il attacha son âne au pied de son père et alla [1] se livrer au commerce de la boucherie [2]. Il acheta un bœuf maigre. Il le tua, l'écorcha, le dépeça et plaça les morceaux de viande sur une grosse pierre. Tous les autres (bouchers) tuèrent des animaux gras. Ils vendirent et s'en allèrent. Djeh'a resta. Tous ceux qui passaient devant lui crachaient et continuaient leur chemin.

Vers le soir, il resta tout seul. Les chiens l'entourèrent.

— « Voulez-vous l'acheter ? » leur dit-il.

Ils se mirent tous à gronder [3]. Djeh'a, s'adressant au plus grand de la bande : « Si tu es leur

1. Lisez *irouh'* dans le texte.
2. *igzer* vient du verbe arabe *djezzara* 2e forme. En arabe vulgaire, *djezzer* ou *zezzer* signifie *dépecer un animal.* En passant dans la langue kabyle, ce verbe a pris le sens de « faire le métier de boucher. »
3. *Tsemizahren* 4e et 2e formes berbères combinées. Mot arabe *zeher* « rugir ».

garant, je leur vends mon bœuf. » Le chien gronda.

— « Je sais que (je trouverai) mon argent chez toi, » dit Djeh'a en laissant le champ libre aux chiens. Ils mangèrent la viande du bœuf et Djeh'a s'en alla.

Il revint au marché suivant. A son arrivée au marché, il alla à la tombe de son père. Il vit qu'un individu avait attaché son mulet au pied de son père.

— « Quel est celui qui a attaché son mulet ici ? » demanda-t-il.

Le maître du mulet se leva et répondit : « C'est moi. »

— « Comment ! dit Djeh'a. C'est le tombeau de mon père. J'ai laissé son pied hors de terre afin que tout le monde sache que cette place est à moi, car on voit bien que c'est la tombe de mon père et tous ceux qui viennent ici devraient se dire [1] : « Cette place est à Si Djeh'a. Personne ne peut s'en approcher. »

Le propriétaire du mulet lui dit : « Mon cher, j'ignorais que ce fût le pied de ton père. Je l'avais pris pour un morceau de bois. »

— « A dater de ce jour, reprit Djeh'a, prends garde à ne plus revenir ici. »

Depuis ce jour-là, cet endroit devint la propriété de Djeh'a.

1. Lisez *iini* dans le texte.

LIII

Mariage de Si Djeh'a avec la fille d'un Sultan

Dès que Djeh'a et le propriétaire du mulet se furent séparés, Djeh'a se mit à la recherche du chien qui s'était constitué caution pour les autres chiens. Quand il l'eut trouvé, il lui dit : « Maintenant je veux que tu me donnes mon argent. » Le chien prit la fuite. Djeh'a le poursuivit en disant : « La fuite ne te sauvera pas. »

Il avait l'intention de mettre en œuvre, au moyen de ces chiens, une certaine ruse car il avait entendu dire que la fille du sultan, depuis le jour de sa naissance, n'avait ni ri, ni parlé. Il avait entendu dire que le sultan avait dit : « Je donnerai ma fille à celui qui la fera parler. »

Djeh'a alla acheter une corde qu'il noua autour d'un arbre. Il courut réunir tous les chiens. Tous ceux qu'il attrapait étaient attachés à cette corde. Dès qu'il les eut tous attachés, il se mit à les poursuivre avec un bâton en répétant : « Donnez-moi mon argent. »

La maison du sultan faisait face à l'arbre auquel les chiens étaient attachés. La fille du sultan regardait ce spectacle de sa fenêtre. Djeh'a poursuivait toujours les chiens ; tantôt il se

présentait à eux d'un côté, alors les chiens se sauvaient de l'autre côté ; tantôt il les poursuivait et ils se sauvaient dans une autre direction.

La fille du sultan se mit à rire. La négresse l'entendit et alla trouver le sultan : « Seigneur, dit-elle, ma maîtresse rit. » Le sultan accourut à la hâte. Arrivé près de sa fille : « Ma fille, lui dit-il, pourquoi (ris-tu ?) De ta vie tu n'avais jamais ri. Aujourd'hui, c'est Dieu qui a épanoui ton cœur. »

— « Mon père, répondit-elle, tu vois ce que fait cet homme avec ces chiens ; c'est à cause de cela seulement que je ris. »

Le sultan dit à son esclave : « Va vers cet homme qui a attrapé les chiens. Dis-lui : allons, donne la liberté à ces chiens ; le sultan te dit : viens. » Le nègre partit. Quand il fut arrivé auprès de Si Djeh'a, il lui répéta les paroles du sultan.

— « Je ne les mettrai pas en liberté, déclara Djeh'a, car je leur ai vendu tout un bœuf le marché passé. Ce marché-ci, ils ont refusé de me payer. »

— « Viens donc vers le sultan, fou que tu es, reprit le nègre. Il t'enrichira si Dieu (veut bien) t'enrichir. » Le Sultan lui-même m'a dit : « dis-lui de venir et de lâcher ces chiens ; c'est moi qui le payerai. »

Djeh'a mit les chiens en liberté en disant au nègre : « Peut-être te moques-tu de moi et voilà tout. »

— « Viens donc et suis-moi », répondit l'autre.

Djeh'a alla avec lui quand il fut arrivé à la maison du sultan, ce dernier lui dit : « Que faisais-tu à ces chiens ? »

— « Le marché passé, répondit Djeh'a, je leur ai vendu un bœuf entier. Ils l'ont mangé. Aujourd'hui je leur ai dit : Donnez-moi mon argent. Ils ont refusé. Alors je les ai attrapés. »

— « Combien leur réclames-tu ? »

— « Vingt douros. »

— « Viens », dit le sultan qui fit entrer Djeh'a dans une chambre. Djeh'a vit que cette chambre était pleine d'argent.

— « Avance, dit le monarque, et prends ce que tu voudras. »

— « Ce n'est pas cela que je veux, fit Djeh'a. Laisse-moi partir seulement et aller rattraper mes débiteurs. »

La fille du sultan était là. Elle se mit à rire.

— « Tu as raison de te moquer de moi, lui dit Djeh'a, car, après avoir réuni ceux qui me doivent de l'argent, j'ai été joué par vous. Ton père a oublié le serment qu'il a fait autrefois à ton sujet. A présent, laisse-moi tout sim-

plement partir à la poursuite de mes débiteurs [1]. »

Le Sultan, en voyant Djeh'a très sale [2], n'avait pas voulu tout d'abord lui dire : je te donne ma fille. Mais Djeh'a, en prononçant devant eux le mot de *serment*, fit souvenir le sultan (de sa promesse).

— « Allons, lui dit-il, épouse ma fille. »

— « Je ne l'épouserai pas, » répondit Djeh'a qui lui fit cette réponse dans le but de se faire passer pour un personnage important.

— « Pourquoi ne l'épouseras-tu pas ? »

— « Parce que, bien que vous me voyiez très-sale, je suis cependant le fils d'un Sultan. Tâchez donc de ne pas me prendre pour un autre [3]. »

— « C'est bien ce que je désirais moi aussi, fit le sultān. Je tenais à ce que ma fille épousât un fils de sultan et non un paysan quelconque. »

Ensuite il lui donna sa fille. Djeh'a l'épousa.

— « Maintenant, mon gendre, lui dit le sultan, habiteras-tu chez moi ou habiteras-tu dans ta maison ? »

— « Je n'habiterai pas chez toi, répondit Djeh'a. J'ai une maison. »

— « Alors, voici ta femme, prends-la ; prends

1. Littéralement : *adversaires.*
2. Littéralement : *plein de saletés.*
3. Littéralement : *Prenez garde de vous tromper dans moi.*

aussi tout l'argent, tous les chameaux, tous les chevaux et tous les mulets que tu voudras. »

Djeh'a emmena sa femme et prit en outre ces immenses richesses.

LIV

Si Djeh'a et sa femme.

Si Djeh'a conduisit sa femme chez lui. Elle arriva. Elle trouva que la maison ne lui plairai pas. Elle trouva tout sale. « Comment ? se dit-elle. Cet homme-là s'est moqué de moi ! Il m'a dit : Je suis le fils d'un sultan ; je suis d'une illustre famille [1]. » Et voilà que sa maison sent mauvais ! »

Elle renferma ces pensées dans son cœur et ne voulut les dévoiler à personne [2].

Aux approches de la fête, elle vit Si Djeh'a aller au travail. Tout le monde chômait en l'honneur de la fête. « Si Djeh'a, lui dit-elle, comment ! Tout le monde chôme à cause de la fête, et toi tu vas travailler ! Ne m'as-tu pas dit cependant », continua-t-elle : « moi, mon père est Sultan ; » et encore : « j'ai une belle maison, je suis d'une famille illustre ? »

— « Ma chère, répondit Djeh'a, c'est vrai, je

1. Littéralement : *Je suis d'une maison grande.*
2. Littéralement : *Elle laissa ainsi dans son cœur et ne voulut pas faire sortir (sa pensée).*

t'ai dit cela et je n'ai pas menti. Je vais maintenant faire un petit travail. »

— « Personne ne fait ni petit ni gros travail parce que nous sommes en fête[1]. Les autres jours on travaille et l'on fait ce qu'on peut. »

— « C'est vrai, ma chère. Toutefois si les gens de ce village me voient chômer, ils chômeront ; s'ils me voient aller au travail, ils iront eux aussi. Quant à moi, je puis bien ne rien faire ; il ne me manquera rien. J'agis ainsi en public afin que les enfants du peuple ne vivent pas continuellement avec la faim. »

Un autre jour, elle lui dit : « Si Djeh'a, comment donc est façonné cet habit-ci que tu portes ? Pourquoi ? continua-t-elle, ne t'habilles-tu pas comme les enfants des sultans ? »

— « Ma chère, répondit-il, je ne tiens pas à porter de beaux habits à cause des gens du peuple ; tout ce que je fais, ils le font. Si je leur donne l'exemple[2] du repos, eux aussi ne travailleront plus. Si je leur donne l'exemple des beaux habits, eux aussi, s'ils ont quelques sous, s'en achèteront et toute la famille souffrira de la faim. »

— « Comment se fait-il, Si Djeh'a, que tu m'aies dit : « Je suis sultan, » Cependant je ne t'ai jamais vu gouverner ! Personne, parmi les gens du peu-

1. Lisez dans le texte *d'elâid'*.
2. Littéralement ; *si je devance*.

ple, ne t'appelle « sultan, » ou « fils du sultan ». Tu m'as menti. Tu n'es probablement qu'un mendiant et tu t'attribues faussement la qualité de sultan. »

— « Je te demande quelle est ton intention, répliqua Djeh'a. Si tu as l'intention de rester ici, ne fais pas la folle et reste dans ta maison. Si tu t'aperçois que tu as perdu la raison et que peut-être tu es rasassiée de moi, va à la maison de ton père. Je n'aime pas ceux qui, étant d'une condition inférieure, se croient au-dessus des autres. Quant à moi, je suis le sultan de mes frères et il m'est impossible de faire une injustice à qui que ce soit. »

— « Je ne croirai que tu es sultan que lorsque tu auras tué ce muezzin qui me réveille chaque matin de très-bonne heure. »

— « Demain je le tuerai, dit Djeh'a. Je t'apporterai sa tête et tu reconnaîtras alors si je suis un sultan ou un imposteur. »

LV

Si Djeh'a et la tête de mouton

Le lendemain matin, Djeh'a laissa le muezzin monter jusqu'au sommet du minaret. Il y alla, le suivit et lui coupa la tête qu'il donna à sa femme

en disant : « Voici la tête de celui qui, chaque matin, te réveillait de bonne heure. »

— « A présent, dit-elle, je reconnais que tu es Sultan. »

Djeh'a alla acheter un mouton qu'il égorgea. Il jeta la tête du muezzin dans le puits. Il cacha la tête du mouton qu'il avait tué et la plaça sous un grand plat de bois.

Vers midi, les gens se mirent à chercher le muezzin. Ils ne le trouvèrent point. Ils montèrent au minaret. Ils le trouvèrent mort, la tête coupée. « Qui donc nous a tué notre muezzin ? » se dirent-ils. Un individu prit la parole et dit : « C'est Si Djeh'a que j'ai vu monter ici, ce matin de bonne heure. C'est peut-être lui qui l'a tué. »

Ils allèrent chez Si Djeh'a. Dès qu'ils furent arrivés chez lui, ils lui dirent : « Si Djeh'a, est-ce toi qui as tué le muezzin du village ? »

— « Je ne l'ai pas tué, répondit-il. Que m'a-t-il fait pour que je le tue ? Voyez avec qui il était en mauvais termes ; c'est celui-là qui l'a tué. Quant à moi je ne l'ai point tué. »

— « L'homme qui t'a vu quand tu es monté au minaret a dit : « c'est lui qui l'a tué. » Toi tu nous fais des mensonges. Nous allons fouiller ta maison, ajoutèrent-ils, pour voir si nous ne trouverons pas sa tête. »

— « Passez et fouillez », leur dit Djeh'a.

Ils entrèrent et se mirent à chercher. Ils fouillèrent toute la maison et ne trouvèrent rien. L'un d'eux, ayant avisé le grand plat de bois qui était sens dessus dessous, s'en approcha, le souleva et trouva dessous la tête de mouton. « Dans cet endroit qui nous était suspect, dit-il à ses compagnons, je viens de trouver une tête de mouton. Il est probable alors que ce n'est pas Djeh'a qui a tué le muezzin. » Ils s'en allèrent tous chez eux. Djeh'a était sauvé.

LVI

Si Djeh'a et le Chacal

Djeh'a se rencontra avec lui dans une forêt. « Chacal, lui dit-il, comment est fait ton caractère ? Tu ne fais que te promener dans la forêt nuit et jour. Allons, viens avec moi à la maison. Nous habiterons ensemble. Ce que je mangerai, tu le mangeras ; si je ne fais rien, tu ne feras rien non plus. »

— « Dieu m'a créé, répondit le chacal, pour que je me promène dans les bois et il m'est impossible d'aller demeurer dans une maison. »

— « Mon intention, reprit Djeh'a, est de te faire du bien. »

« — Tu es rusé, dit le chacal ; mais je le suis

dix fois plus que toi. Par conséquent ce n'est pas toi qui pourras me jouer un tour [1]. »

— « Mon cher, je ne possède pas même une seule ruse ; c'est toi qui es un méfiant. Quant à moi, je voudrais que tu viennes avec moi à la maison manger et boire. Cela vaut mieux que de te promener ainsi dans la forêt, en butte aux épines, au froid et à la faim. »

— « Je te répéte, dit le chacal, que tu es un grand fourbe. Je le suis aussi. Ne nous rencontrons donc jamais. »

— « Et pourquoi ? fit Djeh'a. Ne sommes-nous pas frères ? J'étais ému de pitié pour toi, sans cela, je ne t'aurais point parlé ainsi. »

— « Je t'ai dit, et je te répète que je n'irai pas. Mais, du moment que tu refuses, eh ! bien, j'y vais, dit le chacal. »

Djeh'a partit accompagné du chacal. Quand ils furent arrivés à la maison, le chacal dit : « Je n'entre pas dans la maison ; je dormirai ici devant la porte. »

— « Pourquoi ne dormirais-tu pas dans la maison ? interrogea Djeh'a. Ici dehors, il fait froid. »

— « C'est ici que je veux (rester), car je suis

1. Littéralement : « *Si tu possèdes une ruse, moi j'en ai dix. Maintenant, ce n'est pas, tu es venu, toi, tu te moqueras de moi.* Sur cette allusion à un conte très répandu, cf. R. Basset, *Contes populaires berbères*, note 2, p. 131-134.

habitué au froid. Je n'entrerai donc pas dans la maison. »

— « C'est bien, dit Djeh'a. Reste là. »

Le chacal demeurait habituellement à cet endroit et Djeh'a dans la maison. Au moment du dîner, Djeh'a lui apportait son dîner. Le matin il lui donnait son déjeûner. Enfin un jour, Si Djeh'a qui devait sortir fit des recommandations à sa femme. « Fais attention, lui dit-il. Ne laisse pas sortir ton fils. » Il savait que le chacal était sujet à caution. Il partit et s'absenta. Sa femme se livra à ses occupations habituelles. Le petit garçon sortit. Le chacal le vit, se précipita sur lui et le dévora. Il lécha bien tout le sang, ne laissant absolument rien afin que rien ne parût.

La mère du petit garçon sortit à la recherche de son fils. Ne le trouvant point, elle alla auprès du chacal et lui dit : « C'est peut-être toi qui as mangé mon enfant. »

— « Très bien ! fit le chacal. Ah ! c'est ainsi ! Pourquoi donc ton mari m'a-t-il amené ici ? Est-ce pour être importuné aujourd'hui par tes criailleries ? »

Si Djeh'a, qui arrivait à ce moment, s'arrêta dans la rue et entendit sa femme pleurer. Il vint en courant et lui dit : « Qu'est-ce qui te prend ?

— « Ce chacal que tu as amené ici a dévoré ton fils. » Alors le chacal faisant semblant d'être en

colère dit à Djeh'a : « Je te l'ai dit le premier jour : laisse-moi, je n'irai pas. » Enfin c'est toi qui m'as amené ici par force. Maintenant, Dieu te bénisse ! C'est donc ainsi que les amis agissent envers leurs amis ! Laisse-moi partir dès à présent. »

— « Reste donc, lui dit Djeh'a, et ne fais aucun cas des paroles d'une femme. »

Il alla trouver sa femme et lui dit : « Tais-toi, te dis-je, afin qu'il reste et ne s'en aille pas. Quant à mon fils, je me doute que c'est lui qui l'a mangé. Pour le moment, laissons-le rester pour que je le tue, lui qui a dévoré mon enfant. »

Le chacal pressentait cela. Si Djeh'a calculait en lui-même, qu'après avoir laissé le chacal s'endormir, il irait à lui et l'égorgerait. Ce soir-là, le chacal, prévoyant ce qui allait lui arriver, laissa ses hôtes s'endormir, sauta par-dessus le mur et prit la fuite. »

Si Djeh'a s'étant levé ainsi que sa femme, alla à cet endroit-là. Il trouva que le chacal était parti. Il retourna auprès de sa femme : « C'est toi, lui dit-il, qui l'as fait partir. Si tu n'avais pas crié après lui, il ne se serait pas sauvé et nous l'aurions tué. Mais après la scène que tu lui as faite, il est parti forcément. »

LVII

Si Djeh'a et son burnous

Un jour, Djeh'a alla avec sa femme à la rivière. Sa femme lavait : lui dormait dans une broussaille. Elle lava le burnous de Djeh'a et l'étendit sur un tronc d'arbre. Le burnous se tint droit comme si un homme l'eût revêtu. Survint un des ennemis de Djeh'a qui avait vu celui-ci et sa femme aller à la rivière. Il se dit en lui-même : « Je vais lui tirer un coup de fusil. » Il vint et il vit en arrivant le burnous qui avait été étendu et qui se tenait droit sur un tronc d'arbre. Il crut que c'était Si Djeh'a lui-même qui se tenait-là debout. Il fit feu sur le burnous[1], l'atteignit et le déchira.

La femme de Djeh'a accourut en pleurant et en poussant des cris. Si Djeh'a se réveilla et lui dit : « Qu'est-ce qui te prend ? »

— « Un individu vient de tirer un coup de fusil sur ton burnous, répondit-elle. Vois comme il l'a arrangé avec les grains de plomb. » Djeh'a se mit à rire et à danser. « Comment ! s'écria sa femme. Tu n'as pas de cœur. Ton burnous est fripé, et tu ris ! et tu danses ! »

— « Je ris et je danse, répliqua-t-il. Pourquoi donc pleurerais-je ? »

1. Li[illegible] : *il le frappa.*

— « Ton burnous a été déchiré ; comment se fait-il que tu ne pleures pas ? »

— « Je ne pleure pas, répondit-il, parce que si j'avais été revêtu de mon burnous, il m'aurait tué. Maintenant que je suis sauvé, je ris et je danse. »

LVIII

Si Djeh'a et sa corde

Un jour, un étudiant vint chez Djeh'a et lui dit : « Si Djeh'a, prête-moi ta corde pour étendre un peu de viande salée. »

— « J'en possède une sur laquelle ma femme a étendu du couscous, » répondit Djeh'a.

— « Est-ce qu'on étend du couscous sur une corde ? » fit l'étudiant.

— « Hé ! répliqua Djeh'a, celui qui ne tient pas à donner ce qui lui appartient, comment doit-il parler ? Il doit parler ainsi pour que celui qui a demandé la chose s'en aille »

LIX

Vue perçante de Si Djeh'a ; son adresse au tir

Quand Djeh'a devint vieux, sa vue faiblit. Il ne voyait plus aussi loin que dans son jeune âge. Jadis il découvrait une perdrix ou un lièvre à

cinq cents pas, et, quand il tirait une flèche, il abattait toujours ce qu'il visait. Mais à présent ses mains tremblaient et il ne voyait plus très bien. Ses voisins, s'étant aperçus de ces signes de vieillesse, se moquaient tous les jours de lui. Pour leur clore la bouche, il imagina la ruse que nous allons raconter.

Il acheta un jeune chien qu'il appela *Apporte toujours* et le dressa à la chasse. Il lui apprit à rapporter tout ce qu'il lui indiquait. Souvent, le matin, il cachait dans la montagne un lièvre mort. Il montrait au chien l'endroit où il le mettait et revenait avec lui à la maison. Vers le milieu de la journée, il disait au chien : « Cherche ». *Apporte toujours* se précipitait vers la montagne et, au bout d'un moment, revenait avec le lièvre dans la gueule. Le chien étant enfin bien dressé, Djeh'a attendit le jour de la Grande-Fête pour étonner tous les gens du village.

Ce jour-là, dans la matinée, il avait placé un lièvre mort à côté d'un arbre, à plus de cinq cents pas du village et l'avait montré à son chien. Au milieu de la journée, il invita ses voisins à venir prendre le café devant sa porte. Des gens vinrent de tous côtés, et il y avait là une grande foule lorsque Djeh'a se levant tout à coup s'écria : « Hé quoi ! mes amis, ne voyez-vous pas un lièvre là-bas près de cet arbre ? » Tous se mirent à ouvrir

de grands yeux et à regarder attentivent. Ne voyant rien, ils dirent à Si Djeh'a : « Tu es fou. Comment peux-tu voir un lièvre à cette distance[1]. »

— « Je comprends, répondit Djeh'a, qu'avec votre faible vue vous ne puissiez pas l'apercevoir ; mais moi je le vois. » Puis s'adressant à sa femme : « Apporte-moi mon arc et mes flèches. Je vais montrer à ces jeunes gens que ni mes yeux, ni mon bras n'ont encore faibli. » Il prit une flèche et la lança à perte de vue. « Je l'ai tué ! » cria-t-il. Et s'adressant à son chien : « Cours, *Apporte toujours*, et rapporte-moi ce lièvre que nous mangerons ce soir. » Le chien bondit et partit en courant. Un moment après, il revint tenant dans sa gueule un lièvre tout dégouttant de sang.

Tout le monde était dans la stupéfaction. Depuis lors, on ne se moqua plus de Si Djeh'a qui renouvela encore ce tour trois ou quatre fois. Tous, sans exception, étaient convaincus que l'adresse de Djeh'a au tir et sa vue étaient vraiment stupéfiantes. A partir de ce jour, le peuple l'honora encore plus que par le passé.

1. Littéralement : *Jusque là-bas*.

LX

Mort de Si Djeh'a

Djeh'a avait un [1] ami. C'était le seul homme au monde en qui il avait une entière confiance. Il mangeait et buvait chez lui très fréquemment. Il se méfiait de tous les autres hommes [2]. Un certain jour, son ami vint chez lui et lui dit : « Viens te promener avec moi. »

— « Mon ami, répondit Djeh'a, je ne suis pas libre. Cependant, puisque tu es venu toi-même, j'abandonne mes occupations et je t'accompagne. Oui, si un autre homme était venu chez moi, m'eût-il donné tous les biens de la terre, je ne l'aurais pas accompagné. Mais, du moment que c'est toi, je ne puis pas te congédier ainsi. »

Il partit, accompagnant son ami. Celui-ci, en arrivant à la maison, dit à Djeh'a : « Allons, Si Djeh'a, entrons à la maison. »

— « Mon cher ami, fit Djeh'a, c'est l'appartement [3] des femmes. Il est mal à nous d'aller nous asseoir avec elles. Entrons plutôt dans une chambre où nous serons seuls. »

1. Lisez le texte : *ioun*.
2. Littéralement : *les autres, il n'était pas celui en qui il avait confiance.*
3. Il ne faut pas de virgule dans le texte après *akhkham*.

Or cet ami avait creusé pour Si Djeh'a une fosse dans l'appartement où étaient les femmes. Djeh'a n'en savait rien.

Quand Djeh'a eut répondu : « Entrons tous les deux seuls dans la chambre, » l'autre lui dit : « Pourquoi n'irions-nous pas nous installer dans la maison ? Elle est vaste. Quant à cette chambre, elle est petite et un seul homme n'aurait pas assez de place pour s'asseoir.

— « Hé bien ! dit Djeh'a, allons où tu voudras ».

Or cet ami en qui il avait tant de confiance l'avait trahi en recevant de l'argent des gens à qui Djeh'a avait fait du mal.

Il conduisit donc Djeh'a à la maison. Ce dernier ne se doutait nullement que cet homme le tuerait[1] car c'était son ami intime ; voilà pourquoi cette pensée ne lui vint pas en entrant dans la maison. L'ami avait étendu au-dessus de la fosse une natte sur laquelle il avait ajouté un tapis.

Djeh'a, en entrant, vit le tapis déployé. Il s'imagina que c'était un honneur que son ami lui rendait. Il s'avança pour s'asseoir sur le tapis étendu et il tomba dans la fosse.

Le traître alla aussitôt trouver ceux qui lui avaient donné de l'argent et qui lui avaient dit : « Tu tueras Si Djeh'a car il nous a fait beaucoup

1. Lisez dans le texte *ienr'*.

de mal. » Ce jour-là, il arriva chez eux et leur dit : « J'ai tué Si Djeh'a. »

— « Nous allons avec toi, dirent-ils, pour voir comment tu l'as tué. » Ils partirent avec lui.

Lorsqu'ils furent arrivés à la maison, il se penchèrent au-dessus de la fosse au fond de laquelle ils virent Si Djeh'a.

— « Si Djeh'a, lui dirent-ils, es-tu rassasié de n'en faire toujours qu'à ta tête ? A présent, n'est-ce pas, tu ne nous feras plus de mal. »

— « En vérité, fit Djeh'a, ce n'est pas vous qui avez causé ma perte ; c'est mon ami avec qui j'ai souvent mangé le pain et le sel ; tantôt il mangeait chez moi, tantôt je mangeais chez lui. Jusqu'à présent je ne lui ai jamais fait de mal[1]. C'est lui qui m'en a fait le premier, merci, mon Dieu ! »

Ces hommes, s'adressant à celui qui l'avait fait tomber ainsi, lui dirent : « Il n'est pas mort. Il peut se faire qu'il remonte. N'est-il pas le plus rusé des hommes ? Il va fouiller les parois de la fosse, il fera tomber de la terre jusqu'à ce qu'il l'ait démolie, alors il sortira et nous tuera tous, toi comme nous. »

« Voici un fusil, leur dit cet homme. Que l'un de vous tire sur lui. » Il leur donna le fusil. L'un

1. Littéralement : *aujourd'hui il n'est pas dans moi d'injustice.*

d'eux s'avança pour tirer. Si Djeh'a poussa un grand cri contre lui. L'homme, saisi de frayeur, tomba près de Djeh'a dans la fosse et se tua dans sa chûte. Le fusil partit tout seul et foudroya Si Djeh'a.

L'ami de celui qui était tombé dans la fosse en voulant faire feu sur Djeh'a resta et dit à l'homme qui avait fait tomber Djeh'a : « Djeh'a, n'est-il pas vrai, a frappé et il est parvenu à supprimer l'un de nous [1]. »

De ces deux hommes, l'un (le traître) demeura chez lui, l'autre retourna à sa maison.

Si Djeh'a et son compagnon, morts tous deux, restèrent au fond de la fosse.

1. Ceci veut dire que le traître ne touchera pas le prix de sa trahison.

ADDITIONS

II

Pendant l'impression de ce livre, j'ai pu me procurer l'ouvrage de Barker, *A reading book of the turkish language*, Londres, 1854, qui renferme une série d'anecdotes dont Si Djoh'a (Nasr eddin Hodja) est le héros. Cette recension, non signalée par MM. Decourdemanche et Clouston, contient un certain nombre de plaisanteries qui manquent dans la version turke précédemment citée. Je profite de l'occasion pour ajouter de nouveaux rapprochements au tableau comparatif. Il est à remarquer que dans sa préface, Barker parlant du tombeau de Si Djoh'a qu'on montrait à Aq-Cheher dit que ce n'est « qu'un simple monument avec une grille en fer qui en fait le tour, avec une petite porte, semblable aux autres tombes musulmanes voisines.

1. *Le prêche du Khodja* (I) [1].
2. *Le Khodja remercie la Providence de ne pas avoir donné d'ailes au chameau* (p. 2) [2].
3. *Le Khodja trouve que l'air d'une ville est comme celui de sa ville natale.*
4. *Le Khodja va au bain* (IV).
5. *Songe du Khodja* (X).
6. *Effroi du Khodja à la vue de quelques Bachibozouqs* (XXXVIII).
7. *Le Khodja, pris à l'improviste, se tire d'affaire par son esprit* (XXXVIII).

1. Les chiffres romains indiquent les numéros d'ordre de la version de Decourdemanche.
2. Les chiffres arabes indiquent la version arabe de Boulaq.

8. *Le Khodja à Qonieh* (VI).
9. *Le Khodja évite d'observer le ramadhan et il est surpris* (XLI).
10. *Opinion du Khodja sur la lune* (XX).
11. *Le Khodja accompagne une caravane* (XI).
12. *Le Khodja devient marabout* (CCXL).
13. *Indifférence du Khodja pour un aveugle noyé* (LIV).
14. *Le Khodja mange la génisse du voisin.*
15. *Répartie du Khodja à qui lui demandait le jour du mois.*
16. *Le Khodja entre dans le jardin au moyen d'une échelle* (XL).
17. *Le Khodja met ses poussins en deuil* (XXXV).
18. *Le Khodja bat un bœuf qui était entré sur son terrain* (LV).
19. *Le Khodja fait des recommandations pour sa tombe* (CCXXVII).
20. *Le Khodja en deuil de lui-même* (CCLV).
21. *Ennui du Khodja d'être mouillé par un tuyau* (CVI).
22. *Le Khodja brûle tous les vêtements de ses compagnons* (XVIII).
23. *Le Khodja suit un voleur chez lui* (III).
24. *Le Khodja emprunte une marmite, puis la rapporte en disant qu'elle a fait un petit, l'emprunte de nouveau et déclare qu'elle est morte* (CXI).
25. *Le Khodja, trouvant un chien trop fort, s'avoue vaincu* (CCLXXII).
26. *Cruauté du Khodja envers une cigogne qu'il ne trouvait pas ressemblante à un oiseau.* (XIV).
27. *Le Khodja mange de la soupe au canard* (XXXIII).
28. *Indifférence du Khodja* (CCLIX).
29. *Le Khodja bat un coq et lui fait des reproches* (LIII).
30. *Le Khodja feint d'être mort.* (CLXXV).
31. *Le Khodja à Sür* (lisez *Sivri*) *Hissar* (XLVIII).
32. *Le Khodja et le riche Juif* (XIX).
33. *Plaisanterie du Khodja sur les apparences extérieures* (XXI).
34. *Le Khodja voudrait que chaque jour fût le Beïram* (CCCII).

Il semble que ce soit cette anecdote que rapporte Al Birouni dans un passage dont il ne reste qu'un fragment :.... « Il partagea la coupe entre ses compagnons en disant : Si seulement chaque jour était pour nous un *naourouz* » (jour du nouvel an chez les Persans). Cf. Al Birouni, *Chron[illegible]talischer Völker*, texte arabe éd. Sachau,

Leipzig, 1878, in-4, p. 215. *The chronology of ancient nations*, trad. anglaise de Sachau. Londres, 1879, in-4, p. 199.

35. *Honnêteté du Khodja en dépit de lui-même et de ses* intérêts. (XXXI).

36. *Réplique du Khodja à qui lui demandait de lui prêter son âne.*

37. *Le Khodja se venge sur son âne de la perte de sa pelisse* (XXXVIII).

38. *L'âne du Khodja empêche par son braîment le vol de la pelisse.*

39. *Le Khodja croit que son âne est devenu Qadhi* (CCXLIII).

40. *Etonnement du Khodja qu'on préfère le témoignage de son âne au sien* (CCXLIII).

41. *Le Khodja s'imagine être mort* (LXXV).

42. *Le Khodja coupe la queue de son âne* (CII).

43. *Présent du Khodja aux grenouilles* (version arabe p. 26).

44. *Le Khodja convertit trois chrétiens* (LXVIII).

45. *Par bonheur, le Khodja porte au gouverneur du district un présent de figues au lieu de betteraves* (LXI).

46. *Le Khodja retourne à la maison malgré la pluie* (LXV).

47. *Le Khodja porte une oie à Tamerlan, mais il mange d'abord une patte* (LXII).

48. *Décision du Khodja lorsque l'expérience pratique du Qâdhi fait défaut* (XCVII).

49. *Le Khodja est dépouillé par des voleurs* (LXXIII).

50. *Le Khodja tire sur son propre linge, le prenant pour un voleur* (CCXXIX).

51. *Le Khodja monte son âne à rebours* (L).

52. *Le Khodja désire monter entre les cornes d'un vieux bœuf à lui* (CIV).

53. *Reproche sarcastique du Khodja à sa femme* (version arabe p. 6).

54. *Compassion du Khodja pour un oiseau de proie sale* (LXXX).

55. *Le Khodja désire se faire raser deux fois et ne payer qu'une.* (CCCVIII).

56. *Le Khodja se jette dans la mer* (CCCIX).

57. *Le Khodja est trop malin pour les gens du voisinage* (XVII).

58. *Comment le Khodja traite les liens de parenté* (XLVII). Cf. Stan. Prato. *Un conte populaire de Come, Revue des traditions populaires*, novembre 1887.

59. *Comment le Khodja traite une tortue.*

60. *Réplique du Khodja à ceux qui l'avaient oublié à table et qui ensuite recherchaient sa compagnie* (CCCX).

61. *Le Khodja perd et retrouve son cheval avec une caravane.*

62. *Médiocre plaisanterie du Khodja* (LXXXII).

63. *Le Khodja ne veut pas qu'on abrège les mots.*

Sous cette forme, cette anecdote ne peut exister qu'en turk : elle roule sur un jeu de mots entre Aïoub ايوب et ايپ

64. *Expédient du Khodja pour prier, ses ablutions à moitié faites* (CCCXI).

65. *Paresse du Khodja* (CCCXII).

66. *Pauvreté et expédients du Khodja* (LVIII).

67. *Le Khodja reçoit un mendiant importun* (CCXCV).

68. *Le Khodja trompe une bande d'étudiants et se moque d'eux* (CCCXVI).

69. *Le Khodja surprend un Qadhi ivre et le dépouille impunément de ses vêtements* (CLXXIII).

70. *Mécontentement et plaisanterie du Khodja d'être mal rasé* (CCCXIX).

71. *Le Khodja prétend être un rossignol* (CCCXIX).

72. *Enseignement du Khodja.*

Page 21 (version arabe), *Djoh'a devenu Dandin.* C'est sans doute par la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse (§ 14), que ce conte a passé en Europe, car il manque dans le groupe oriental des versions des *Sept Sages*. On le retrouve dans le *Libro de los Enxemplos*. Ex. CCXXXV. *Mulierum malitiam nemo adiscere potest* (Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al Siglo XV* p. 505), et dans le *Passatempo dei curiosi*, p. 102.

Page 27 (version arabe), *L'hôte éconduit.* Le dénouement est le même dans un conte de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse (n° XXI), imité dans le *Libro de los Enxemplos*, n° XXXI, *Deridens alium incidit in derisum* (Gayangos, *Escritores in prosa* p. 455).

Page 46. (version turke), *Le sultan et le musicien.* On trouve cette anecdote comme épisode de l'histoire du quatrième frère du Barbier, dans la version de Boulaq (*Mille et une nuits* t. I p. 97). Il manque dans les recensions de Habicht et de Beyrout.

Page 52 (version turke, arabe et berbère). *Les poules et le coq* : d'après le *Nafhat el Yemen* d'El Qalyoubi (p. 53), l'aventure se passe entre Haroun er Rachid et Abou Nouâs.

Page 74 note 3 (version berbère) *Si Djeh'a et le couple de taureaux*, la même ruse existe dans un conte nouba. Cf. Max. de Rochemonteix, *Quelques contes nubiens*. Le

Caire, 1888, in-4, nº VIII, *Monsieur de l'âne* (Sid el H'omari) *et les sept frères*, p. 87-88.

Page 77 (version berbère), note I, *L'épée de Si Djeh'a qui tue et ressuscite.* Dans le conte nouba cité plus haut (p. 90-91), c'est un os qui est censé avoir ce privilège.

Page 78 il faut ajouter à la version berbère le nº LII, *Enterrement du père de Si Djeh'a.*

— (Version berbère), *Mariage de Si Djeh'a avec la fille d'un sultan.* L'obligation de faire rire la princesse se rencontre dans un conte sicilien : Gonzenbach, *Sicilianische Mærchen* nº XXXI, *Le berger qui fit rire la fille d'un roi* ; dans un conte nouba, dialecte de Fadidja : *Comment le bâtard épousa la fille du roi* (Reinisch, *Die Nuba-Sprache*), t. I, p. 224.

René BASSET.

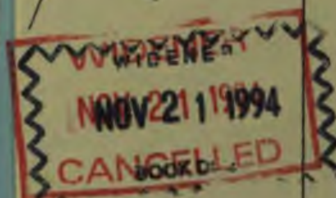
FIN

TABLE DES MATIÈRES

12

Baugé (Maine-et-Loire) — Imprimerie DALOUX.


WIDENER
BOOK DUE
JUL 1 1982
CANCELLED
MAY 7 1986
1966


WIDENER
NOV 21 1994
CANCELLED
BOOK DUE


36 926

